



- Kolmar, Borel, etc.
- La précaution
- Les corporations
- Sociologies

Eau potable : le laxisme de l'Etat est mis en cause dans le scandale des nitrates

« NÉGLIGENCE et inertie », « carence affligeante » : le commissaire du gouvernement a dénoncé en termes très sévères, mercredi 18 avril devant le tribunal administratif de Rennes, le « laxisme » de l'Etat dans la lutte contre la pollution des eaux de Bretagne par les nitrates. Déjà condamné par la justice européenne, l'Etat était attaqué par la Lyonnaise des eaux, elle-même poursuivie par des consommateurs pour avoir fourni une eau de mauvaise qualité. L'administration se voit reprocher son « absence totale de sérieux » dans le contrôle des exploitations d'agriculture intensive qui polluent gravement les nappes phréatiques par leurs rejets. Les comités départementaux d'hygiène sont accusés de fermer les yeux sur les tricheries des exploitants lorsque ceux-ci déposent des demandes d'extension de leurs porcheries.

Lire page 9

Economie : l'Amérique agit, l'Europe attend

- Aux Etats-Unis, la Fed crée la surprise en abaissant fortement ses taux d'intérêt pour la quatrième fois depuis le début de l'année ● Elle s'alarme de la « faiblesse inacceptable » de l'activité économique
- Pourtant, en Europe, la BCE ne bouge pas ● Son immobilisme inquiète les gouvernements

LA RÉSERVE FÉDÉRALE américaine (Fed) a créé la surprise, mercredi 18 avril, en abaissant, pour la quatrième fois depuis le début de l'année, ses taux d'intérêt. Alors qu'aucune réunion de son comité de politique monétaire n'était officiellement prévue, elle a diminué ses deux taux directeurs de 0,5 point. Ce nouveau geste de la Fed a été salué par une hausse des marchés. L'indice Dow Jones a gagné 3,9 %, tandis que le Nasdaq, l'indice des valeurs technologiques, s'est envolé de 8,1 %. Le patron de la banque centrale américaine, Alan Greenspan, cherche ainsi à restaurer la confiance des consommateurs américains, alarmés par la chute de la Bourse, ces derniers mois. Dans son communiqué, il estime que l'activité économique est « à un niveau de faiblesse inacceptable ».

Ces fortes inquiétudes américaines augmentent la pression sur la Banque centrale européenne (BCE). Lors de sa dernière réunion, il y a une semaine, elle n'avait tou-



jours pas modifié ses taux d'intérêt. Cette inertie fait de plus en plus débat, alors que les autres grandes banques centrales (Japon, Canada, Grande-Bretagne) ont aussi baissé leurs taux d'intérêt. Didier Reynders, ministre belge des finances et président de l'Eurogroupe (le conseil informel des douze ministres des finances de la zone euro), avait fait sensation, le 10 avril, en appelant la BCE à « prendre ses responsabilités ». Aujourd'hui, dans un entretien au Monde, il revient à la charge et appelle « chacun à assumer ses responsabilités sans susceptibilité ». Evoquant l'onde de choc du ralentissement américain sur l'Europe, il se dit « optimiste et réaliste, même si, depuis peu, c'est le réalisme qui domine ». Selon lui, la croissance européenne « devrait être comprise cette année et l'année prochaine entre 2,5 % et 3 % ».

Lire page 17 et la chronique de Pierre Georges page 32

www.lemonde.fr/economique



LOGEMENT, ENFANCE, SÉCURITÉ Les priorités pour Paris

Logement, enfance et sécurité sont les trois priorités du budget de Paris pour 2001, que Bertrand Delanoë (photo) a rendu public, jeudi 19 avril, avant son examen par le Conseil de Paris, les 23 et 24 avril. D'un montant de 33 milliards de francs, ce budget prévoit la construction de 500 logements sociaux supplémentaires, la création de 5 crèches collectives et l'embauche de 1 000 agents de proximité.

www.lemonde.fr/paris

Sciences : un nouvel état de la matière

IL Y A un peu plus de soixante-dix ans, Satyendranath Bose et Albert Einstein décrivaient un nouvel état de la matière. Minuscule nuage d'atomes ultrafroids qui semblent marcher au pas, le condensat de Bose-Einstein n'a été observé qu'en 1995. Une trentaine d'équipes seulement sont capables de produire cette curiosité de laboratoire. Les chercheurs espèrent l'utiliser pour créer en « chambre » des étoiles en fin de vie. Mais ce nuage d'atomes pourrait surtout intéresser les industriels de l'aéronautique, pour diriger avions et fusées, et ceux de l'informatique, pour miniaturiser leurs puces électroniques. Notre page « Sciences » avec le magazine Nature.

Lire page 23

Le mystère de la grande pyramide a deux nouveaux adeptes

BLAKE ET MORTIMER ont dû frémir en dégustant leur thé : deux Français ont affirmé, mercredi 18 avril, avoir localisé avec précision l'entrée d'une cavité inconnue dans la pyramide de Kheops, mettant ainsi fin au mystère que, jusqu'ici, seuls les héros de bande dessinée d'Edgar P. Jacobs avaient percé... Pour Jacques Bardot, ancien commandant de bord féru d'égyptologie, et l'archéologue Francine Darmon, pas de doute : il existe, à l'intérieur de la plus haute des pyramides de Gizeh, dans le couloir qui mène à la chambre dite « de la Reine », une entrée secrète vers des pièces inexploitées abritant éventuellement le tombeau de Kheops, que l'on n'a jamais trouvé.

Depuis les travaux des architectes français Gilles Dormion et Jean-Patrice Goidin, en 1986, on connaît l'existence de cavités cachées, confirmées par des forages et des mesures microgravimétriques. Mais pour déterminer « à une pierre près », selon l'expression de M. Bardot, où se dissimule l'entrée menant à ces pièces, il a fallu analyser les plans des sites funéraires royaux puis passer au peigne fin le fameux couloir. Grâce à la macrophotogra-

phie, M. Bardot et M^{me} Darmon ont scruté les parois pour en conclure de visu que la plupart des intriguants joints en croix qui s'y trouvent sont faux. Ils auraient été creusés à la scie à pierre avant d'être rebouchés avec du mortier. Les Egyptiens auraient donc maquillé le mur pour que d'éventuels pillards ne remarquent pas les vrais joints indiquant la porte secrète.

Tenant plus de la fantasmagorie que de la science, cette « étude » risque de rendre furieux les archéologues professionnels, à commencer par les Egyptiens, qui ne sont pas au courant et n'ont accordé aux deux Français aucune autorisation de recherche. M. Bardot et M^{me} Darmon se sont d'ailleurs gardés d'effectuer le moindre prélèvement in situ, se contentant, comme le touriste lambda, de payer leur ticket d'entrée dans la pyramide de Kheops pour n'y faire que des photographies. D'autre part, ils n'ont publié leurs « résultats » dans aucune revue scientifique.

Enfin, bien qu'elles souhaitent établir une collaboration franco-égyptienne officielle pour vérifier leurs hypothèses, ces deux personnes n'ont pas reçu l'appui de l'Institut français

d'archéologie orientale (IFAO) du Caire. Cette nouvelle fracassante, qu'aucune preuve n'étaye, a incommodé Jean-Pierre Corteggiani, chargé des relations scientifiques de l'IFAO : « Cette annonce me fait penser à l'histoire du thésard à qui l'on dit : "Monsieur, dans votre travail, il y a du bon et du nouveau. Malheureusement, ce qui est nouveau n'est pas bon et ce qui est bon n'est pas nouveau." L'idée des joints a été émise il y a une quinzaine d'années, et M. Bardot - qui se fait passer pour un archéologue, qu'il n'est pas - l'a reprise pour profiter de l'"égyptomania" en vogue en France. Je ne dis pas qu'il n'y a rien à trouver dans la pyramide de Kheops, car il faut toujours rester prudent et ce site contient un certain nombre d'anomalies, mais on n'appelle pas cela des résultats de recherches. » Surtout, M. Corteggiani redoute que cette thèse mirobolante jetée en pâture aux médias parisiens n'irrite les Egyptiens et ne torpille indirectement les études des archéologues français sérieux qui œuvrent depuis des décennies au pays des pharaons.

Pierre Barthélémy



LES ETATS-UNIS ET LA CHINE Une nouvelle guerre froide ?

Diplomates chinois et militaires américains se sont rencontrés, mercredi, après l'affaire de l'avion-espion (photo). Le même jour, la Chine a échappé à une condamnation à Genève devant la Commission des droits de l'homme des Nations unies. La tension sino-américaine inaugure-t-elle une nouvelle « guerre froide » ? Economie oblige, la réponse est plutôt négative.

Les premiers pas de Lance Armstrong



LANCE ARMSTRONG

VAINQUEUR du Tour de France en 1999 et 2000, Lance Armstrong déclare au Monde qu'il est « impossible de regarder de la même façon le cyclisme » depuis les affaires de dopage : « Je commence à accepter que, dans les sports d'endurance, les gens se disent : c'est étrange, cette performance. »

Lire page 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 420 - 7,50 F



POINT DE VUE

Les LU, les loups, les nus et nous par François Salvaing

NUS soudain, les LU... Nous aurons donc tout vu, nous qui avons tout cru. Nos loups naguère disaient : « Les profits d'aujourd'hui sont les emplois de demain. » Nos

loups du jour disent : « Les licenciements du matin font les coups de Bourse de l'après-midi. » Chez nos loups tout est docte, surtout les dents.

Là-haut, on leur fait les gros yeux, aux loups malpolis qui n'égorrent

pas selon les règles. Faudrait voir à caresser les cous dans le sens du sang, à s'essuyer les bénéfices des lèvres et à réciter correctement le boniment d'usage : « J'égorge à cause du monde, si mondial ! J'égorge

pour la France, champion de France ! » Même faudrait voir à l'écrire, rouge sur blanc, deux exemplaires, un pour les LU, l'autre pour l'Élu.

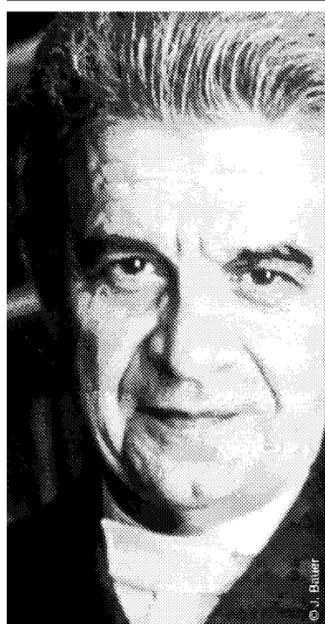
Vu de là-haut, le loup idéal : celui qui procéderait à sa guise à ses besoins, dépecerait, dévorerait, défèquerait ses LU, mais en leur laissant, SVP, intacte et docile la main avec laquelle ils votent. Car là-haut, à cause des LU, à cause de nous, on se fait un méchant mouron. Les LU et nous, craint-on, têtes en l'air ou mauvaises têtes, nous pourrions même ne plus voter, des sales habitudes qui s'installent en bas, en nous, depuis vingt ans qu'on devait de là-haut changer la vie et peut-être même tenir un brin les loups en laisse.

Nous n'irons pas à Calais pour donner l'absolution aux coureurs de maroquins ministériels, nous n'irons pas pour redorer le blason des husards falots de la gauche plurielle. Nous irons à Calais pour saluer la lutte des LU, sa nécessité pour nous aussi.

Lire la suite page 15 et nos informations page 7

François Salvaing est écrivain.

www.lemonde.fr/restructurations



LACAN

AUTRES ÉCRITS

35 ans après *Les Écrits*, un livre pour le XXI^e siècle : les derniers grands textes de Jacques Lacan.

Prologue de Jacques-Alain Miller

www.seuil.com

Seuil



REPORTAGE

Tanger, ville canaille

Hachisch et cigarettes, marchandises de tous ordres achetées et revendues à bas prix et, aujourd'hui, les « harragas », ces émigrés clandestins qui rêvent d'Europe : depuis toujours, Tanger est la ville de tous les trafics et de toutes les tentations, où existent encore les lieux fréquentés par Paul Bowles, Jean Genet, Allen Ginsberg ou Jack Kerouac. Reportage.

International.....	2	Tableau de bord.....	20
France.....	6	Aujourd'hui.....	23
Société.....	9	Météorologie-Jeux.....	26
Carnet.....	12	Culture.....	27
Régions.....	13	Guide culturel.....	29
Horizons.....	14	Kiosque.....	30
Entreprises.....	17	Abonnements.....	30
Communication.....	19	Radio-Télévision.....	31

Les jurés de Bruxelles face aux horreurs du génocide de 1994 au Rwanda

La deuxième journée du procès a été consacrée à l'interrogatoire préliminaire des quatre accusés

Le deuxième jour du procès, devant la cour d'assises de Bruxelles, de quatre Hutus jugés pour des faits commis pendant le génocide de 1994 au

Rwanda, a permis de faire la connaissance des accusés, qui se sont présentés comme de « braves gens ». Cette journée d'audience a été marquée

par l'avertissement lancé aux jurés par les avocats des parties civiles : « Vous allez être confrontés à l'indicible » (lire aussi notre éditorial page 16).

BRUXELLES

de notre bureau européen

Mercredi 18 avril, au deuxième jour d'audience, le procès des quatre accusés poursuivis dans le cadre du génocide perpétré au Rwanda en 1994 (*Le Monde* du 19 avril) est déjà entré dans l'intensité. Il aura suffi de la plaidoirie pleine d'émotion d'une avocate des parties civiles, M^{me} Michèle Hirsch, puis d'un premier interrogatoire, encore très convivial, des accusés (*lire ci-dessous*), pour que chacun comprenne, et d'abord les jurés, que les préliminaires viennent de s'achever. Ils l'ont été formellement, dans la matinée, avec le rejet de toutes les demandes des avocats de la défense, qui avaient tenté de faire reconnaître que le procès n'avait pas d'objet et que certaines pièces accablantes devaient être retirées du dossier. Désormais, foin d'arguties, l'examen des faits et des massacres commence.

Au début, les jurés sont toujours des « otages ». Otages de la force de persuasion de l'avocat général, de l'autorité du président de la Cour, des arguments des avocats de la défense, des sentiments et de l'émotion des parties civiles, de leur propre méconnaissance de ce monde judiciaire. Dans ce procès pour crimes contre l'humanité, ils vont être otages de l'horreur, celle qui va s'établir sous leurs yeux, des semaines durant, à travers les témoignages des victimes, dans les images proje-

tées, les photos étalées sur écran géant, crues, insoutenables, de corps martyrisés. Mais les jurés vont apprendre vite. Bientôt, ils seront capables de mieux comprendre le contexte politique qui a nourri la folie meurtrière des Hutus contre les Tutsis, et aussi contre les Hutus modérés qui n'acceptaient pas la logique d'élimination ethnique des extrémistes de Kigali.

« UN TERRIBLE DANGER »

Déjà, au deuxième jour d'audience, ils en savent plus sur les protagonistes du drame qui va se rejouer sous leurs yeux, sur les accusés, qui se sont présentés comme des « braves gens », mais qui, au fil des questions simples du président Luc Maes, ont levé un premier coin du voile de leurs personnalités trop lisses. Ils commencent aussi à prendre conscience des tactiques respectives des parties civiles et de la défense, puisqu'il semble avéré que les premières veulent faire de ce procès de deux hommes et de deux femmes celui du génocide, alors que les défenseurs entendent circonscrire celui-ci aux faits reprochés à leurs clients.

Faire le procès du génocide, c'est admettre la monstruosité, la tentative d'éradication d'un peuple, d'une ethnique : c'est donc chercher, consciemment ou non, des boucs émissaires. Là est le danger pour les avocats de la défense. C'est donc une

sorte d'avertissement que M^{me} Serge Wahis a tenu à adresser aux jurés : « Il vous arrivera d'être submergés de compassion pour les victimes, prévenant-il : vous n'aurez qu'une envie, celle de leur tenir la main et de pleurer avec eux. Ce sentiment est juste, mais il peut être source d'un terrible danger : celui de vouloir faire dans cette enceinte le procès d'un génocide ». Il ne peut en être question, a insisté M^{me} Wahis. Le rôle des jurés est de dire si, dans trois affaires précises, les accusés sont ou non coupables des faits qui leur sont reprochés : « Il vous faudra, pour cela, faire abstraction de toute la culpabilité ou la compassion qui peuvent découler des horreurs du génocide rwandais. Autant cet effort est terrible, autant il constitue le prix d'une justice sereine ».

Les vingt-quatre jurés (dont douze suppléants : sept hommes et cinq femmes dans chaque collège) savent maintenant que cette horreur va les hanter, dans leurs préoccupations quotidiennes et leurs rêves. S'ils avaient le moindre espoir d'échapper à cette morbide attraction, M^{me} Hirsch s'est chargée de le leur ôter : « Comme nous, vous allez être confrontés à l'indicible ; vous allez voir des images insoutenables : des enfants mutilés, les coups de machettes inscrits dans les corps, des charniers où s'entremêlent les corps de femmes, d'hommes, de bébés tués dans les bras de leurs mères. Comme nous, vous allez entendre des récits

abominables. Vous allez les écouter (...) Vous allez perdre vos repères. Vous allez avoir envie de fermer les yeux pour ne pas voir, de vous boucher les oreilles pour ne pas entendre, pour ne pas ressentir. »

« Le génocide va entrer dans notre présent ; l'innommable va entrer dans cette salle. Vous allez avoir besoin de courage. Vous allez porter ce poids pendant longtemps. Ce sera long et douloureux. Vous allez devoir pénétrer l'horreur pour juger. Et vous allez trouver le courage de rendre la justice ». Ce courage, les jurés ne l'ont pas encore. Quant à l'émotion, elle ne faisait guère de doute après cette apostrophe rédigée au nom de sept avocats des parties civiles. Certains survivants de la région de Butare (où il y aurait eu entre 100 000 et 300 000 morts), ainsi que leurs parents établis en Belgique, ont porté plainte dès le mois de juillet 1994, et se sont constitués parties civiles. D'autres l'ont fait lundi, d'autres le feront au cours des prochaines semaines. Le poids de la responsabilité qui repose désormais sur les épaules de vingt-quatre citoyens belges « ordinaires » est lourd. « Vous êtes saisis en vertu du principe de compétence universelle, leur a rappelé M^{me} Eric Gillet ; vous n'êtes pas seulement un tribunal belge : vous êtes un tribunal représentant la communauté humaine ».

Laurent Zecchini

De « si braves gens » face à la cour et aux parties civiles...

BRUXELLES

de notre bureau européen

La voix est douce, légèrement traînante, avec un rien d'affectation. L'élocution est aisée, le débit harmonieux, le timbre clair. Un léger accent belge perce. Les mots, les souvenirs, les dates arrivent sans urgence. Cet homme est tout de courtoisie, de politesse, d'éducation. C'est un lettré, un universitaire, un professeur... peut-être aussi un « génocidaire ». Mais, pour l'heure, il n'y a rien qui fâche dans les questions du président Luc Maes : il s'agit, pour la cour, les jurés, les avocats, la presse et le public, de faire connaissance avec Vincent Ntezimana, et, après lui, Alphonse Higaniro, Consolata Mukangango et Julienne Mukabutera.

Une conversation entre gens bien élevés : « Monsieur Ntezimana » répond à « monsieur le président » : « Ntezimana », cela veut dire quoi en kinyarwanda ? « Qui compte sur la bonté divine », monsieur le président ». La bonté, justement : « C'est pour contribuer à soulager le sort de mes compatriotes, explique l'accusé, que j'ai

choisi une spécialité en météorologie, parce que, quand la pluie ne tombe pas, les semences meurent. » Brillant universitaire (docteur en physique) et homme de paix, il dit avoir rejeté l'« option militaire » de ses amis en politique, parce que, « on ne peut apporter la démocratie par les armes ».

ASSOCIATION CHARITABLE

Plus tard, il a « caché des gens » chez lui, au risque d'être « menacé » par les milices. Pendant ce temps, sa femme est aux Etats-Unis, où elle assiste à un colloque de la Banque mondiale. Alors forcément, il s'occupe de ses enfants, Lucrèce, Jean-Claude et Bryan. Plus tard encore, il a créé une association pour aider les enfants démunis et il avait le « projet » d'étendre cette activité charitable à la délivrance de médicaments aux nécessiteux... Les jurés n'en croient pas leurs yeux et leurs oreilles. Est-ce du même homme que parlait, quelques heures plus tôt, l'avocat général ? Lui reproche-t-on vraiment neuf homicides identifiés, plus d'autres « sur un nombre indéterminé de personnes » ?

Et « Higaniro », cela veut dire quoi ? Alphonse Higaniro réfléchit un instant : « Mon papa a voulu dire : un garçon de plus, c'est bien. » Alphonse Higaniro reconnaît que le fait d'avoir épousé la fille du médecin personnel de feu le président Habyarimana a plutôt profité à sa carrière, mais il conteste avoir fait partie de l'Akazu, le cercle des intimes. Disert sur ses postes et salaires, il souligne qu'il militait au sein de la même association charitable que Vincent Ntezimana, et que ses goûts sont modestes : les réunions du Rotary à Butare, la lecture et surtout sa passion pour les mathématiques.

Et « Mukangango », et « Mukabutera », cela veut dire quoi ? Sœur Gertrude ne connaît pas la signification de son patronyme, et Sœur Kisito non plus. Les deux religieuses racontent donc parcimonieusement leur vie de prières, celle qu'elles continuent de mener, en Belgique, à l'abbaye de Maredret, près de Namur... Il ne va pas être facile de faire le lien entre de si braves gens et les horreurs dont on les accuse.

L. Z.

De jeunes officiers tutsis ont tenté de s'emparer du pouvoir au Burundi

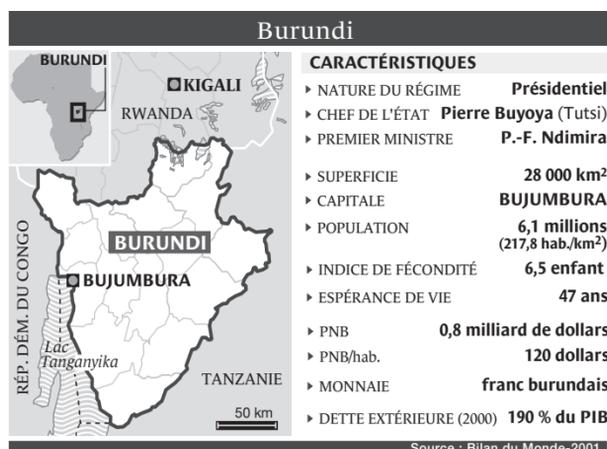
NAIROBI

de notre correspondant

En l'absence du président Pierre Buyoya, une tentative de coup d'Etat, mercredi 18 avril, a fait régner, l'espace de quelques heures, la confusion sur le sort du pouvoir au Burundi.

A Bujumbura, la capitale, des militaires, venus dans deux camions du camp de Gakumbu, près de l'aéroport, investissent dans l'après-midi l'immeuble de la radio-télévision nationale. Par quelques coups de feu tirés en l'air, plusieurs dizaines d'hommes – moins d'une cinquantaine au total – s'assurent du bâtiment et un « Front de la jeunesse patriotique », par la voix de son représentant, le lieutenant Pasteur Ndarutimana, annonce sur les ondes de Radio Burundi avoir « suspendu » le président de la République, le gouvernement et le Parlement. A Bujumbura, le pouvoir paraît alors vaciller. Mais dans l'intervalle, le major Pierre Buyoya, qui participait au Gabon à des pourparlers avec le chef du principal mouvement rebelle hutu burundais, parvient à reprendre progressivement, quoique à distance, le contrôle de la situation.

Une fois établi que les forces armées, dans l'ensemble du pays, sont demeurées loyales au chef de l'Etat, un détachement, appuyé par des blindés, est envoyé en fin d'après-midi pour encercler le bâtiment de la radio. Des négociations sont aussitôt engagées avec les putschistes. Une dizaine d'entre



eux se rendent en début de soirée. Tous les autres font de même plus tard dans la nuit et, jeudi, le calme était revenu dans les rues de Bujumbura.

Mais il faudra plus qu'une reddition sans conditions pour convaincre les Burundais que tout risque de coup d'Etat est désormais exclu, tant le climat dans le pays demeure délétère. Depuis 1993, une guerre civile oppose l'armée, dominée par les Tutsis, à des mouvements rebelles hutus. Ce conflit, qui a déjà fait plus de 200 000 morts, a aussi dévasté l'économie du pays. La population burundaise, scindée à l'origine entre la minorité tutsie, qui bénéficie de la plus grande partie des ressources, et la majorité défavorisée des hutus, a éclaté

sous l'effet de cette crise en groupes d'intérêts dépassant les clivages ethniques. Ainsi, les soldats putschistes étaient-ils des Tutsis, prêts pourtant à renverser un président lui-même tutsi.

La signature, en août 2000, d'un accord de « paix et de réconciliation » entre le pouvoir et l'opposition avait bien suscité l'espoir d'une amélioration, ouvrant la voie pour un cessez-le-feu et un partage équitable du pouvoir, toutes ethnies confondues. Ces perspectives, d'autant plus prometteuses que les bailleurs de fonds se sont engagés, en cas de solution pacifique, à apporter une aide massive au Burundi, ont été jusqu'ici anéanties par les manœuvres des responsables politiques burundais, accro-

chés à leurs privilèges, et celles des rebelles, qui ont récemment uni leurs forces et font planer la menace d'une offensive d'envergure sur Bujumbura. Pour n'avoir trouvé de solution ni politique ni militaire au conflit, Pierre Buyoya a donc toutes les raisons de redouter un putsch.

La menace est d'autant plus tangible que, depuis l'indépendance, le seul président burundais élu au suffrage universel a été assassiné et que trois des chefs d'Etat successifs sont arrivés au pouvoir – Pierre Buyoya y compris – en renversant leur prédécesseur. Tous avaient l'aval de la hiérarchie militaire.

Or aucun officier de haut rang ne figurait apparemment parmi les conjurés du Front de la jeunesse patriotique, ces derniers semblant plutôt appartenir à un groupe de jeunes officiers subalternes. Leur chef, le lieutenant Ndarutimana, choisi par ses pairs parce qu'il faisait figure d'« intellectuel », participait encore récemment à des réunions de réflexion discrètes sur « l'avenir du processus de paix et du Burundi ».

L'un des participants civils à l'un de ces groupes, contacté par *Le Monde*, assure qu'il n'y était « jamais question de coup d'Etat ». On y fustigeait cependant particulièrement « la classe politique burundaise corrompue, plus soucieuse de continuer à vivre de la rente des négociations rémunérées que de trouver une solution pacifique ».

Jean-Philippe Rémy

Afrique du Sud : vers un arrêt du procès sur les médicaments génériques antisida

37 firmes pharmaceutiques pourraient retirer leur plainte

LE PROCÈS intenté par 39 compagnies pharmaceutiques contre le gouvernement d'Afrique du Sud, qui cherchait à favoriser les médicaments génériques contre le sida, semble en passe d'être définitivement abandonné. « 37 compagnies ont décidé d'arrêter la procédure », a déclaré à Reuters Kevin Watkins, conseiller de l'organisation humanitaire britannique Oxfam.

C'est en novembre 1997 que le gouvernement d'Afrique du Sud avait fait voter une loi amendant la législation sur les médicaments. Elle permettait la production ou l'achat de médicaments génériques, beaucoup moins onéreux que ceux fournis par les grands laboratoires pharmaceutiques. L'Association de l'industrie pharmaceutique d'Afrique du Sud avait alors déposé une plainte contre le gouvernement sud-africain pour non-constitutionnalité de la loi.

Ouvert le 5 mars devant la Haute Cour de Pretoria, le procès avait été immédiatement ajourné au 18 avril pour permettre à l'association sud-africaine de défense des malades Treatment Action Campaign, constituée à l'occasion du procès, de prendre part aux débats. L'audience de reprise, mercredi matin, n'a duré que quelques instants : elle a été à son tour ajournée pour permettre aux parties d'avancer sur la voie d'un accord.

Selon Jean-Jacques Bertrand, président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), « on se dirigerait vers un règlement amiable, les deux parties faisant un bout du chemin. Le gouvernement sud-africain déciderait de respecter l'accord Trips, conclu dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui régleme les droits sur la propriété industrielle ; et l'industrie pharmaceutique proposerait des médicaments contre le sida à

des prix très avantageux. » Cette volte-face de l'industrie pharmaceutique fait suite aussi aux positions fermes prises très récemment par la directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Gro Harlem Brundtland, et par Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies. Ce dernier a rencontré les principales compagnies pharmaceutiques mondiales afin de définir les mesures à prendre pour améliorer l'accès aux médicaments contre le VIH dans les pays en développement.

NOUVEAU FONDS

Dans une déclaration conjointe de l'OMS, de l'ONU et de l'Onusida publiée le 5 avril, Kofi Annan précisait : « Encourager la participation active de tous les partenaires de la lutte contre le sida est devenu ma priorité personnelle. (...) Nous devons associer les encouragements à la recherche et l'accès aux médicaments pour les pauvres. (...) La solution n'appartient pas exclusivement aux compagnies pharmaceutiques. »

L'ONU doit tenir une session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le sida du 25 au 27 juin à New York. D'après le président du SNIP, il pourrait y être proposé la création d'un nouveau fonds international consacré à la santé, « permettant l'achat de l'ensemble des médicaments essentiels pour les pays les plus pauvres ainsi que le financement de la mise en place et du soutien de systèmes de distribution de soins. Cette initiative internationale assurerait la continuité de l'action, garantissant la fourniture des médicaments et leur prix. »

Ce projet serait soutenu en particulier par la Banque mondiale. Reste à trouver les autres contributeurs.

Elisabeth Bursaux

Le temps dans tous ses états

La Recherche

HORS SÉRIE

le temps

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

-Ariel Sharon et George W. Bush préconisent la « retenue » dans le conflit israélo-palestinien

Les Palestiniens se félicitent de la réaction américaine à l'incursion de Tsahal en territoire autonome

Lors d'une conversation téléphonique, mercredi 18 avril, le président américain, George W. Bush, et le premier ministre israélien, Ariel Sharon,

sont convenus de la nécessité de faire preuve de retenue dans le conflit qui oppose l'Etat juif aux Palestiniens. Sur le terrain, de nouveaux tirs de

mortier par des Palestiniens ont entraîné une nouvelle incursion éclair israélienne dans la bande de Gaza.

GAZA

de notre envoyé spécial

Entre tirs palestiniens de mortier et offensive éclair israélienne, Gaza a connu, mercredi 18 avril, une nouvelle journée de violence. Après la chute d'obus tirés à l'aube par le Hamas islamique sur la zone industrielle de la colonie d'Erez, au nord, et sur celle de Neve Dekalim, au centre du territoire partiellement autonome (*Le Monde* du 19 avril), l'armée israélienne a lancé en fin de matinée une nouvelle offensive éclair contre un poste palestinien près de Rafah (au sud), rasé par un bulldozer israélien. Dans la soirée, cinq autres obus de mortier tirés à partir de la bande de Gaza se sont abattus au nord-ouest de la localité de Nir-Am, dans le désert du Néguev, et deux contre la colonie de Kfar Darom, dans le sud de la bande. Il n'y a pas eu de victimes.

En Cisjordanie, des échanges de tirs et des heurts entre Palestiniens et soldats israéliens, notamment dans le camp de réfugiés d'Aïda et les localités d'El-Khader et de Beit Jala, près de Bethléem, ont fait au moins six blessés, dont un grièvement atteint.

« DES TROUS DANS LA TERRE »

Au plan diplomatique, vingt-quatre heures après que Washington eut critiqué l'intrusion israélienne en territoire autonome palestinien, le président George W. Bush a joint au téléphone, mercredi, le premier ministre israélien, Ariel Sharon. La Maison Blanche a indiqué que les deux hommes sont convenus qu'il était « nécessaire de faire preuve de retenue afin d'éviter une nouvelle escalade » et que « le rétablissement du calme et de la stabilité est dans l'intérêt d'Israël et des Etats-Unis ». M. Sharon a assuré son interlocuteur de son « engagement en faveur de la paix », mais il a également affirmé que « les négociations de paix ne reprendront que lorsque la situation se sera calmée et qu'Israël ne récompensera pas la violence », a indiqué le cabinet du premier ministre israélien.

Tandis que les dirigeants israéliens s'efforçaient, mercredi, de dissiper l'impression de tiraillements dans les relations israélo-américaines, le chef de la Sécurité préventive palestinienne pour la bande de Gaza, Mohammad Dahlan, s'est déclaré « satisfait » des critiques américaines, qui, la veille, avaient forcé l'armée israélienne à se replier de la zone qu'elle avait réoccupée en territoire autonome palestinien. « Cela prouve qu'ils [les Etats-Unis] peuvent faire beaucoup pour la justice et la stabilité de la

région, a dit M. Dahlan lors d'une conférence de presse. Ils ont fait comprendre aux Israéliens que la force ne prime pas sur tout, et qu'ils ne sont pas au-dessus des lois », a-t-il ajouté tout en se gardant bien de voir dans les critiques américaines un changement significatif vis-à-vis d'Israël. Avant lui, le secrétaire de la présidence palestinienne, Tayeb Abdel Rahim, avait estimé que « la position américaine est un pas dans la bonne direction ».

Pour M. Dahlan, il appartient désormais aux Israéliens de faire le premier pas pour éviter une escalade.

Paris : « la situation la plus grave depuis dix à quinze ans »

La situation créée au Proche-Orient par les affrontements entre Israël et les Palestiniens « est la plus grave depuis dix à quinze ans », a déclaré, mercredi 18 avril à France-Inter le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine. Il demeure toutefois convaincu qu'« il viendra un moment où, du côté israélien et du côté palestinien, il y aura des responsables pour dire : il n'y a pas d'autre solution (...) que d'organiser la coexistence ».

Tout en reconnaissant le rôle de Washington dans le retrait de l'armée israélienne de Gaza, mardi, il a souligné que cela « ne suffit pas pour réimposer la paix, obtenir le retrait de l'armée israélienne des territoires, la fin du bouclage des territoires qu'ils sont en train d'asphyxier, menant les Palestiniens à la dernière extrémité et donc pour convaincre certains groupes palestiniens de renoncer à la violence, et ça ne suffit pas pour arrêter la politique de colonisation dont il est évident qu'elle est une des causes principales du drame ».

de dramatique. « Si les Israéliens se retirent sur les positions qu'ils occupaient avant le 28 septembre [au début de l'Intifada], s'ils lèvent le siège des zones autonomes et s'ils cessent de nous bombarder, alors tout redeviendra possible, a-t-il expliqué. L'Autorité palestinienne fera son devoir et prendra ses responsabilités. Dans le cas contraire, les Israéliens peuvent tirer un trait sur notre coopération pour les questions de sécurité ».

M. Dahlan s'est montré très explicite à propos des tirs de mortier qui visent depuis plusieurs semaines des colonies de la bande

de Gaza et des localités voisines situées sur le territoire israélien. Ironisant contre « ces tirs qui ne font que quelques petits trous dans la terre et que l'on présente comme des armes nucléaires », il a qualifié de « mensonges » les affirmations israéliennes selon lesquelles l'Autorité palestinienne serait à l'origine de leur fabrication et de leur distribution à des activistes.

L'APPLICATION DES ACCORDS

« S'ils savaient où ils [les mortiers] se fabriquent, ils ne se gêneraient pas pour intervenir, a-t-il observé. Ils nous accusent, mais voilà que le Hamas revendique ce type d'opération. Même s'ils prenaient un milicien du Hamas sur le fait, ils diraient que c'est un membre de l'Autorité. » « Si Israël a le droit de nous bombarder, pourquoi les Palestiniens n'auraient-ils pas le droit d'en faire autant ? Avant les premiers tirs de mortiers (au début de cette année) nous avons eu quatre cents morts et vingt mille blessés. Je n'approuve pas tout ce qui se passe mais la Sécurité préventive ne fonctionnera pas comme avant tant que

les agressions israéliennes se poursuivront », a prévenu M. Dahlan.

Convaincu que les récentes déclarations du premier ministre israélien, Ariel Sharon, rejetant l'évacuation des colonies, la division de Jérusalem et le droit au retour des réfugiés, reflètent « ce que pense réellement Sharon, un message très clair aux Palestiniens et à l'opinion internationale », M. Dahlan a assuré que la stratégie de l'Autorité palestinienne était « très claire : un vrai retour aux négociations pour un accord politique avec un agenda précis » et dans le même temps l'application, en matière de sécurité, « des dispositions prévues à Charm el-Cheikh (à l'automne 2000), et que chacun remplisse ses devoirs ».

M. Dahlan est néanmoins peu optimiste sur la suite des événements. Il a estimé qu'Israéliens et Palestiniens avaient besoin « d'une présence internationale ou d'un tiers » pour sortir de cette crise.

Gilles Paris

► www.lemonde.fr/israel

L'Espagne n'extradera pas Vladimir Goussinski

MADRID. Le magnat de la presse russe, Vladimir Goussinski, accusé dans son pays d'« escroquerie à grande échelle » portant sur 250 millions de dollars (près de 278 millions d'euros), et qui se trouve en résidence surveillée en Espagne, ne sera pas extradé vers la Russie. La décision a été annoncée, mercredi 18 avril, par la justice espagnole, qui a retenu l'argument de la défense selon lequel M. Goussinski est l'objet d'une persécution politique.

Une grande partie du groupe Media Most de M. Goussinski, critique à l'égard du Kremlin, est passée, ces derniers jours, sous le contrôle du géant gazier russe Gazprom. Le parquet de l'Audience nationale, la plus haute juridiction pénale espagnole, qui était, lui, favorable à l'extradition, a trois jours pour faire appel. - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **IRAK : le vice-premier ministre Tarek Aziz a été nommé**, mercredi 18 avril, ministre des affaires étrangères par intérim, en remplacement de Mohammad Saïd El Sahaf. Ce dernier se voit confier le portefeuille de l'information en remplacement de Houmam Abdel Khalek, qui devient ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Un poste de ministre d'Etat pour les affaires étrangères a été créé et confié à Najî Sabri Ahmed, ambassadeur d'Irak à Vienne. Aucune explication n'a été fournie à ce remaniement. - (AFP.)

■ **KOSOVO : des Serbes du Kosovo ont tenu, pour la deuxième journée consécutive, des barrages routiers** dans le nord de la province, mercredi 18 avril, pour protester contre la mise en place, dimanche, par la Minuk (mission de l'ONU) de postes de douanes à la limite administrative du Kosovo. Le président yougoslave, Vojislav Kostunica, a appuyé leur action, estimant que la mesure de la Minuk « pourrait être interprétée comme l'octroi d'une sorte de souveraineté d'Etat à cette région ». - (AFP.)

■ **Un Serbe a été tué et quatre autres blessés dans l'explosion d'une bombe** survenue, mercredi 18 avril, à Pristina, le chef-lieu du Kosovo, devant des bureaux du gouvernement yougoslave. Selon Belgrade, les victimes travaillaient pour le Comité yougoslave pour le Kosovo, chargé des relations administratives avec la mission de l'ONU dans la province. - (AFP.)

■ **BANGLADESH / INDE : seize gardes-frontières indiens et deux bangladais** ont été tués, mercredi 18 avril, lors d'affrontements sur la frontière. Les deux parties s'accusent mutuellement de cette flambée de violence, peut-être liée à la proximité des élections générales au Bangladesh, en juin. - (Corresp.)

Valeo

Le Conseil d'Administration de Valeo qui s'est réuni le 12 Avril 2001 a arrêté les résultats intermédiaires du 1^{er} trimestre 2001.

Résultats intermédiaires du 1^{er} trimestre 2001

Résultats du Groupe du 1 ^{er} trimestre 2001	1 ^{er} Trimestre 2001	1 ^{er} Trimestre 2000	Variation 2001/2000
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	2 895	2 221	+21%
Marge brute	404	432	-6%
% du CA	13,9%	19,4%	
Résultat d'exploitation	54	144	-62%
% du CA	2,0%	6,5%	
Autres revenus et charges	(177)	0	
Impôts	(18)	(43)	
Résultat net des ent. intégrées	(150)	102	na
% du CA	-5,2%	4,6%	
Mise en équivalence	(1)		
Ecart d'acquisition	(23)	(18)	
Intérêts minoritaires	(2)	(2)	
Résultat net	(176)	82	na
% du CA	-6,1%	3,7%	
B.N.P.A. (en euros)	(2,16)	0,89	na

La hausse de 21 % du chiffre d'affaires reflète la contribution des acquisitions réalisées en 2000. A périmètre et taux de change comparables, le chiffre d'affaires baisse de 2 % du fait d'une réduction des ventes de 20 % en Amérique du Nord et de 4 % en Asie compensée par partie par une hausse de chiffre d'affaires de 6 % en Europe et de 8% en Amérique du Sud.

La marge brute perd 4,4 points de 19,4 % à 15 %. Le résultat d'exploitation de 54 millions d'euros est en baisse de 62 %. Il est affecté par la dégradation de la marge brute aggravée par une augmentation de 30 % des frais commerciaux et administratifs qui sont passés à 6,8 % du chiffre d'affaires contre 6,3 % en 2000.

La perte nette atteint 179 millions d'euros, 6,6 % du chiffre d'affaires contre un bénéfice de 82 millions d'euros, 3,7 % du chiffre d'affaires, en 2000. La perte intègre 163 millions d'euros destinés à couvrir les nouveaux programmes de restructuration, dont une provision spécifique de 130 millions d'euros correspondant à la restructuration de l'établissement de Rochester aux Etats-Unis.

La perte nette par action s'élève à 2,16 euros, à comparer à un bénéfice par action de 0,89 euro en 2000.

Constatant que Valeo traverse la crise à plus grave qu'il a connu depuis 15 ans, le Conseil a approuvé les mesures immédiates de redressement des résultats et les orientations stratégiques qui lui ont été présentées.

Mesures immédiates de redressement des résultats

Valeo simplifiera et décentralisera sa gestion administrative dans un objectif d'économie et de

restructuration des divisions et renforcera son équipe en dotant sans délai les postes clés de direction de Branches et de Divisions de cadres vacants ces derniers mois.

Par ailleurs, le Groupe intensifiera les restructurations industrielles et les opérations de maîtrise des coûts de production et des surcapacités. Pour la réduction des sureffectifs, il dispose d'un fort volant d'effectifs temporaires en Europe qui permet des adaptations rapides. Les restructurations seront conduites à l'échelon local dans les pays concernés en respectant les réglementations nationales et les valeurs de concertation et de responsabilité sociale de Valeo.

Ce nouvel effort de restructuration exigé par la situation de perte actuelle nécessite une dotation supplémentaire de provision de 163 millions d'euros qui s'ajoute aux provisions de 437 millions d'euros existantes. Un effet d'accélération sur le redressement des résultats en est attendu dès cette année.

Ces dispositions devraient aussi permettre d'améliorer fortement l'outil industriel et d'offrir aux clients constructeurs automobile et aux clients du marché de la deuxième monte des performances toujours plus rigoureuses de service, de qualité et de compétitivité.

Orientations stratégiques

Les quatre Branches Transmissions et Thermeque, cœur historique de Valeo, qui ont récemment formé des alliances, notamment au Japon, renforceront leurs positions commerciales et leurs marges en vue de favoriser toute initiative stratégique de nature à accélérer leur croissance.

Depuis plus d'une décennie, Valeo a continuellement développé ses activités électrique et électronique. Elles représentent en 2001 un chiffre d'affaires d'environ 6 milliards d'euros et

détiennent des positions au premier rang mondial dans les systèmes d'éclairage, d'essuyage, de génération électrique, de sécurité, de câblage et de commutation. Ces secteurs connaissent une forte progression.

Valeo s'attachera à se dégager rapidement des activités sans position de leadership qui pèsent structurellement sur ses marges et sa trésorerie. Ces opérations représenteraient environ 10% du chiffre d'affaires du Groupe.

L'objectif des trois prochaines années est d'achever l'intégration et la rationalisation des activités récemment acquises et de renforcer les marges qui n'atteignent pas encore les niveaux des autres activités du Groupe.

La forte impulsion ainsi donnée à la stratégie de Valeo s'appuie sur les talents et les capacités de progrès des directeurs, de l'encadrement et de l'ensemble du personnel de la Société. Après le trou d'air du premier trimestre, le Groupe compte enregistrer au cours des prochains trimestres les effets positifs des actions qui ont été lancées. Dans cet esprit, le Conseil maintient sa proposition de distribution d'un dividende de 1,35 euro par action qui sera présentée à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Assemblée Générale des actionnaires

L'Assemblée Générale de Valeo se tiendra le 9 mai 2001 à 16h00 au CNIT, à la Défense. Les actionnaires devront notamment statuer sur la transformation de Valeo en Société anonyme à Directeur et Conseil de Surveillance.

> Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire

Les actionnaires sont conviés le

Mercredi 9 mai 2001 à 16 h 00

au CNIT à la Défense

Pour obtenir des renseignements pratiques sur la participation à ces Assemblées, prenez contact auprès de Valeo en appelant le Numéro Vert 0 800 81 40 45

Photo: Richard DUMAS

L'Inde lance avec succès sa première fusée spatiale

NEW DELHI

de notre correspondante en Asie du Sud

L'Inde a franchi un nouveau pas technologique avec le tir réussi, mercredi 18 avril, de son premier lanceur de satellites géostationnaires GSLV (Geosynchronous Satellite Launch Vehicle) du centre de Sriharikota, en Andhra-Pradesh, à 200 kilomètres au nord de Madras. Le lanceur de trois étages, haut de 49 mètres et pesant 401 tonnes, a placé sur orbite en 17 minutes un satellite expérimental de communications de 1 540 kilogrammes. Ce lancement est l'aboutissement de dix ans d'efforts de l'agence spatiale indienne (ISRO), qui a déjà un lanceur de petits satellites en orbite polaire, le PSLV. Ce succès a été d'autant plus apprécié qu'une première tentative, le 28 mai 2000, avait été ajournée à la dernière seconde, le feu s'étant déclaré dans un des propulseurs d'appoint de la fusée, interrompant automatiquement le lancement.

La route pour la commercialisation de ce lanceur risque d'être toutefois longue. D'abord, le moteur cryogénique utilisé dans le troisième étage de la fusée est un moteur russe dont seulement sept ont été livrés par Moscou après que, sous pression des Etats-Unis, la

Russie eut refusé, en 1993, de céder à l'Inde, comme elle s'y était engagée, la technologie des moteurs cryogéniques. Washington s'était opposé à ce transfert compte tenu des ponts existant avec un programme de missiles. L'Inde doit donc acquérir cette technologie pour pouvoir être complètement indépendante, et cela prendra du temps.

UN PROJET COÛTEUX

Ensuite, tel qu'il est actuellement conçu, le GSLV ne peut lancer que des satellites de 2 tonnes maximum. Or la tendance actuelle dans la production des satellites de communications est aux engins de 4 à 5 tonnes, sur lesquels on multiplie les transpondeurs pour augmenter la puissance. C'est pourquoi certains en Inde s'interrogent sur la viabilité d'un projet très coûteux qui leur paraît dépassé au moment où il entre en action.

La plupart des satellites de communications indiens ont été lancés jusqu'à présent par la fusée européenne Ariane, dont l'Inde est un gros client. Le prochain satellite de l'ISRO, Insat, qui pèse 2,7 tonnes, devra être aussi lancé hors des installations de tir en Inde.

Françoise Chipaux

> Informations actionnaires

43, rue de Bayen - 75017 Paris **valeo.com** N° Vert 0 800 81 40 45

Le gouvernement veut créer une obligation de résultat pour les plans sociaux

L'indemnité minimum de licenciement passerait d'un dixième à un tiers du salaire par année d'ancienneté

Le gouvernement va présenter une demi-douzaine d'amendements sur les licenciements lors de la discussion du projet de loi de modernisation

sociale, examiné au Sénat à partir du 24 avril. La rédaction de ces propositions sera achevée jeudi 19 avril dans la soirée, avant-veille de la manifes-

tation nationale des LU prévue à Calais. Le gouvernement devrait s'inspirer de la jurisprudence de la Samaritaine sur les plans sociaux.

DERNIERS ajustements. La rédaction par le gouvernement d'une demi-douzaine d'amendements sur les licenciements devait être achevée jeudi 19 avril dans la soirée, après une rencontre prévue quelques heures plus tôt entre Elisabeth Guigou et des sénateurs socialistes et communistes. Le 24 avril, en effet, c'est au Sénat que le gouvernement introduira ses propositions dans le projet de loi de modernisation sociale, ce texte, déclaré en urgence, ayant déjà fait l'objet d'une lecture en janvier à l'Assemblée nationale. En guise de consolation, une réunion spécialement consacrée aux licenciements sera toutefois organisée, ce jour-là, à midi, avec la ministre du travail et les députés de la commission des affaires sociales de l'Assemblée.

Ce calendrier soigneusement établi, la ministre confiait, mercredi dans les couloirs du Palais Bourbon, « y voir maintenant assez clair sur ce qu'on va faire ». « La nouveauté, aujourd'hui, c'est que le droit du travail ne doit plus être construit comme une réponse aux situations d'urgence », a-t-elle ajouté. Conformément à la feuille de route dressée par Lionel Jospin, les amendements concernent des mesures sur le renchérissement des plans sociaux, le renforcement de l'obligation de reclassement des salariés et la réindustrialisation des sites touchés par des fermetures. L'augmentation du minimum conventionnel de l'indemnité de licenciement, actuellement fixé à 1/10^e de salaire par année d'ancienneté, paraît acquise (*Le Monde* du 14 avril). Elle pourrait passer à un tiers.

En matière de reclassement des salariés, le gouvernement envisage

de rétablir, aux frais des entreprises, les conventions de conversion jusqu'ici financées par l'Unedic mais supprimées avec le PARE. Ces conventions, basées sur des programmes de formation, interviendraient sur la base du volontariat avant et après le licenciement du salarié. Autre piste sérieusement explorée : la juris-

La difficulté, pour le gouvernement, consiste à se démarquer, à faire « mieux » que les zéro licenciements secs promis par Danone

prudence Samaritaine. Quatre ans après le licenciement collectif de 108 salariés, la Cour de cassation, constatant que le plan social avait été de « nul effet », avait rendu un arrêt obligeant l'enseigne à réintégrer les salariés qui en feraient la demande. Désormais, l'entreprise, soumise à une obligation de résultats, disposerait d'un délai, entre six mois et un an selon l'entourage de M^{me} Guigou, pour remplir ses engagements, notamment en matière de reclassement et de réindustrialisation.

Enfin, la ministre a elle-même indiqué, mercredi, qu'elle souhai-

tait renforcer les pouvoirs du comité d'entreprise. L'un des amendements pourrait ainsi jouer sur les délais dans le cas du recours, déjà existant, à l'expertise de cabinets conseil. « A partir du moment où on refuse que l'Etat administre les entreprises (...) la question est : quels moyens pouvons-nous donner aux syndicats dans l'entreprise, pour se trouver dans un rapport de forces plus favorable par rapport aux décisions prises par les dirigeants », a-t-elle indiqué. Pour M^{me} Guigou, ces moyens passent par « le droit de remettre en cause » les plans sociaux.

Toute la difficulté, pour le gouvernement, consiste à se démarquer, à faire « mieux » que les zéro licenciements secs promis par Danone. L'idée, avancée par M. Jospin, de pénaliser davantage les entreprises prospères bute toutefois sur un sérieux obstacle. A partir de quel niveau de profits une entreprise serait-elle concernée ? A quels comptes se fier, ceux de l'établissement, de la branche ou du groupe ? Pour tou-

tes ces raisons, et parce qu'ils redoutent les effets constitutionnels d'une rupture d'égalité entre les entreprises, les experts consultés par le gouvernement ont émis des réserves. « Il faut globaliser. Si on légifère, on légifère sur les licenciements économiques », soutient de son côté, le président (PS) de la commission des affaires sociales de l'Assemblée, Jean Le Garrec, qui prépare également toute une « gamme » de propositions. Celles-ci s'ajoutent aux pistes sur lesquelles travaillent toujours Eric Besson, le secrétaire national pour l'emploi du Parti socialiste, mandaté par François Hollande. Mercredi, après une nouvelle réunion entre les directeurs de cabinet de M. Jospin et de M^{me} Guigou, la ministre s'est éclipsee quelques instants du débat sur l'allocation personnalisée d'autonomie pour caler ce qui dépendra du gouvernement ou des parlementaires.

Isabelle Mandraud

► www.lemonde.fr/restructurations

La justice donne raison aux salariés qui occupent l'usine LU de Calais

Danone avait porté plainte contre les syndicats

« LA DIRECTION a perdu », « première victoire », ont écrit sur les panneaux des cantines les syndicalistes de LU à Ris Orangis et à Calais. Mercredi 18 avril, le président du tribunal de grande instance de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) a en effet débouté la société LU-France (groupe Danone) de son action en référé pour entrave à la liberté du travail visant à obtenir l'expulsion des salariés qui occupent, à l'initiative de la CGT, l'usine calaisienne de biscuits depuis le 30 mars, jour suivant l'annonce officielle de sa fermeture.

La direction de LU a affirmé que d'après ses pointages 70 salariés sur les 240 que compte l'usine ne suivent pas le mot d'ordre de grève et sont de fait empêchés de travailler, ce que conteste la CGT. Dans son ordonnance, le président du tribunal a jugé que si les constats d'huissier produits par la direction de LU « établissent la présence de salariés hors de leurs postes de travail et témoignent d'une certaine effervescence du personnel », cette der-

nière est « bien légitime compte tenu de la menace qui pèse sur leur emploi, dont les propriétaires de l'entreprise portent seuls la responsabilité ».

Il a par ailleurs estimé que ces constats « ne révèlent en revanche aucune entrave à l'activité de ceux qui souhaiteraient se rendre à leur poste de travail », pas plus qu'une « interdiction d'aller et venir dans les locaux de l'établissement » ou « un trouble quelconque à l'ordre public ». « Il ne s'agit, en l'occurrence, a-t-il conclu, que de l'exercice d'un mouvement de grève sur le tas, tel que reconnu et autorisé par les lois de la République ».

LU-France a été condamnée à payer 12 000 francs aux élus du personnel ainsi qu'aux délégués syndicaux assignés au titre des frais de procédure. Le Parti communiste organise avec les salariés de LU une grande manifestation, samedi 21 avril, à Calais. Environ trente mille personnes sont attendues.

C.M.

Fermeture programmée pour une usine Pechiney en Haute-Garonne

TOULOUSE

de notre correspondant

Au pied des Pyrénées, l'unique usine de magnésium de France devrait fermer en août. Les syndi-

REPORTAGE

Pour Marignac, ce serait « pire que la fin de la sidérurgie en Lorraine »

cats et les élus locaux refusent. Le PDG est retenu dans l'usine.

Jacques Gani, le PDG de Pechiney électrometallurgie (PEM), une division du groupe Pechiney, est venu lui-même mercredi 18 avril à Marignac (Haute-Garonne), pour annoncer la fermeture de l'usine de magnésium en août prochain. Il y est toujours, en compagnie d'une vingtaine de cadres de l'entreprise. L'intersyndicale CGT-CFDT-FO indique qu'elle ne retient pas le PDG en « otage », mais qu'elle a organisé un « piquet » de grève devant la porte du site. Des élus locaux du Comminges, pour la plupart socialistes, on rejoint les salariés devant l'accès de l'usine jeudi matin. « J'ai connu M Gani à Paris. C'est le parfait non-négociateur. Pechiney a fait une erreur de casting, peut-être volontaire », nous a confié Bertrand Auban, sénateur (PS) et conseiller général du canton de Saint-Béat, où se trouve l'usine.

DUMPING CHINOIS

Pour M Auban, la fermeture de l'usine de Marignac serait « pire que la fin de la sidérurgie en Lorraine ». L'entreprise emploie près de 250 personnes, dans un canton de seulement 3 700 habitants. C'est pratiquement la seule industrie dans ce secteur très rural du sud de la Haute-Garonne, au pied des Pyrénées. En comptant les emplois induits par l'usine de magnésium, ce sont plus de 600 personnes qui dépendent du site.

Le groupe Pechiney possède plusieurs usines d'aluminium au pied des Pyrénées, dans l'Ariège et les Hautes-Pyrénées. L'usine de Mari-

gnac est la seule usine de magnésium du groupe. C'est même l'unique usine de ce type en France. Pour la direction, la production de magnésium n'est plus rentable en France à cause du « dumping. » des Chinois. Le directeur du site, Gérard Philipponneau, parle de situation « apocalyptique ». Il explique que la production de magnésium nécessite énormément de gaz, « indexé sur le cours du pétrole », alors que les Chinois utilisent de la houille. L'histoire de l'implantation de l'usine de magnésium de Marignac dans le Comminges s'explique par la présence du gisement de gaz de Boussens (Haute-Garonne), premier gisement de gaz exploité en France, aujourd'hui fermé par Elf Aquitaine.

ALUMINIUM AUSSI

Les usines d'aluminium de Pechiney dans les Pyrénées sont aussi mal en point. Le groupe a également programmé leur fermeture mais s'est engagé à financer des plans de réindustrialisation, dans l'Ariège comme dans les Hautes-Pyrénées. Rien de tout ça n'est prévu en Haute-Garonne, à Marignac. Cela provoque la colère de Bertrand Auban, qui refuse d'évoquer de toutes manières un éventuel « plan de reconversion ». « Pechiney est une entreprise qui fait des profits considérables, de plusieurs milliards de francs lourds. Le groupe possède 13 usines de magnésium dans le monde, dont une en Afrique du Sud. Mais les fonds de pension ne font pas d'aménagement du territoire. Ils veulent se débarrasser d'une unité qui ne rapporte pas assez. »

Le sénateur du Comminges, qui fut aussi premier secrétaire fédéral du parti socialiste de la Haute-Garonne, département d'élection de Lionel Jospin, souhaite organiser rapidement une réunion à Bercy avec Christian Pierret, secrétaire d'état à l'industrie, et la direction du groupe Pechiney. Un comité central d'entreprise était prévue le 3 mai pour entériner la fermeture de l'usine de Marignac.

Stéphane Thépot



Aujourd'hui, se poser des questions sur sa banque, c'est normal...

Pourquoi avez-vous choisi votre banque ? Pourquoi y restez-vous encore ? Les produits qu'elle vous propose répondent-ils vraiment à vos besoins ? Utilisez-vous tout ce que vous payez ? En fin de compte, votre banque sert-elle vos intérêts ? Aujourd'hui, les banques ne sont plus toutes les mêmes et vous avez le choix. Les services s'améliorent, les tarifs baissent, votre argent vous rapporte plus, les dates de valeurs disparaissent et remettre sa banque en question, c'est normal...

Est-ce que je compte vraiment pour toi ?



Appelez au numéro vert
0800 800 200
ou connectez-vous sur
zebank.com

THE SALES MACHINE - Credit photo : Eric Balthaz

Les députés socialistes ont fait un accueil mitigé à l'intervention de Lionel Jospin

Peu d'élus ont souhaité commenter la prestation du premier ministre

Après l'intervention de Lionel Jospin sur France 2, les députés socialistes ont été avarés de commentaires. Au-delà des appréciations convenues,

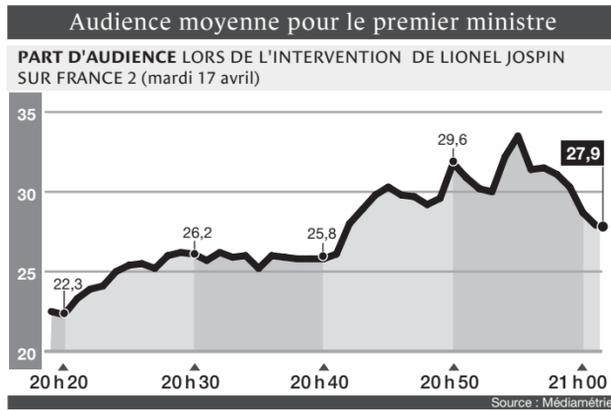
nombre d'entre-eux ont masqué leur manque d'enthousiasme par le silence, quand d'autres ont refusé de se prononcer sur le discours du

premier ministre à visage découvert. A droite, Jean-Pierre Raffarin (DL) fait une lecture critique de la prestation du chef du gouvernement.

AU LENDEMAIN de l'intervention de Lionel Jospin sur France 2, souvent jugée sévèrement par leurs partenaires de la gauche plurielle, les députés socialistes ont, dans leur majorité, sacrifié à un exercice obligé en s'alignant sagement dans le sillage de leur chef de file. Déstabilisés par les élections municipales et par le cortège des mouvements sociaux, ils privilégient l'union sacrée. Du moins officiellement, car le vent mauvais agite parfois de sombres pensées. Pour preuve, ce dialogue enflammé entre deux élus PS, mercredi 18 avril, avant la séance des questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale. « Le premier ministre est à côté de la plaque », s'inquiète l'un d'eux, avant de s'emporter contre la loi sur le cumul des mandats et le choix des textes examinés au Palais-Bourbon – le statut de Mayotte, « que les Français ne savent même pas situer sur une carte » et la réforme des tribunaux de commerce – jugés en total décalage avec « les préoccupations de nos concitoyens ».

Qu'en pense Julien Dray, l'un des porte-parole de la Gauche socialiste ? Lui seul le sait. Le député de l'Essonne a démontré, mercredi, un art consommé de l'esquive en slalomant entre micros et caméras à la sortie de l'hémicycle. D'une manière générale, les députés socialistes ont préféré s'abstenir de tout commentaire sur le grand oral de M. Jospin si ce n'est pour résumer d'une phrase « la sérénité » du premier ministre. « Ils n'osent pas étaler leurs états d'âme en public, suggère le communiste Maxime Gremetz (Somme). Vous savez, le PS est un parti très centralisé. Quand on marque sa différence, on risque peut-être de perdre l'investiture aux futures élections. Plusieurs socialistes sont venus me voir en me priant de relayer leurs inquiétudes ».

Pascal Terrasse (Ardèche) ne fait pas partie de ces « confidentiels de



L'intervention de Lionel Jospin a été regardée par 5,97 millions de téléspectateurs, avec un « pic » d'audience, à 20 h 56, de 7,3 millions selon l'institut de mesure d'audience Médiamétrie. Le public est resté fidèle pendant la quasi-totalité de l'émission, avant de décrocher tardivement. Sur TF1, le premier ministre avait enregistré des scores de 9,5 millions le 19 octobre 2000 et plus de 12 millions le 16 mars 2000.

l'ombre ». Sa suggestion au premier ministre pour sortir du trou d'air ? Fendre l'armure pour présenter au pays son meilleur profil. « Dans son exposé, il a été remarquable, compétent et pragmatique, estime le rapporteur du projet de loi sur l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). C'était un superbe oral d'ENA mais j'ai envie de lui dire : "Lionel, lâche-toi. Soit cool mon pote ! Enlève ton costume de premier ministre". En privé, c'est quelqu'un de convivial, il sait dire les choses simplement. Qu'il parle aux Français comme à ses amis. Après tout, ils sont un peu ses amis. J'aurais aimé qu'il s'exprime davantage sur sa mère qui était sage-femme au moment où cette profession est descendue dans la rue pour demander une revalorisation salariale. »

« JUGER SUR LES ACTES »

Entre la forme et le fond, Odile Saugues a fait son choix. A l'origine, en 1999, de « l'amendement Michelin » sur les licenciements collectifs, la député du Puy-de-

Dôme met en garde contre les artifices ou les épanchements factices. Après tout, ajoute-t-elle, M. Jospin a bâti sa crédibilité en agissant dans la simplicité : « Je n'attendais pas autre chose de sa prestation télévisée. Son discours a été clair et rigoureux même si je ne suis pas sûr qu'il ait été bien compris tant la perception de ses propos est soumise à l'irrationnel, comme on a pu s'en apercevoir lors des inondations dans la Somme. Lionel Jospin a son caractère, il ne cherche pas à séduire à tout prix. Je le jugerai sur ses actes. Entre un personnage comme Noël Mamère qui a un penchant pour la surenchère permanente et Lionel Jospin, garant d'une ligne directrice, ma religion est faite même si nous devons aller plus loin dans notre action car nous sommes loin d'avoir tout obtenu. »

Avant de quitter l'Assemblée, le premier ministre s'est entretenu un instant avec Pierre Cohen (Haute-Garonne), qui l'a félicité, comme il se doit entre élus d'une même région. Un peu de baume

au cœur en ces temps perturbés, même si le député rappelle une sensibilité marquée pour le social : « Je suis plutôt favorable à une amélioration des conditions de nos compatriotes les plus en difficulté, mais le premier ministre s'y est engagé. Je suis fier qu'il ne tombe pas dans le travers de la démagogie comme Jacques Chirac. » Les impatiences, qui secouent les rangs de la gauche, sont liées, selon M. Cohen, aux interprétations diverses sur la meilleure manière d'achever la législature : « Nous avons suffisamment de textes importants comme l'APA pour solder la dernière année. Au Parti socialiste, nous avons programmé des journées fédérales et des points de rencontre pour débattre d'un projet pour l'avenir. Nous avons tout intérêt à fixer un cadre plutôt que d'agir à la va-vite sous la pression des événements. » A ce sujet, M. Terrasse attend son chef de file « sur les réformes institutionnelles et de l'Etat tout comme sur l'insécurité ». Le débat sur la Corse sera « un point d'ancrage pour comprendre la logique du gouvernement. »

Deux sondages réalisés les 13 et 14 avril, avant l'émission de France 2, témoignent d'appréciations contradictoires de l'action de M. Jospin. Selon une enquête d'Ipsos, réalisée auprès de 939 personnes et publiée par Le Point du 20 avril, M. Jospin recule de six points en un mois, à 50 %, tandis que les opinions défavorables augmentent de 3 points, à 39 %. Concernant Jacques Chirac, les appréciations favorables tombent à 53 % (-3), tandis que 34 % (+1) ont un jugement défavorable. En revanche, selon un sondage Louis Harris pour Valeurs actuelles daté 20-26 avril et effectué auprès de 1 000 personnes, M. Chirac gagne trois points, à 59 %, et M. Jospin quatre points (57 %) d'opinions favorables.

Elie Barth

La langue corse devrait être « proposée » aux élèves du primaire dans l'île

La commission des lois a achevé l'examen du projet

IL N'Y AURA pas d'hôtel sur les plages, la langue corse sera une matière « proposée » et le retour au droit commun pour le paiement des droits de succession aura lieu dans douze ans... Mercredi 18 avril, en début de soirée, la commission des lois de l'Assemblée nationale a achevé l'examen du projet de loi sur la Corse. Au moment du vote, à droite, seul José Rossi (DL, Corse-du-Sud) était présent. Le président de l'Assemblée de Corse s'est prononcé en faveur du texte avec les socialistes et l'écologiste Noël Mamère (Gironde). Le communiste Michel Vaxès n'a pas pris part au vote et les chevènementistes ont brillé par leur absence tout au long de la journée.

« Nous restons dans les clous de l'accord politique approuvé en juillet 2000 par les élus corses », estime le rapporteur, Bruno Le Roux (PS, Seine-Saint-Denis). Les articles les plus sensibles ont été réécrits, à l'exception du très sensible article 1^{er}, relatif à l'adaptation du pouvoir réglementaire et législatif, dont la rédaction actuelle risque, aux yeux des commissaires, la censure du Conseil constitutionnel. Son examen est reporté à l'ultime réunion de la commission des lois, le 15 mai, avant l'examen, dans la foulée, du texte dans l'Hémicycle (Le Monde du 19 avril).

Avec Christine Lazerges (PS, Hérault), présidente du Conservatoire du littoral, M. Mamère a bataillé pour éviter que l'article 12, qui assouplit l'application de la loi littoral de 1986, n'entraîne le bétonnage de la côte. Finalement, l'amendement 109 du rapporteur, sous-amendé, a été adopté à l'unanimité. Il prévoit que « des plans locaux d'urbanisme peuvent créer,

après consultation de la chambre d'agriculture et du conseil des sites de Corse, et après enquête publique, des zones d'urbanisation future de taille et de capacité d'accueil limitées ». Un amendement de M. Mamère autorise les constructions précaires comme les « pailotes » « à l'exclusion de toute forme d'hébergement ». Aucun hôtel, ni camping, ne sera toléré.

Sur la langue corse, l'amendement de M. Rossi, légèrement modifié, l'a emporté. A l'unanimité – sauf le futur orateur du RPR, François Fillon, qui a voté contre – les députés ont adopté le nouvel article 7 selon lequel « la langue corse est une matière proposée [et non « offerte » comme l'aurait souhaité M. Rossi] à tous les élèves dans le cadre de l'horaire normal des écoles maternelles et élémentaires ».

M. Rossi a obtenu d'autres amendements sur le volet fiscal. L'un d'eux allonge d'un an la période de sortie de la zone franche en Corse en ce qui concerne l'exonération de la taxe professionnelle. Le délai est porté de « deux » ans à « trois » ans. Par ailleurs, l'exonération de taxe professionnelle bénéficiera à toutes les PME « qui investissent en Corse sans exclusion sectorielle ».

Enfin, le « retour au droit commun » pour le paiement des droits de succession, inscrit solennellement dans le texte par les députés, était initialement prévu sur quinze ans. Il a été réduit à douze ans : huit ans d'exonération totale et quatre ans de paiement à hauteur de 50 %.

Clarisse Fabre

► www.lemonde.fr/corse

Jean-Pierre Raffarin, vice-président de Démocratie libérale

« Son entêtement et son ego sont en train de l'isoler »

« Jugez-vous crédible Lionel Jospin lorsqu'il entretient le doute sur sa candidature à l'élection présidentielle ?

– Il n'y a pas le début d'un soupçon de sincérité dans cette éventuelle réserve de M. Jospin qui, par l'inversion du calendrier électoral, a fait lui-même du rendez-vous de la présidentielle son épreuve de vérité. Ce n'est stratégiquement pas crédible, et sa nervosité le contredit : un préretraité ne se met pas en colère à 10 000 mètres d'altitude ! Cette manœuvre n'a aucune chance de convaincre, ni même de faire douter.

– Quels sont, à votre avis, les handicaps dont souffre M. Jospin, à un an de cette échéance ?

– La dream team s'est abîmée, ôtant au premier ministre la protection dont il bénéficiait au départ. Et nous assistons à un renversement en matière de perspectives économiques. Mais tout le problème de la communication de Jospin, aujourd'hui, est qu'on a l'impression que sa sincérité, qui a été le socle de sa crédibilité, le fondement de sa relation avec les Français, s'efface progressivement. Il suffit d'observer la manière dont il a géré les élections municipales, ses hésitations sur le cumul des mandats ou encore son subit intérêt pour l'inversion du calendrier. En donnant le sentiment de privilégier le calcul sur la conviction, il est entré dans un jeu politique que les Français réprouvent.

– Comment décririez-vous la personnalité du premier ministre ?

– Lionel Jospin soumet l'émotion à l'organisation. Quand il s'adresse aux électeurs, aux salariés de Danone, aux victimes des inondations, il leur parle procéduralement en mésestimant la dimension humaine de ces crises. Il est, en outre, très centré sur ses propres



JEAN-PIERRE RAFFARIN

mérites. Il est trop crispé sur les événements, il n'a pas cette sérénité qui devrait lui permettre d'amortir les épreuves et de ne pas se sentir à ce point personnellement mis en cause. Jospin vit comme une injustice ses déboires politiques. Son entêtement et son ego sont en train de l'isoler.

– Qu'est-ce qui a changé, de ce point de vue, depuis juin 1997 ?

– L'exercice du pouvoir l'a enfermé dans ses certitudes. Tant que les vents étaient favorables, sa méthode l'a porté. Progressivement, sa méthode est devenue son projet. Finalement, Jospin est devenu une méthode. Une méthode trop distante vis-à-vis des Français : le premier ministre est estimable, mais lointain. Lorsque les vents ne sont plus favorables, on attend du pouvoir autre chose que des méthodes. On attend une ambition, des choix.

– Qu'avez-vous voulu dire, mardi, par « la France de M. Jospin n'a pas besoin des Français » ?

– Il est à la tête d'un super-Etat et il nous dit : « Circulez, je m'occupe de tout ! » sans que les Français aient leur mot à dire. Il nous avait dit un jour qu'il pouvait être Michelin à la place de Michelin. Il nous dit qu'il peut être rédacteur en chef de l'AFP à la place de l'AFP, ou présentateur de journal télévisé. Lionel Jospin génère une illusion de pouvoir alors même que son impuissance politique lui

est reprochée par une partie de la gauche.

– Quels sont ses atouts ?

– Il a un atout réel, qui est sa position forte sur le thème de l'Etat républicain. Cette rigidité idéologique continue d'avoir de l'écho dans le pays. La culture française, l'histoire, l'actualité font que nous aurions tort de sous-estimer l'aspiration à la protection de l'Etat.

– La personnalité de Lionel Jospin est-elle, à vos yeux, son principal handicap ?

– Je le pense. L'échec présidentielle est une compétition de très haut niveau, qui exige des qualités humaines d'exception : puissance et résistance, mobilisation, maîtrise de soi, épaisseur, attention et écoute. En soi, l'ambition présidentielle est même une pathologie. Ce scrutin, qui a la cruauté d'une épreuve personnelle, est une compétition dans laquelle il est impossible de tricher. L'opinion aura, au bout du compte, une appréciation juste des personnalités.

– Le premier ministre estime que cette bataille se jouera en quelques semaines. Partagez-vous ce sentiment ?

– Une élection présidentielle se jouant en général sur de faibles écarts, les dernières semaines de campagne sont en effet très importantes. Mais les Français apprécient sur le long terme la construction des personnalités des candidats. Cette compétition est à la fois un sprint et une course de fond. Une campagne présidentielle est une œuvre d'art, et il n'y a pas d'œuvre d'art qui ne soit mûrie.

– La droite paraît s'être résignée à l'inversion du calendrier électoral après l'avoir majoritairement combattu. Qui sortira vainqueur de cette affaire ?

– Ce qui nous a inspiré dans cette affaire, c'est de révéler aux

Français la manœuvre du premier ministre. Ce sont eux qui jugeront. Nous avons eu une dissolution. Ils ont une inversion. A chacun son addition. »

Propos recueillis par Jean-Baptiste de Montvalon

Un hebdo à redécouvrir

QUESTION DE SENS. Et si moi, demain, je mourrais ?

TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

NOUVELLE FORMULE 18F CHAQUE JEUDI

Chaque semaine

« Les oubliés du 20 h »

L'actualité autrement

« La culture »

5 pages de sélection

« Question de sens »

Comprendre, s'interroger, débattre 94 62 (A)

Et aussi...

Édito. Bloc-notes.

France. Monde.

L'Évangile. Croire...

En kiosque dès aujourd'hui

Libre et inattendu, chaque jeudi

e-mail : interactif@tc-hebdo.com TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN tel. abonnement : 01 44 83 82 82

ENVIRONNEMENT Le tribunal administratif de Rennes a examiné, mercredi 18 avril, une requête déposée par la Lyonnaise des eaux contre l'Etat pour avoir failli à sa mis-

sion de prévention des pollutions des eaux par les nitrates produits par l'élevage intensif. ● LE COMMISSAIRE du gouvernement a demandé la condamnation de l'Etat qui, selon

lui, « faisant preuve de négligence et d'inertie », d'une « carence affligeante », n'a pas su « veiller sur les intérêts supérieurs de la nation au nombre desquels se trouve la protec-

tion de l'environnement et de la santé ». ● LA FRANCE a été condamnée récemment par la Cour de justice européenne pour n'avoir pas fait appliquer une réglementation qui

remonte à 1975. ● LE LAXISME de l'Etat s'illustre notamment par le manque de sérieux avec lequel sont examinées les demandes d'agrandissement des élevages.

L'Etat mis en cause pour son laxisme face à la pollution des eaux par les nitrates

La « négligence, l'inertie » et la « carence affligeante » de l'action de l'Etat face aux pollutions des nappes phréatiques provoquées par l'élevage intensif en Bretagne ont été fustigées par le commissaire du gouvernement devant le tribunal administratif de Rennes

RENNES

de notre correspondante

Dans l'affaire de la pollution de l'eau qui empoisonne tout à la fois les rivières, les côtes – et de plus en plus le climat social de Bretagne –, il existe de nombreuses responsabilités. Mercredi 18 avril, au tribunal administratif de Rennes, c'était au tour de l'Etat de figurer au banc des accusés et de se faire même sérieusement prendre à partie par le commissaire du gouvernement, Jean-François Coënt. Selon lui, par « son incontestable absence de diligence », « en faisant preuve de négligence et d'inertie », de « carence affligeante », l'Etat français n'a pas su « veiller sur les intérêts supérieurs de la Nation au nombre desquels se trouvent la protection de l'environnement et la santé ».

En fait, « les coupables véritables »

sont bien les agriculteurs, responsables de la détérioration de l'eau de surface, entre autres, par les nitrates, a prévenu M. Coënt. Ce dernier s'est fait même plus précis : dans le district de Guingamp, plus particulièrement concerné dans ce dossier, ce sont les aviculteurs qui portent l'essentiel des responsabilités avec leurs poulaillers géants hors sol. Cependant, ce n'est pas leur procès qui avait lieu devant le tribunal administratif mais bien celui de l'Etat, qui, estime le commissaire, « doit être là ; contrôler, intervenir et, si nécessaire, sanctionner ».

L'affaire a commencé en décembre 1995, lorsque 176 consommateurs des Côtes d'Armor, excédés par la piètre qualité de l'eau du robinet, surchargée en nitrates, obtiennent la condamnation de la Lyonnaise des eaux par le tribunal d'instance de Guin-

gamp. La société, qui se voit contrainte de leur verser 251 000 francs d'indemnités, a alors décidé de se retourner contre l'Etat. C'est l'époque des premières manifestations de mauvaise humeur devant la justice. En novembre 1996, la Compagnie générale des eaux est d'ailleurs elle aussi condamnée à dédommager d'autres consommateurs bretons par la cour d'appel de Rennes. Depuis, l'eau

minérale en bouteille est entrée dans les habitudes, la pollution s'est accrue. La grogne aussi, comme l'a montré la manifestation du 17 avril à Lamballe, fief de l'agriculture intensive et des grosses coopératives. Il y a deux mois, l'association Eau et rivière s'est jointe à la Lyonnaise dans son action contre l'Etat. Le commissaire du gouvernement n'a pas jugé légitime l'intervention de ces défen-

seurs de la nature, mais sans doute s'est-il penché avec intérêt sur leur argumentaire, qui cite notamment un rapport remis au gouvernement sur le plan de maîtrise des pollutions agricoles, aussi dispendieux qu'inefficace.

Les deux plaignants s'accordent pour dénoncer la façon dont la France traîne des pieds face à la politique européenne de préservation de la ressource en eau, non seulement lors-

qu'il lui faut transcrire les directives dans le droit national, mais aussi appliquer sa propre législation.

Mais ce sont les exemples de dysfonctionnement des conseils départementaux d'hygiène, celui des Côtes-d'Armor en l'occurrence, qui semblent avoir véritablement atterré M. Coënt. Trois administrations siègent dans ces organes, qui, sous l'autorité du préfet, autorisent ou non la création ou l'agrandissement de poulaillers et d'élevages de porcs industriels (lire ci-dessous). Fustigeant « l'absence totale de sérieux des avis émis », surtout par la direction des services vétérinaires, le commissaire s'étonne de voir, entre autres, la légalisation d'exploitations implantées « à proximité immédiate des cours d'eau », « des études d'impact bâclées », et autres cas qui « illustrent parfaitement le laxisme de l'Etat ».

Cependant la responsabilité de la Lyonnaise des eaux est elle aussi manifeste, puisqu'elle a mené « la politique de l'autruche », tandis qu'elle voyait inexorablement grimper les indices de pollution en Bretagne, estime M. Coënt. Celui-ci a donc demandé que l'Etat lui verse 600 000 francs au total, plus 1 franc de dommages et intérêts, mais il a refusé le remboursement des 3,2 millions dépensés en opérations de communication par la Lyonnaise des eaux après le jugement de Guingamp. Car, pour cette entreprise, « la condamnation de l'Etat sera la meilleure des réhabilitations », a conclu M. Coënt. Le tribunal fera connaître sa décision dans quinze jours.

La France condamnée par la justice européenne

L'ARRÊTÉ « relatif aux programmes d'action à mettre en œuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole » est une nouvelle pièce dans le dispositif réglementaire de lutte contre ce polluant. Signé le 6 mars par les ministres de l'agriculture, de l'environnement et de la santé, il a été publié le 25 mars au *Journal officiel*.

Entre-temps, comme pour signifier l'échec au moins partiel des multiples textes précédents, la Cour de justice européenne avait condamné, le 8 mars, la France pour la mauvaise qualité de l'eau en Bretagne. Relayant des associations bretonnes, la Commission européenne avait engagé une procédure de plainte. Elle estimait que les taux de nitrates, supérieurs à la norme réglementaire

de 50 milligrammes par litre dans plusieurs zones de cette région, contrevenaient aux engagements des Etats membres.

DEVANT UN FAIT ACCOMPLI

Le nouvel arrêté rejoint un décret qui a été publié le 13 janvier, durcisant les conditions d'épandage de composés azotés, responsables de la formation de nitrates. Il tire également les conséquences du rapport très critique rendu en août 2000 par des hauts fonctionnaires de l'inspection des finances et de l'agriculture sur le programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA), lancé en 1994. Le rapport concluait à la discutabilité d'un plan qui devrait pourtant coûter près de 10 milliards de francs. Plus grave, il épinglait certaines dérives qui permettaient à des éleveurs de financer l'extension de leur cheptel et de leurs installations aux frais de l'Etat, aggravant ainsi la pollution...

Les rapporteurs recommandaient

une reorientation complète du PMPOA, qu'amorce le nouvel arrêté. Les préfets des départements sont ainsi chargés de procéder à une évaluation des progrès réalisés depuis la mise en place du plan. Ils devront également redéfinir les zones dites vulnérables. Les représentants de l'Etat devront rendre leur copie le 20 décembre 2003.

L'arrêté instaure surtout un cadre technique plus strict, afin d'éviter un détournement des principes. Le contenu des cahiers d'épandage et les conditions d'extension des élevages sont ainsi précisés. Il s'agit, de cette façon, de parer aux multiples artifices utilisés pour faire avaliser des agrandissements douteux. Mais cette précaution arrive un peu tard : des dizaines de milliers d'extensions, soupçonnées d'être abusives, ont déjà été approuvées. Les pouvoirs publics sont impuissants devant ce fait accompli.

B. H.

Martine Valo

Bovins et poules polluent aussi

La concentration de porcs ne constitue pas la seule source de pollution des eaux. Les bovins, eux aussi, rejettent de l'azote et du phosphore, en quantité croissante. L'évolution de la génétique et de l'alimentation se traduit ainsi par une augmentation de sa production de lait, mais aussi de la pollution que provoquent les vaches. Les scientifiques ont donc revu leurs calculs à la hausse.

Ces nouvelles références arrêtées en 2000 entraînent mathématiquement une aggravation de la situation. Pour les vaches laitières, l'augmentation se situerait autour de 32 % de rejets azotés de plus qu'en 1998 et de 10 % à 15 % de plus en ce qui concerne le phosphore. Compte tenu de ces nouvelles données, le nombre de cantons en excédent structurel est à revoir.

Les comités départementaux d'hygiène sont accusés de fermer les yeux sur les tricheries des exploitants

SAINT-BRIEUC

de notre envoyé spécial

Les producteurs porcins bretons trichent-ils lorsqu'ils évaluent l'impact environnemental de leurs élevages et manipulent-ils les comités d'hygiène départementaux qui devraient les contrôler ? Calcuette en main, des opposants à l'affirmation et invitent les tribunaux à se prononcer. « Tous les dossiers d'installations classées soumis à l'avis du Comité départemental d'hygiène des Côtes-d'Armor sont basés sur des chiffres faux, permettant de faire signer par le préfet des extensions d'élevage », assure le général Bernard Le Bricquier, président de l'Association de défense du site de Lanciaux et de la baie de Beausais.

Pour étayer leurs accusations, ces habitants de la Côte d'Emeraude s'appuient sur l'expertise d'un agriculteur à la retraite, André Pochon. L'homme a examiné le dossier de deux éleveurs locaux, réunis dans le groupement du Bas Frémur, qui demandaient une extension pour une porcherie de 2 500 places. Le censeur a surtout épiluché leur cahier de fertilisation. Ce document obligatoire doit établir le montant d'azote que produit l'exploitation et la manière dont il sera épandu sur les terres avoisinantes. L'azote contenu dans les lisiers des animaux et les fertilisants des cultures est, par dégradation, à l'origine des excédents de nitrate qui polluent le sous-sol et l'eau dans la région.

Les quantités rejetées dans l'environnement sont donc réglementées et soumises à l'approbation du comité départemental d'hygiène (CDH), en vertu de la loi sur les installations classées. Or, selon M. Pochon, « les chiffres présentés dans le dossier sont manipulés et minorent de près de 50 % les rejets ». Plus grave : le cahier de fertilisation utilisé par le groupement provenait d'un document type utilisé dans l'ensemble de la Bretagne. Jusqu'aux fautes d'orthographe qui se retrouvent d'un document à l'autre !

Avançant ce qu'elles considèrent comme des irrégularités, plusieurs associations ont donc attaqué devant le tribunal administratif de Rennes l'autorisation d'exploitation délivrée par le préfet. La justice vient de boucler l'instruction du dossier. Les plaignants soup-

çonnent également le CDH (présidé par le préfet), qui a donné un avis favorable à ce dossier comme à la plupart de ceux qui lui sont soumis, de couvrir ces pratiques et se disent prêts à porter l'affaire au pénal.

La loi oblige un exploitant agricole à ne pas produire plus d'azote que n'en consomment ses cultures ou celles de ses voisins entrant dans son plan d'épandage. D'autre part, il ne peut produire plus de 170 unités (ou kilos) d'azote par hectare dans les zones déclarées en excédent structurel (une grande partie de la Bretagne) et 200 unités d'azote ailleurs. A partir de l'exemple du Bas Frémur, M. Pochon n'en finit pas de répertorier les multiples astuces utilisées pour remplir cette double équation : quantités de déjections minorées, jonglage entre des normes anciennes ou nouvelles pour choisir les plus arrangeantes, consommation de plantes systématiquement majorée, surfaces d'épandage surestimées en y intégrant des zones interdites par la loi, comme les bords de rivière, « oubli » des jachères, etc. « A l'arrivée, ce sont entre douze mille et dix-huit mille kilos d'azote qui sont produits en excédent [...] Si on extrapole au niveau du département et même de la Bretagne, on imagine les centaines de milliers de tonnes de nitrates que peuvent dissimuler de telles pratiques. »

EXTENSIONS SAUVAGES

Ces calculs ne sont pas des abstractions sur des pollutions futures. Les dossiers d'extension de porcherie que gèrent le CDH des Côtes-d'Armor ne sont en fait que des régularisations d'installations existantes. Les multiples réglementations mises en place depuis 1976 sont longtemps restées lettre morte. Des éleveurs n'ont cessé d'agrandir leurs exploitations, en toute impunité. En 1994, il a été finalement décidé de mettre un terme à ce laxisme : la loi serait appliquée mais, afin d'éviter une révolution dans les campagnes, les contrevenants antérieurs seraient absous ! Le CDH devait avaliser les extensions sauvages précédentes, à condition qu'elles n'aggravent pas la pollution.

Dans les seules Côtes-d'Armor, près de 5 000 dossiers sont ainsi

arrivés sur le bureau du CDH, élaborés par les éleveurs selon un canevas commun, mis au point par les groupements porcins et les chambres d'agriculture. 4 000 demandes ont déjà été instruites. Un petit millier reste en attente. Le CDH traite 500 dossiers par an, à raison d'une trentaine par séance. « Une chaîne industrielle », juge Jacques Barthélémy, préfet des Côtes-d'Armor.

Mais, pour le représentant de l'Etat, « tous les dossiers acceptés sont aux normes ». « Réglementairement, tant qu'un dossier ne dépasse pas 170 unités d'azote, je ne peux pas le refuser », insiste-t-il. Le haut fonctionnaire affirme toutefois ne pas rester insensible aux arguments de M. Pochon lorsque le paysan lui explique que la réglementation est biaisée dans l'esprit, si ce n'est dans la lettre.

Cette carence et les contournements qu'elle permet ont été constatés par les gouvernements. Un arrêté du ministère de l'environnement, publié le 25 mars au *Journal officiel*, définit plus précisément les règles d'épandage, pour en finir avec certains comptes d'apothicaire. Mais la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) des Côtes-d'Armor a déjà annoncé qu'elle n'accepterait pas de nouveaux modes de calcul. La rétroactivité n'étant pas admise, le préfet assure que les dossiers approuvés ou en instance seront toujours régis par l'ancienne réglementation. « Il ne faut pas être injuste : nous avons déjà fait des efforts pour pousser les agriculteurs à améliorer leurs dossiers », explique M. Barthélémy. Nous développons également les stations de traitement du lisier, mais la résorption du nitrate dans l'eau n'est pas encore sensible car les effets ne sont pas immédiats. »

Mais, si les travaux de M. Pochon se révélaient exacts, les Côtes-d'Armor et probablement une bonne partie de la Bretagne continueraient à se retrouver en excédent chronique de nitrates. « Moralité : la pollution s'aggrave quand on nous dit le contraire, assure M. Le Bricquier. A quoi bon dépenser des milliards contre la pollution alors qu'on la laisse hypocritement prospérer à sa source ? »

Benoît Hopquin

www.ebanking.fr

Plus rien n'empêchera votre banquier d'écrire des mails à votre femme

Rendez-vous vite sur www.ebanking.fr il y a un ordinateur portable et son imprimante à gagner*

votre meilleur banquier c'est vous

ebanking

* Pour participer, inscrivez-vous comme membre sur le site www.ebanking.fr. Tirage au sort le 30/04/01. Les gagnants seront obligés de payer les frais de livraison des biens de consommation. Règlement disponible sur le site www.ebanking.fr.

R.C.S. B 4310 072 332

N°Azur 0 810 200 100

Prix d'un appel local d'un genre tel

Rennes est suspendue à la longue grève des conducteurs de bus

Depuis le 26 mars, l'agglomération vit sans transports en commun. Les syndicats, notamment la CGT, refusent le projet de la société exploitante, une filiale de la SNCF : faire monter les usagers par la porte avant des véhicules, afin de réduire la fraude

RENNES

de notre correspondante régionale

Ce ne sont visiblement pas des habitués des manifestations, ces quelque quatre cents commerçants, bien mis, qui défilent ensemble sans doute pour la première fois, mardi 17 avril. Ils avancent en hésitant derrière deux maigres banderoles, en chantant que « les kilomètres à pied ça use les souliers ». Le slogan n'est pas très offensif, mais de circonstance alors que les conducteurs de la Société des transports urbains rennais (STUR) ont entamé, la veille, leur quatrième semaine de grève. La prochaine fois, promettent ces commerçants, ils iront protester avec les usagers devant le dépôt de la plaine de Baud, dont pas un bus n'est sorti depuis le lundi 26 mars.

Certaines boutiques ont baissé le rideau plus tôt « pour faire valoir leur droit au travail dans un centre-ville vivant et dynamique ». Le calme inhabituel des rues piétonnes s'en trouve encore accentué. Tout juste y croise-t-on un peu plus de deux-roues et de rollers qu'à l'ordinaire, alors que les vacances scolaires viennent de prendre fin. Dans une ville où il est déjà extrême-

ment difficile de garer sa voiture en temps normal, les habitants limitent leurs déplacements. Le covoiturage s'est développé surtout le matin, pour aller au travail. Mais en fin de journée les salariés préfèrent souvent entamer à pied le chemin du retour vers les quartiers périphériques.

Cependant l'exaspération grandit dans toute l'agglomération au fur et à mesure que le conflit s'enlise. Lassitude et colère s'expriment auprès des élus, qui sont assaillis ; la presse locale publie des sélections de lettres d'usagers ulcérés, et le standard de la STUR reçoit près de trois mille appels quotidiens.

L'origine du conflit est assez simple : les grévistes (une majorité des 510 conducteurs de l'entreprise) refusent le projet que souhaite mettre en place leur direction pour réduire la fraude sur les titres de transport. La STUR veut, en effet, faire obligatoirement monter les passagers par l'avant des véhicules, ce que refusent les conducteurs, essentiellement pour des raisons de sécurité. La situation paraît bloquée, le médiateur nommé la semaine dernière n'ayant pas pour le moment réussi à concier-

lier les points de vue. « Ce principe existe dans d'autres villes », résume le directeur du marketing et de la communication de la société de transports, Eric Chareyron.

La STUR est une filiale de Via GTI - dépendante elle-même du groupe SNCF Participation -, qui gère les transports urbains de Lyon, Lille et de nombre d'agglomérations de l'ouest, « mais pas de Rouen », précise M. Chareyron, faisant allusion à une ville dans laquelle les conflits sont répétitifs.

L'entreprise est délégataire de service public pour Rennes Métropole, la communauté de trente-six communes. Sur un budget annuel de 255 millions de francs, 145 sont financés par les collectivités et 110 par les recettes.

Parmi les élus, le ton monte. « J'ai des gens en pleurs au téléphone, qui disent avoir perdu leur emploi parce qu'ils ne peuvent plus s'y rendre ! s'empare Daniel Delaveau (PS), vice-président chargé des transports. C'est une concep-

tion de l'action syndicale très datée. » Il balaie d'un revers de manche les plaintes sur le climat interne que dénoncent les conducteurs. La STUR est une « entreprise socialement exemplaire », souligne-t-il en rappelant qu'elle a adopté les 35 heures dès 1983.

LOCAUX OCCUPÉS NUIT ET JOUR

Mercredi 18 avril au soir, la STUR a saisi, en référé, le tribunal de grande instance de Rennes, qui devait rendre son jugement vendredi 20. Mercredi encore, le président de Rennes Métropole et maire (PS) de Rennes, Edmond Hervé, a rendu public un communiqué dans lequel il se demande comment une entreprise privée pourrait continuer à exister malgré « pas moins de 49 préavis de grève en six ans ». « Nous savons aujourd'hui, écrit le maire, que le motif réel de cette grève, animée par certains, concerne le pouvoir dans l'entreprise. » En effet, ce conflit tient d'une bagarre entre la CGT et la direction, surtout depuis que la CFDT, minoritaire, a appelé à reprendre le travail durant le week-end de Pâques.

Depuis mardi soir, des grévistes

occupent les locaux nuit et jour. Mercredi matin, sur 166 votants, 92 se sont prononcés, à bulletin secret, contre la sortie de quelques bus que tentait la direction et leur ont barré le passage.

Après presque quatre semaines de conflit, les grévistes semblent hésiter sur la conduite à tenir. Durant les deux premières semaines, les conducteurs réclamaient le retrait pur et simple du projet. Aujourd'hui, Jean-Marie Moriceau, secrétaire CGT, explique qu'il faudrait, pour clore cette longue bataille, obtenir un référendum afin de laisser les salariés s'exprimer. « Entre vous et nous de toute façon il n'y aura pas de gagnant, c'est trop tard », lançait une jeune conductrice à l'adresse d'un cadre. « Pour une fois qu'on ne réclamait pas des sous », a soupiré un collègue plus âgé, apparemment un peu déboussolé. Rendu furieux par la fermeté de sa direction, un gréviste s'est énervé : « Vingt-quatre jours de grève pour une histoire de porte, c'est vraiment se moquer des usagers. »

Martine Valo

► www.lemonde.fr/rennes

Dans d'autres villes, les sociétés de transports ont déjà adopté ce dispositif

POUR LES GRÉVISTES rennais, faire monter les passagers par l'avant des bus, comme le veut leur direction, c'est demander aux conducteurs d'exercer un contrôle sur les billets et donc les exposer aux réactions violentes de passagers récalcitrants.

Le patronat de cette branche, regroupé dans l'Union des transports publics (UTP), rappelle que le but de l'opération est d'obliger le passager à passer devant le chauffeur afin de réduire la fraude. « Aujourd'hui, les entreprises souffrent économiquement des fraudeurs, dit-on à l'UTP, elles doivent adopter des mesures. »

Les directions des sociétés de transports essaient de développer l'implantation de distributeurs de billets automatiques sur les sites des « gros arrêts », qui coïncident, le plus souvent, avec des trajets desservis par des bus articulés. Avec ce type de véhicule, la montée des passagers par plusieurs portes est quasiment une obligation, surtout aux heures de pointe.

DES RÉSULTATS CONTROVERSÉS

Mais, en dehors de ce type de véhicule, les sociétés de transports ont mis en place le système de montée par l'avant. Toulouse l'a inauguré, il y a une dizaine d'années : on l'appelle d'ailleurs la « Toulousaine ». Une quinzaine de réseaux d'autobus fonctionnent sur ce mode depuis deux à trois ans. C'est le cas des agglomérations de Montpellier, Tours, Angers, Le Mans, Brest, qui devraient bientôt être suivies par Caen et de Nantes.

L'objectif est d'étendre le dispo-

sitif au plus grand nombre des entreprises de transports urbains, qu'elles soient de droit privé, sous forme de sociétés d'économie mixte ou organisées en régie, qui sont membres de l'UTP : cette branche regroupe 160 sociétés de transports et 36 000 salariés (hors Ile-de-France).

Selon les chiffres affichés par le Groupement des autorités responsables des transports (GART), la fraude a diminué de manière spectaculaire entre 1999 et 2000 : de 11 % à 5,5 % à Tours ; de 9,4 % à 2,8 % au Mans ; de 11,6 % à 2,3 % à Angers ; de 12,6 % à 5,5 % à Brest. Pour les entreprises de transport urbain, lutter contre la fraude c'est accroître le chiffre d'affaires, ce qui est devenu pour elles une priorité tant elles ont besoin d'améliorer leur bilan. Aujourd'hui, plus de 50 % de leurs recettes sont assurées, en règle générale, par des dotations budgétaires des collectivités locales et territoriales.

A l'UTP, on explique que la lutte contre la fraude a des effets positifs sur la baisse des agressions à l'égard du personnel. Au GART, on cite l'exemple d'Angers où la baisse du nombre de resquilleurs se serait accompagnée d'une décade des incivilités et des agressions dans les bus : 396 en 1999 et 23 en 2000. Mais ce n'est pas toujours le cas. Ainsi, à Marseille, la régie des transports a voulu instaurer ce système, il y a une vingtaine d'années. « L'expérience a tourné court tant cela a favorisé les agressions », affirme un syndicaliste (Autonome) de la RTM.

Marcel Scotto

Décision avant la fin de l'été sur le troisième aéroport

JEAN-CLAUDE GAYSSOT, ministre des transports, a annoncé, mercredi 18 avril, que la décision sur l'emplacement du troisième aéroport dans le grand Bassin parisien serait « normalement prise avant la fin de l'été, sur la base des propositions des préfets des régions concernées ». Trois régions - Centre, Champagne-Ardenne, Picardie - ont été retenues par le gouvernement pour accueillir cette nouvelle plateforme aéroportuaire internationale, destinée à faire face à la forte croissance du trafic aérien et à soulager les aéroports de Roissy - Charles-de-Gaulle et Orly ainsi que leurs riverains. Une fois le site décidé, « il faudra enclencher le processus de décision », a rappelé le ministre. Et il ne faudra pas l'envisager dans une perspective de vingt ans, mais plus tôt, sinon nous ne pourrons pas faire face à l'évolution du trafic aérien ». Il a également indiqué que le troisième aéroport devra être proche d'une ligne de TGV « existante ou à venir ».

DÉPÊCHE

■ **PYRÉNÉES** : selon un bilan dressé par la Confédération du ski pyrénéen, les stations de sports d'hiver des Pyrénées ont connu, pendant la saison 2000-2001, une baisse de 25 % du chiffre d'affaires de leurs remontées mécaniques par rapport à l'hiver précédent. Les stations ont notamment souffert des conditions climatiques défavorables et d'un faible enneigement.

www.volkswagen.fr

CONSEILLER 0 800 834 150 - 24 h/24 - APPEL GRATUIT (SERVIR EN ROSE FR)

N° Vert 0 800 TDI 150

soutien psychologique aux ingénieurs motoristes concurrents.

Nouveau moteur TDI 150 sur Golf.

Consommation CE 93 (l/100 km) Je la Golf Comfort TDI 150, cycle urbain/extra-urbain/mixte: 7,4/4,3/5,3. Emissions CO₂ (g/km): 143. 3013 Volkswagen (13,12 franc l'accès, 1,20 franc la minute) - © 025 02 25 25 (0,50 franc la minute).

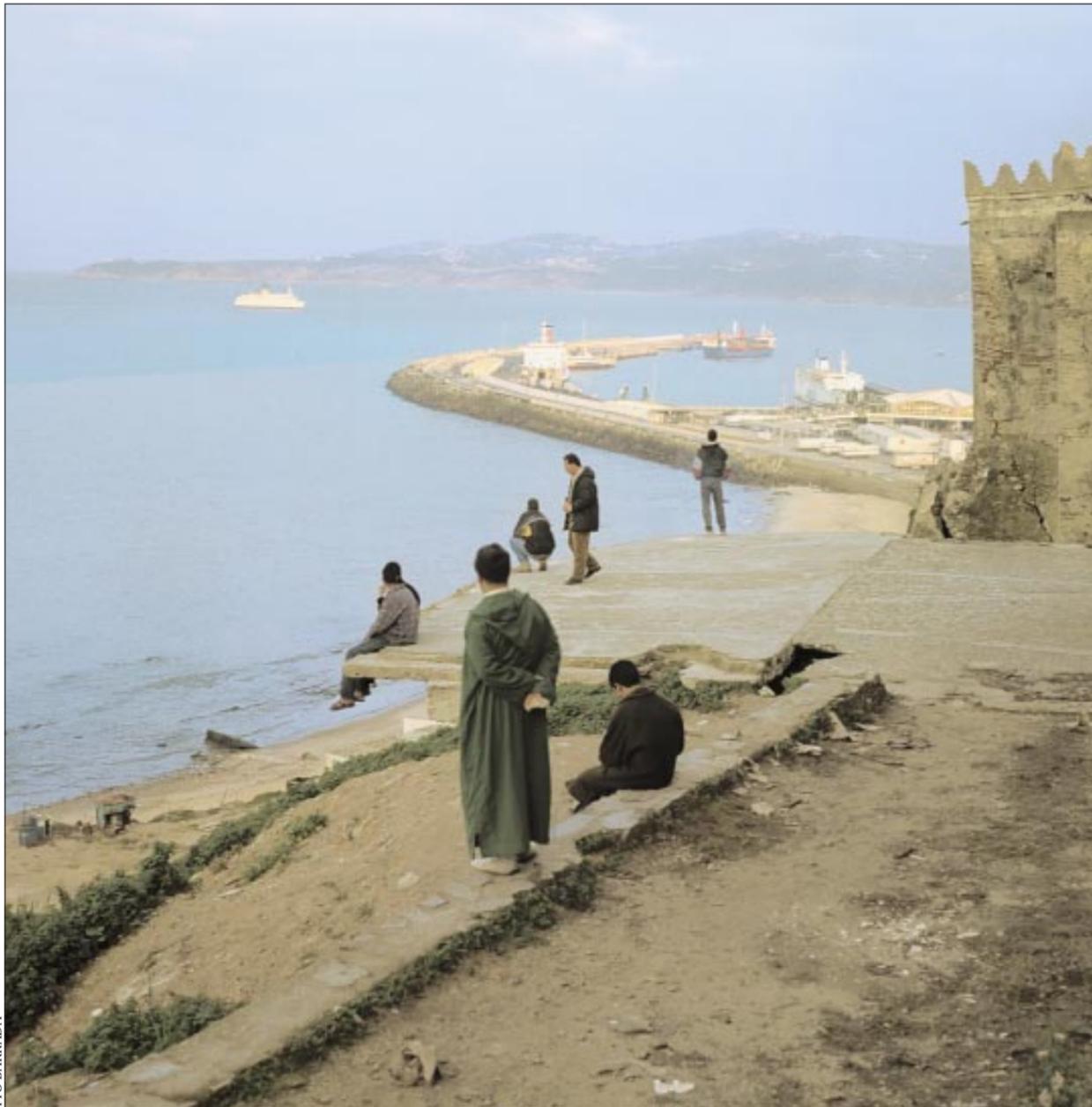
VUS de l'extérieur, les cageots de tomates font comme un haut mur rouge et blanc. Le poids lourd espagnol, immatriculé à Séville, est arrivé d'Agadir et attend, comme des dizaines d'autres camions, le feu vert des autorités marocaines. Le vent qui balaye le port de Tanger fait claquer le bas de l'affiche - « *Azura, la vraie nature!* » -, agrafée à la cargaison. L'hôtel Tangerinn, où descendaient Jean Genet et Allen Ginsberg, est à deux pas d'ici. De même que l'avenue d'Espagne, où Bernardo Bertolucci tourna une partie du film *Un thé au Sahara*, tiré du roman de Paul Bowles. Deux pas, deux siècles.

Sur le parking d'embarquement, c'est l'heure du dernier contrôle. En deux temps, trois mouvements, l'un des policiers en civil, « *spécialiste en odeurs humaines* », comme dit un de ses collègues, a escaladé le chargement. Il s'arrime au sommet des cageots, se penche vers l'intérieur, humant l'obscurité. Pour travailler, le nez suffit. Sur le tarmac, le chauffeur espagnol observe le spectacle, entouré d'une petite foule d'employés et de routiers - ces derniers guettant, comme lui, le moment d'embarquer pour Algésiras.

Soudain, les visages se figent. Le policier a levé une proie : un clandestin surgit lentement dans la lumière. Regard cassé, anéanti, gestes hésitants. Il est âgé de trente ans, à peine. On l'aide à dégringoler du camion. L'un lui secoue l'épaule, l'autre lui enlève ses lacets de chaussures - « *pour pas qu'il se suicide* ». Cinq autres « *harragas* » suivent. « *Harraga* », en arabe, signifie les « *brûlés* » : c'est ainsi qu'on appelle, au Maroc, les candidats à l'émigration clandestine, ceux qui, pour partir sans laisser de traces, ont brûlé leurs papiers. L'un d'eux porte deux jeans, enfilés l'un sur l'autre. Le camion est réfrigéré et le voyage - entre douze et quinze heures, pour le seul tronçon Agadir-Tanger - a été rude. Le sixième passager n'a pas tenu le choc. Il titube, s'évanouit. Une ambulance l'emporte. Les autres sont menottés et emmenés au poste. Le chauffeur, lui, ne sera pas inquiet : à moins que « *ses* » passagers clandestins l'accusent d'avoir été l'instigateur ou le complice de leur mésaventure, il pourra reprendre le volant et s'embarquer librement pour l'Espagne. Ce mardi est un jour ordinaire à Tanger.

Les six « *harragas* » du camion de Séville n'intéressent personne. Pas plus que les gamins qui traînent sur le port, bivouaquant au milieu des vieux containers, avec le rêve fou de pouvoir se glisser, un jour, sous le ventre d'un camion étranger en partance pour l'Europe. Vu d'ici, ce ne sont pas les perdants - trop nombreux - qui importent, mais les autres : ceux qui ont réussi, justement, à passer le détroit de Gibraltar, avec ou sans papiers. « *Trente à cinquante mille Marocains* » seraient « *susceptibles d'être expulsés d'Espagne* », s'inquiète l'hebdomadaire tangérois, *Les Nouvelles du Nord*, évoquant l'entrée en vigueur, le 23 janvier 2001, de la nouvelle loi espagnole sur les étrangers.

L'argent des émigrés représente, pour le nord du Maroc, la première source de revenus. C'est d'Allemagne surtout, mais aussi du Benelux et des Pays-Bas, que s'effectue le gros des transferts. Nador, ville d'attache de nombreux émigrés natifs du Rif, est donnée comme la deuxième place bancaire du royaume, après Casablanca. Quant à l'argent du cannabis et de la contrebande, il continue à faire vivre - ou survivre - une bonne partie de la population, en dépit de son caractère illégal. Plusieurs dizaines de milliers de personnes franchissent, chaque jour, les frontières de Ceuta et de Melilla, rapportant au Maroc - par voitures entières,



YTO BARRADA

Tanger la canaille

Il y avait le hachisch et la contrebande. Aujourd'hui, il y a, en sus, les « harragas », les émigrés clandestins. Tanger a toujours vécu de trafics. Le port, dernière étape avant l'Europe, n'a pas vraiment rompu avec ses traditions interlopes

quand ce n'est pas à dos d'homme ou de mule - des tonnes de marchandises achetées et revendues à bas prix, dans des conditions frauduleuses. Et les exportations de hachisch vers l'Espagne sont en pleine expansion : selon les estimations de la garde civile espagnole, le volume des saisies de hachisch (dont 95 % viennent du Maroc) aurait presque doublé en trois ans, passant de 134 tonnes en 1996 à 300 tonnes en 1999. La tendance est la même, côté marocain : en l'an 2000, dans la seule région du Nord, quelque 90 tonnes de hachisch ont été saisies, dont 82 tonnes dans le port de Tanger - soit deux fois plus qu'en 1999.

Tangérois d'adoption et Rifain d'origine, Mohamed Choukri, curieusement, n'a jamais été tenté par l'exil. Assis près du comptoir, au fond du bar l'El Dorado - « *mon bureau* », annonce-t-il -, l'ancien ami de Jean Genet a pourtant connu de très près, quand il était enfant, et la misère et la famine. C'est ce que racontait son premier livre, *Le Pain nu* (Maspero, 1980) : l'exode d'une famille, quittant son village du Rif pour Tanger, à la fin des années 1940. Ce récit autobiographique, plein de sexe et de kif, de prostituées et de contrebandiers, a mis plus de vingt ans avant d'être autorisé, en octobre 2000, à paraître au Maroc dans sa langue arabe originale.

« *Quand je suis arrivé, se rappelle-t-il, il y avait deux Tanger, deux rivages : le Tanger colonialiste et international ; et le Tanger arabe, fait de misère et d'ignorance. A l'époque, pour manger, je faisais les poubelles. Celles des Européens, de préférence, car elles étaient plus riches.* » Ces derniers sont partis, après l'indépendance, quand la ville a perdu son statut de zone internationale et les privilèges afférents. Les autres sont restés : c'est bien plus tard que Tanger et les villages côtiers du Nord ont inventé les mots de « *harraga* » et de « *pateras* », ces barques où s'entassaient, pour traverser le détroit, les candidats à l'exil. En

1956, le jeune Choukri hésite. Il a vingt ans et il commence seulement d'apprendre à lire et à écrire : « *J'avais le choix entre continuer à vendre du kif et des cigarettes de contrebande aux Américains, ou partir étudier à Larache pour devenir instituteur.* » Ce sont les livres qui l'ont « *sauvé* », aime-t-il à répéter.

Le kif et la contrebande ? Une histoire aussi vieille que Tanger. « *Paul Bowles ne fumait des cigarettes - anglaises - que dans les réceptions. Sinon, il fumait du kif. Comme tout le monde. Comme Ginsberg, comme Kerouac.* » C'était l'époque du Tanger-bohème, du Tanger-jet-set, du Tanger-beatnik, avant que le trafic de hachisch, demande européenne oblige, ne s'organise à grande échelle. On ne parlait pas des parains de la drogue. « *Les empe-*

septembre 1997, l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD). Les trafiquants, eux, sont tombés. Du moins, certains d'entre eux. C'est le cas d'Ahmed Bounekkoub, plus connu à Tanger sous le surnom de *Dib* (le Loup). L'immeuble qu'il a fait construire place du Faro, en plein centre-ville, est aussi célèbre que son énorme villa-bunker, disposant d'un chenal d'entrée pour les bateaux, et qui domine la plage de Sidi Kanekouch, à quelques kilomètres au nord de Tanger. Depuis presque cinq ans, la villa garde ses volets clos. L'immeuble du centre-ville, en revanche, continue de louer ses bureaux à des sociétés marocaines. Quand au Loup, il dort en prison.

L'arrestation, en 1996, du Loup et d'une douzaine d'autres éléments parraïns du « *cartel de Tan-*

« **Paul Bowles ne fumait des cigarettes que dans les réceptions. Sinon, il fumait du kif. Comme tout le monde. Comme Ginsberg, comme Kerouac** »

Mohamed Choukri, écrivain

reurs n'étaient pas encore arrivés », résume Choukri, en lampant une gorgée de bière. « *A présent, ils sont tous en prison!* », ajoute-t-il, rêveur.

TOUS ? Peut-être pas. Plusieurs notables de la région, hommes d'affaires ou politiques, dont les noms avaient été cités, dans les années 1990, lors des campagnes gouvernementales d'« *assainissement* », destinées à lutter contre le trafic de drogue, ont été rapidement blanchis - si l'on peut dire - de toutes les accusations portées contre eux. « *Faut-il s'étonner qu'aucun des procès de 1996 ne se soit appuyé sur les relations que les trafiquants entretenaient avec la bonne société?* », s'interrogeait, dans son rapport 1995-1996 sur le Maroc, publié en

ger » avait frappé la ville de stупeur. Finis les « *immeubles à la menthe* », ces grandes barres de béton aussi voyantes qu'inhabitables, qui ont longtemps servi à « *blanchir* » l'argent du haschich et de la contrebande ! Finis aussi les aides aux nécessiteux, qui avaient rendu populaires certains de ces Mandrin du kif ! Depuis que ses « *empereurs* » sont en prison, Tanger joue les discrètes : « *Les trafiquants marocains ne rapatrient plus leur argent, ils investissent en Europe* », précise Sami El Jai, qui fut, jusqu'à sa condamnation pour meurtre, il y a onze ans, l'un des journalistes vedettes de la radio tangéroise Médi 1. « *Dib et moi, sommes sans doute les prisonniers les plus célèbres du Maroc* », sourit-il, malicieux.

Théoriquement, il faut un per-

mis de visite pour accéder aux prisonniers. Mais de la théorie à la pratique... Tanger-la-discrète, Tanger-la-muette n'est pas aussi farouche qu'on croit. « *Nos bureaux sont ouverts tous les après-midi, de 15 heures à 17 h 45* », avait plaisanté le journaliste, contacté par téléphone. Mais oui, par téléphone ! Les quelque trois mille « *locataires* » de la prison de Tanger l'utilisent, en effet, soit sous sa forme fixe - des appareils ont été installés et leur usage est autorisé, sous certaines conditions, par l'administration -, soit sous la forme de portables - officiellement interdits, mais dont une dizaine de privilégiés disposent. La Colombie n'est pas si loin.

MÊME si la prison souffre de « *surpopulation* », même si le centre socio-éducatif et les installations sportives ne sont accessibles, insiste Sami El Jai, qu'à « *quatre cents détenus au maximum* », la mariée n'est pas laide. Du moins pour ceux que l'on appelle, ici, les « *intouchables* ». Ce n'est pas Sami El Jai qui dira le contraire, lui qui a négocié avec l'administration pénitentiaire le droit de se servir d'une machine à écrire, de monter un orchestre de jazz et de faire de la peinture. Ses tableaux sont d'ailleurs exposés à Rabat et vendus en cartes postales. Et ses chroniques, intitulées « *32 à l'ombre* », ont fait longtemps, sans que personne y trouve à redire, les beaux jours de l'hebdomadaire *Maroc Hebdo*.

Le parloir, où l'ancien journaliste vedette accueille ses hôtes, a les allures d'un café populaire - à la différence près qu'on y admet les femmes. Dans la petite salle aux murs gris, décorés de posters rupestres, une dizaine de détenus sont assis autour de tables en plastique, discutant à voix basse avec leurs visiteurs, sous l'œil morose de deux gardiens. Un serveur, en veste blanche froissée, passe avec un plateau. « *Thé noir ou thé vert?* ». Pour un peu, on se croirait dans les salons de l'hôtel El Minzah... A la table voisine, un détenu en jogging avale une énorme pizza, que sa visiteuse, une blonde plantureuse à l'accent hollandais, vient de lui apporter. Plus loin, une mère espagnole discute avec son fils.

C'est ici, dans ce parloir « cinq étoiles », que la plupart des détenus étrangers reçoivent leurs proches. Les trois ou quatre « *empereurs* », que compte la prison de Tanger y viennent aussi régulièrement pour rencontrer les leurs. Mais ils disposent, en sus, dans une autre aile du bâtiment, d'un « *grand salon marocain, une merveille!* », aménagé « *à leur demande et à leurs frais* » afin de recevoir, chaque début de mois, épouses et enfants, raconte une femme de condamné, l'œil ébloui.

« *La contrebande et le kif, c'est péché!* », martèle Fatima. Autre décor, autre discours. Pour cette mère de famille de Beni Ouriaghel, un de ces quartiers misérables de la périphérie de Tanger, où s'entasse la majorité des 800 000 habitants de la ville, l'affaire est entendue. C'est Dieu qui donnera « *le pain et la chance* » à ses six enfants. Les filles pourront peut-être trouver à s'embaucher à l'usine de crevettes ou dans le textile. Plusieurs sociétés étrangères ne se sont-elles pas implantées dans les zones industrielles ? Qu'importe si les salaires sont bas ! Quand aux garçons, Fatima soupire. Elle connaît l'histoire de ces jeunes, « *des gosses de douze ans, quatorze ans* », qui ont réussi à passer en Espagne, en s'accrochant sous des camions. « *Sinon, il y a le bateau, mais c'est cher. Il faut compter dix ou douze mille dirhams* », ajoute-t-elle, l'air rêveur. D'un geste las, elle montre la terre nue, qui s'étale devant la maison, creusée de rigoles noires et parsemée d'ordures. Puis elle rit, intimidée, avant de demander tout à trac : « *Est-ce qu'en Europe aussi, vous avez de la boue?* »

Catherine Simon

POLITIQUE MONÉTAIRE La Réserve fédérale américaine a baissé, par surprise, ses taux d'intérêt de 0,5 point, mercredi 19 avril. C'est la quatrième fois depuis le début de l'année

que le loyer de l'argent est réduit, outre-Atlantique. ● ALAN GREENSPAN cherche ainsi à restaurer la confiance, notamment des consommateurs, et à contenir le ralentissement

économique, qui pourrait être plus accentué que prévu. ● LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE est, du même coup, sous pression, puisque elle n'a toujours pas, elle, assoupli sa

politique monétaire. Les taux américains sont désormais inférieurs d'un quart de point aux taux européens. ● LE PRÉSIDENT DE L'EUROGROUPE, Didier Reynders, par ailleurs ministre

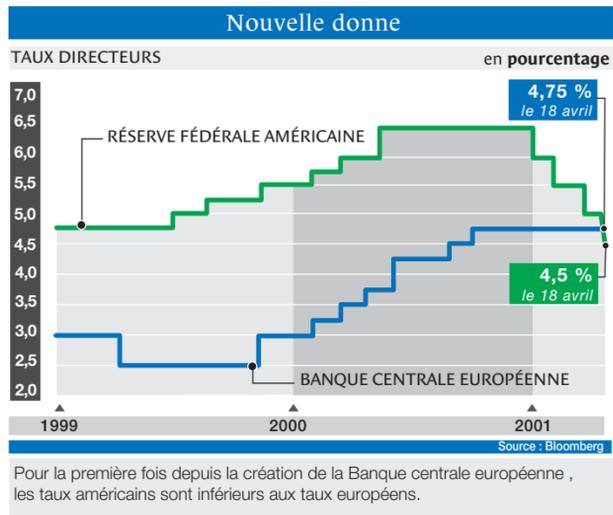
belge des finances, suggère, dans un entretien au *Monde* que la balle est dans le camp de la BCE. Il parle d'un taux de croissance de l'économie de 2,5 % à 3 % en 2001.

La baisse des taux américains ébranle le statu quo monétaire européen

La Réserve fédérale a baissé par surprise ses taux d'un demi-point, mercredi 18 avril. La BCE, qui n'a toujours pas entamé de mouvement de baisse, est pressée de justifier sa politique, d'autant que, pour la première fois depuis la création de l'euro, son taux d'intérêt est supérieur au taux américain

CRITIQUÉE pour de ne pas avoir baissé ses taux alors que la croissance européenne est en perte de vitesse, la Banque centrale européenne (BCE) va de nouveau se trouver sous pression après la décision de la Réserve fédérale américaine (Fed) d'abaisser ses taux d'un demi-point, mercredi 18 avril. La BCE est la seule grande banque centrale à ne pas avoir encore assoupli sa politique monétaire dans le sillage de la Fed.

Pour la première fois depuis la création de l'institut monétaire européen début 1999, les taux américains sont passés en dessous des taux européens (4,5 % pour le taux des fonds fédéraux américains contre 4,75 % pour les taux européens). La BCE, qui s'était réunie, mercredi 11 avril sans modifier sa politique monétaire, tient son prochain conseil jeudi 26 avril. Pour la plupart des économistes, tous les éléments sont réunis pour décider les autorités monétaires européennes à détendre les taux d'intérêt dans les prochaines semaines. « L'ampleur de la baisse des taux américains et son moment d'intervention suggèrent que les facteurs de risques pesant sur l'économie américaine persistent. Dans un tel contexte, l'économie européenne ne sera pas épargnée par un fort ralentissement de la croissance américaine, estime Nordine Naam, économiste à la



Caisse nationale des Caisses d'épargne. Cette baisse surprise des taux aux Etats-Unis renforce donc à nouveau les anticipations de baisse des taux directeurs européens ».

Les explications de la Réserve fédérale, mercredi, militent également, en faveur d'une baisse des taux en Europe, selon Philippe Waechter, économiste en chef chez Banque Populaire asset management : « Dans son communiqué de presse, la Fed fait référence au

ralentissement de l'activité à l'étranger comme un facteur de pénalisation de la croissance américaine. Clairement, la BCE doit prendre le chemin de la baisse pour ne pas se retrouver pénalisée. Avec une inflation à 2,4 % qui tend vers 2 %, le taux réel de la BCE est de l'ordre de 2,5 % à 2,75 % soit un point de plus que celui observé aux Etats-Unis (1,5 %). Même si les perspectives de croissance en Europe sont meilleures qu'aux Etats-Unis, la BCE

doit, pour ne pas pénaliser la croissance européenne, réduire ses taux rapidement d'au moins un demi-point. L'objectif doit être de ramener rapidement les taux à 4,25 %. L'Europe doit entrer dans le mouvement général de baisse de taux car le risque inflationniste n'est pas aujourd'hui le risque le plus élevé ».

D'autant que la situation économique sur le Vieux Continent justifie pleinement une action de la BCE, selon Eric Chaney, co-directeur de la recherche de Morgan Stanley Dean Witter : « La Banque centrale arrivera à la conclusion que l'économie s'affaiblit en Europe, que l'industrie manufacturière européenne est quasiment en récession, que la consommation n'est pas aussi brillante que l'on pouvait le penser, et que les entreprises vont réviser en baisse leurs investissements ». La BCE aura en outre beaucoup de mal, selon Antoine Brunet, expert chez HSBC-CCF, à ne pas reconnaître le risque de récession internationale lors des réunions du G7 et du Fonds monétaire international (FMI) les 27 et 28 avril.

Malgré la pression qui va s'accroître sur la politique monétaire européenne, la Banque centrale pourrait conserver sa position d'attente, estime pour sa part David Naudé, économiste à la Deutsche Bank. « La baisse des taux américain entre deux réunions est une réel-

le surprise et on en distingue mal les raisons pour le moment. Les récents indicateurs n'ont pas marqué une nouvelle détérioration brutale, les marchés actions avaient déjà commencé à se reprendre. Dans ce contexte on voit mal la BCE suivre sur la base d'un risque lié à un effet richesse, la seule explication plausible

« Jamais l'opposition entre les deux modèles de banque centrale n'aura été aussi forte »

avancée par la Fed. » Enfin, si la Réserve fédérale parvient à redresser la croissance économique américaine par ses multiples actions sur les taux d'intérêt, la croissance européenne pourrait reprendre de l'élan sans avoir besoin d'un assouplissement monétaire. Une telle

amélioration de la conjoncture en Europe relancerait alors les craintes inflationnistes, et cela militerait, selon Ciaran O'Hagan, analyste chez Lehman Brothers, pour un statu quo en Europe.

« Fidèle au décalage historique de cinq mois observée entre les deux banques centrales, la BCE pourrait accompagner la détente monétaire de la Fed initiée le 3 janvier seulement en juin... en étant optimiste, note Emmanuel Ferry, économiste chez Exane. Jamais l'opposition entre les deux modèles de banque centrale n'aura été aussi forte, au grand dam de la croissance européenne. La stratégie jusqu'au-boutiste de la BCE pourrait conduire à revoir encore en baisse les perspectives de croissance de la zone euro cette année. A court terme, c'est l'euro qui pâtira des divergences actuelles des politiques monétaires ». La devise européenne, se négociant à 0,873 dollar, jeudi matin, après s'être affaiblie la veille, juste après la baisse des taux, à 0,87 dollar.

Cécile Prudhomme

TROIS QUESTIONS À...

DIDIER REYNDERS

1 Vous qui êtes le ministre belge des finances et le président de l'Eurogroupe, comment interprétez-vous cette baisse des taux de la Réserve fédérale ?

Il est probable que la Réserve fédérale ait recueilli de nouvelles indications et que cela l'ait incité à vouloir réagir à court terme. Lors du prochain G 7, qui aura lieu à la fin de ce mois, nous aurons un échange avec les autorités américaines et notamment avec les autorités monétaires, sur leur appréciation du ralentissement et sur les effets qu'elles attendent de ces ajustements monétaires. Nous devons en effet savoir si elles persistent à penser que le ralentissement s'achèvera au troisième trimestre ou si elles ont maintenant revu leur diagnostic. Il faut que nous entendions leur analyse.

2 Quel sera, selon vous, l'impact de ce ralentissement américain sur la conjoncture européenne ?

L'impact est d'abord psychologique. Il faut évidemment avoir à l'œil les évolutions, mais les capacités de croissance interne de l'Europe sont fortes. Je suis tout à la fois optimiste et réaliste, même si depuis peu, c'est le réalisme qui domine. Je pense que la croissance

européenne devrait être comprise cette année et l'année prochaine entre 2,5 % et 3 %. La Commission européenne présentera ce week-end ses nouvelles prévisions économiques. Elles devraient aller dans le même sens.

3 Le 10 avril, vous avez fait sensation en demandant à la Banque centrale européenne de « prendre ses responsabilités en matière de politique monétaire ». Pourquoi tarde-t-elle à réagir ?

Dans le cadre de l'Union économique et monétaire, une répartition des tâches a été organisée pour le policy-mix [politique monétaire et budgétaire]. La responsabilité de la politique monétaire incombe donc à la BCE. Mais cette répartition des tâches doit s'effectuer dans le cadre d'un dialogue entre la Banque centrale et l'Eurogroupe. Il faut donc que chacun assume ses responsabilités sans susceptibilité. Or aujourd'hui nous constatons un ralentissement. Que faut-il donc faire ? D'abord le dire. Les conséquences budgétaires doivent être tirées par les ministres des finances, en coordination dans l'Eurogroupe. Les conséquences au niveau de la politique monétaire sont de la responsabilité de la BCE, le tout dans un esprit de dialogue.

Propos recueillis par Laurent Mauduit

La Réserve fédérale intervient pour la quatrième fois depuis le début de l'année

NEW YORK

de notre correspondante

Successivement magicien, dieu, acrobate, puis plus récemment idole déchue, Alan Greenspan entame aujourd'hui une nouvelle carrière, celle de psychologue. Car en décidant, à la surprise générale mercredi 18 avril, de baisser de nouveau les taux directeurs d'un demi-point entre deux réunions régulières du comité monétaire, le président de la Réserve fédérale a d'abord voulu provoquer un choc psychologique chez les consommateurs et leur insuffler la dose de confiance nécessaire pour les encourager à participer à la relance de l'économie américaine.

C'était du moins l'analyse dominante mercredi à New York, au soir d'une journée particulièrement dense qui avait commencé par une conférence téléphonique, tenue dans le plus grand secret à 8 h 30, par M. Greenspan et ses partenaires du comité monétaire. En à peine plus d'un quart d'heure, la décision de ramener le taux interbancaire de 5 % à 4,5 % et le taux d'escompte à 4 % en leur imposant la quatrième baisse de l'année – et la deuxième hors réunions régulières – était prise.

AFFIRMER SON INDÉPENDANCE

Annoncée peu avant 11 heures, elle eut un effet de dopage fulgurant sur les marchés boursiers qui devait s'étaler sur toute la journée : à Wall Street, l'indice industriel Dow Jones a gagné 399 points soit 3,9 % de sa valeur, le Nasdaq, plus chargé en valeurs technologiques, a fait un bond de 8,1 % et le Standard & Poor's 500, l'indice jugé le plus représentatif, a également progressé de 3,9 %. Signe symbolique, le Dow Jones s'est de nouveau installé au-dessus de la barre des 10 000 et le Nasdaq au-dessus des 2 000.

Mais de l'avis général, ce ne sont pas les marchés qu'Alan Greenspan avait en tête. Il s'attache au contraire ces derniers mois à montrer qu'il n'est pas au service de la Bourse et à affirmer l'indépendance de la Fed par rapport aux marchés. Non, ce que visait le président de la Fed, c'était le consommateur et sa sacro-sainte confiance, ingrédient essentiel de l'expansion économique américaine. Solide, le consommateur américain a remarquablement résisté à la décélération brutale que connaît l'économie depuis la fin 2000 et a

même continué à dépenser.

Mais, de toute évidence, la Fed est consciente que son moral n'est pas à toute épreuve et souhaite éviter que des chiffres comme ceux de l'emploi de mars, qui ont vu le nombre de suppressions d'emplois augmenter subitement (86 000) même si le chômage reste à 4,3 %, ne contribuent à le miner ; l'indice de confiance des consommateurs établi par l'Université du Michigan, l'un des indices les plus surveillés à cet égard, a révélé début avril une pointe de pessimisme en tombant à son niveau le plus bas depuis huit ans. Le message que leur adressent aujourd'hui les hommes de la Fed est clair, souligne Diane Swonk, économiste à Bank One à Chicago : « Ils prendront toutes les mesures nécessaires pour empêcher le bateau de sombrer ».

Dans un communiqué, la Fed explique ce qui l'a amenée à intervenir cette semaine. L'examen des données statistiques publiées depuis sa dernière réunion du

20 mars, dit-elle, a apporté quelques signes encourageants : bonne réduction des excédents de stocks, maintien raisonnable des dépenses de consommation et de logement et taux de progression de la productivité largement intact. Mais d'autres éléments restent très préoccupants : la baisse persistante des investissements en capital, l'effet de richesse négatif et le risque de ralentissement de la croissance à l'étranger « menacent de maintenir le rythme de l'activité économique à un niveau de faiblesse inacceptable ».

« UN AVENIR PRÉVISIBLE »

Un autre facteur, souligné par *Business Week*, a peut-être encouragé M. Greenspan à agir vite et énergiquement : le niveau d'endettement des ménages et des entreprises accumulés à la fin des années 1990, pompe les liquidités que la Fed injecte dans le système et ralentit la croissance.

Reste à savoir si l'effet de la

mesure prise mercredi, et applaudie par l'ensemble des milieux financiers et économiques américains, ira au-delà de l'embellie d'une journée à Wall Street. Signe qu'elle ne considère pas sa tâche comme terminée, la Fed laisse dans son communiqué la porte ouverte à d'autres baisses « dans un avenir prévisible » c'est-à-dire, dit-on à Wall Street, dès sa réunion du 15 mai. La majorité des économistes de Wall Street consultés par Reuters et CNBC prévoient une nouvelle baisse d'un quart de point, voire d'un demi-point le 15 mai. Bruce Steinberg de Merrill Lynch prévoit que l'on arrivera à 4 % au milieu de l'année. D'autres pensent que la Fed peut aller jusqu'à 3 %. Bref, comme dit Abby Joseph Cohen, de Goldman Sachs, la plus optimiste des gourous de Wall Street : « La Fed est résolument au travail » et c'est quand même sacrément rassurant.

Sylvie Kauffmann

L'indice du Nasdaq croit voir le bout du tunnel

La baisse surprise des taux d'intérêt décidée par la Banque centrale américaine est venue conforter l'optimisme du Nasdaq, qui affichait déjà une hausse de plus de 5 % avant que la nouvelle ne soit connue.

Le PDG d'Intel, Craig Barrett, avait déjà permis à l'indice Nasdaq de franchir en hausse le seuil symbolique des 2 000 points, en suggérant que le plus dur de la crise de l'investissement technologique était passé. « Nos activités de microprocesseurs semblent se stabiliser », avait indiqué M. Barrett, en même temps qu'une baisse de 82 % de son bénéfice trimestriel.

Après la baisse des taux de la Fed, le Nasdaq a ensuite progressé de plus de 9 % puis a terminé sur un gain de 8,12 % la quatrième plus forte hausse de son histoire, à 2 094,44 points. Le marché a choisi d'ignorer l'avertissement formulé par Hewlett Packard sur ses résultats au second trimestre, et n'a retenu que les bonnes surprises d'AOL Time Warner ou AMD.

Chiffres clés		(en milliers, sauf pour les montants par action)	
	2001	2000	
Premier trimestre			
Chiffre d'affaires d'exploitation	\$ 2 909 434	\$ 2 137 442	
Bénéfice net	\$ 235 888	\$ 136 158	
Bénéfice de base par action	\$ 0,41	\$ 0,24	
Bénéfice dilué par action	\$ 0,41	\$ 0,24	
Nombre moyen d'actions en circulation	573 060	566 886	
Nombre moyen d'actions en circulation compte tenu de la dilution	581 412	576 541	

* Les résultats du premier trimestre 2001 comprennent une charge de 25 millions de dollars (0,04 dollar par action, dilué) représentant des activités de recherche-développement en cours, liées à l'acquisition de Bull CPB

Schlumberger annonce pour le premier trimestre de 2001 un chiffre d'affaires d'exploitation de 2,91 milliards de dollars, en hausse de 36 % par rapport à la même période de l'année dernière.

Si l'on exclut une charge de 25 millions de dollars (0,04 dollar par action après dilution) pour des activités de recherche-développement en cours, liées à l'acquisition de Bull CPB, le bénéfice net s'établit à 261 millions de dollars (0,45 dollar par action après dilution), contre 136 millions de dollars (0,24 dollar par action après dilution) l'année dernière.

Si l'on exclut les coûts liés à l'acquisition (R-D en cours, amortissement de l'écart d'acquisition, et amortissement des immobilisations incorporelles identifiables), le bénéfice net par action est de 0,51 dollar par action (après dilution) contre 0,27 dollar par action (après dilution) pour la même période de l'année dernière.

Le chiffre d'affaires des Services pétroliers a augmenté de 49 % par rapport au premier trimestre de 2000, le nombre d'appareils de forage en activité dans le monde, répertorié par M-1, progressant de 30 %. Le chiffre d'affaires a augmenté de 13 % par rapport au quatrième trimestre de 2000.

Le chiffre d'affaires de Resource Management Services accuse une baisse de 5 % par rapport au premier trimestre de l'année dernière. Le chiffre d'affaires de

Schlumberger

Résultats du premier trimestre 2001

Test et Transactions a progressé de 14 % par rapport à la même période de 2000.

Euan Baird, président-directeur général, a déclaré : « La montée en puissance continue de l'activité en Amérique du Nord, associée à l'amorce d'une reprise dans d'autres régions, apparaît clairement dans les résultats des Services pétroliers pour ce trimestre. L'efficacité de notre organisation GeoMarket nous a permis d'optimiser nos performances en termes de croissance du chiffre d'affaires et d'amélioration des marges d'exploitation par rapport au trimestre correspondant de l'année dernière. Cette dynamique de hausse semble bien partie pour durer, à moins qu'un ralentissement économique mondial ne réduise la croissance de la demande de pétrole. »

L'acquisition de Sema a été achevée le 6 avril 2001, moins de deux mois après l'annonce de la transaction, et le processus d'intégration est déjà en cours. Schlumberger Sema est une société de produits et services de technologies de l'information du XXIe siècle, qui allie une connaissance approfondie de certains secteurs industriels à des compétences de pointe en matière de technologies de l'information et de réseaux. Cette combinaison unique de compétences permettra à nos clients d'opérer leur mutation vers les activités en ligne et de réaliser de substantielles économies, par la transformation de données en décisions en temps réel. »

La presse en ligne s'apprête à faire payer ses lecteurs pour assurer sa survie

La chute des recettes publicitaires incite les éditeurs de journaux sur la Toile à revoir le principe du tout-gratuit. La revue « Transfert » fera payer ses archives d'ici juin. Les titres adossés à des groupes de presse s'en sortent mieux et souvent, une synergie accrue est recherchée entre rédactions papier et électronique

ILS SONT quelques-uns, en France, à s'être lancés seuls dans l'aventure de l'information sur Internet, sans l'appui de groupes de presse traditionnels. D'autres, bien qu'issus de ces structures, ont trouvé un ton, un contenu ou une périodicité qui leur confèrent une identité plus ou moins propre. Tous peuvent déjà tirer, de leur courte existence, un bilan souvent sans complaisance. Les remises en cause sont d'autant plus nécessaires que la réduction des budgets publicitaires en ligne, si elle reste pour l'instant moins perceptible qu'aux Etats-Unis (lire ci-dessous), menace la viabilité de certains projets.

« Le marché publicitaire a décliné », constate Emmanuel Parody,

directeur éditorial de ZDNet.fr. Résultat, ce site d'information sur les nouvelles technologies, « rentable » en 2000, enregistre des résultats « plus délicats depuis quelques mois ». « Personne n'avait anticipé un tel effondrement du marché publicitaire en ligne », renchérit Christophe Agnus, directeur de Transfert. Abordant, sous un angle grand public, l'impact des nouvelles technologies sur la société, l'économie et la culture, ce site pionnier, lancé sur fonds propres en septembre 1998, publiée à la fois un magazine mensuel sur papier et un site d'information remis à jour quotidiennement.

Ce dernier a vu son marché publicitaire chuter de 50 % au

cours de la première moitié d'avril par rapport à la même période de mars, précise M. Agnus. Pas de quoi s'inquiéter, s'empresse-t-il d'ajouter : « Il nous reste assez d'argent pour atteindre l'équilibre financier, prévu pour la fin de 2001 ou le début de 2002. »

En cette période de turbulences, mieux vaut, pour un site d'informations, disposer d'un lectorat spécialisé et s'adosser à un grand groupe, analyse Jean Weiss, directeur de la publication de 01 Net, qui se trouve dans ce cas de figure. « On tient notre budget parce qu'on est sur un marché porteur », celui de la presse spécialisée destinée aux professionnels et aux « technos », les fanatiques d'informatique et gros

consommateurs d'Internet. « Les grands annonceurs high-tech, IBM ou Microsoft, le savent », poursuit-il.

Son site peut aussi compter sur les rédactions des titres papier du groupe Tests (Vivendi Universal Publishing), qui l'alimentent quotidiennement (01 Informatique, Internet professionnel, Micro Hebdo, NewBiz, Le Nouvel Hebdo, etc.). Son rival direct sur ce créneau spécialisé, ZDNet.fr fait, lui, appel à la production (en anglais) des sites de l'américain CNET, sa maison mère depuis son rachat en 2000.

GARANTIR LA RENTABILITÉ

Qu'ils soient indépendants ou non, les sites d'informations en ligne sont tous à la recherche d'une recette qui leur garantirait enfin la rentabilité. Tous réfléchissent à la même chose : faire payer les lecteurs. « On ne peut plus se permettre de tout donner gratuitement, souligne M. Agnus. Il faut créer l'idée chez le lecteur que ce n'est pas parce que c'est sur Internet que tout est gratuit. » Ainsi, avant juin, les archives en ligne de Transfert seront payantes, dans un délai de quinze jours à un mois après la sortie du mensuel. Les abonnés du magazine, en revanche, en seront exemptés.

Le tournant du payant ne sera pas facile à prendre, estime toutefois M. Weiss. « A l'inverse du Minitel, Internet est parti sur un modèle gratuit et ce sera dur de remonter la pente. Tout le monde a peur de sauter le pas et de perdre de l'audience », objecte-t-il. Dans leur quête de nouvelles recettes, certains titres en ligne font le pari de la diversification. ZDNet et Transfert, par exemple, produisent des suppléments pour d'autres publications nationales. Le second étudie un projet de coopération avec des journaux régionaux, afin de leur

fournir du contenu éditorial pour les nouvelles technologies.

Le site Journaldunet.com, consacré au Web, possède un statut à part dans cette petite galaxie. Son propriétaire, le français Benchmark Group, a pu dégager des bénéfices en 2000 grâce à ses activités d'études et d'analyse sur Internet. Et les journalistes du site ne disposent pas de la carte de presse – un choix de leur direction –, ce

Le cas de 18h.com est symptomatique de cette tendance. Créé en mars 1999, ce site d'informations économiques dépendait du groupe L'Expansion (Vivendi), « mais avec une séparation très marquée au niveau rédactionnel », se souvient Yves Adaken, responsable éditorial du site. Désormais, la priorité est à l'intégration et au recentrage sur la marque L'Expansion. A tel point que 18h.com pourrait bientôt ne

Des audiences difficilement mesurables

En l'absence d'une norme d'audience sur Internet fiable et reconstruite par tous, il est difficile d'évaluer le nombre de lecteurs des sites d'informations en ligne. Nombreux sont les titres qui se réfèrent au classement Cybermétrie, établi sur une base mensuelle, par l'Institut Médiamétrie. Mais tous les sites n'y sont pas référencés, ce qui complique les choses. Pour mars, Cybermétrie a crédité, parmi les sites n'existant que sur le Web, 3,48 millions de visites pour 01 net.com. ZDNet.fr refuse de communiquer ses résultats. « Nous ne voulons pas nous comparer à des gens qui trichent dans leurs annonces », lâche Emmanuel Parody, directeur éditorial du site, tout en évaluant à près d'1 million le nombre de personnes l'ayant visité en mars.

Le Journal du Net revendique 325 000 visiteurs par mois. Cybermétrie accorde 375 000 visites au « journal perm@nent » du Nouvel Observateur et 179 900 au Courrier international. L'expansion.com, qui donne accès à 18h.com, est crédité de 104 000 visites.

qui fait tiquer certains dans des sites concurrents.

L'autre évolution observée ces derniers temps, pour les sites d'informations émanant de groupes de presse traditionnels, c'est le rapprochement des uns et des autres. Au départ, beaucoup ont cru au tout-Internet, à une vraie séparation entre le papier et le virtuel. « Mais aujourd'hui, on s'aperçoit que c'est très dur de tenir cette ligne. Il faut une synergie et des liens forts entre presse papier et presse électronique, même si ce n'est pas toujours facile à mettre en application », constate M. Weiss.

plus exister sous ce nom-là, dans le cadre d'une réorganisation de la stratégie Web du groupe.

Au Nouvel Observateur comme à Courrier international, les rédactions des hebdomadaires et de leurs sites respectifs, qui fournissent des informations à un rythme quotidien, cherchent aussi à travailler « en symbiose ». Si les deux sites se démarquent, chacun à sa manière, du contenu papier, l'idée est d'assurer une complémentarité avec les magazines dont ils dépendent. Et qui comblent leurs pertes.

Antoine Jacob

Le dilemme de Salon.com : peut-on être indépendant, de qualité et viable sur le Web ?

NEW YORK

de notre correspondante

On les a beaucoup comparés. Rivalisant dans l'innovation et parfois dans l'excellence, ils se sont fréquemment mesurés l'un à l'autre : Slate et Salon, les deux principaux magazines américains d'information générale sur Internet, font un peu figure d'ancêtres de ce que plus personne, aux Etats-Unis, n'ose appeler les « nouveaux médias » tant six ans, dans le cyberespace, est une éternité. Tous deux sont gratuits. Ils ont aussi en commun, six ans après leur création, de n'être rentables ni l'un ni l'autre. Mais une différence fondamentale les sépare : Salon a des soucis d'argent, pas Slate. Salon est un magazine indépendant, propriété de la rédaction et d'actionnaires minoritaires. Slate appartient à Microsoft.

Cette différence pourrait décider, dans les mois qui viennent, de la survie de Salon, pour lequel l'heure de vérité semble être arrivée. Confronté à un environnement économique difficile, qui a fait chuter ses ressources publicitaires – dont il tirait 85 % de ses revenus –, le magazine de San Francisco s'est résigné à offrir dans les semaines qui viennent un nouveau modèle à ses abonnés : un service à deux vitesses. Il y aura Salon gratuit, accessible à tous en ligne, avec des annonces publicitaires d'un nouveau format, plus voyantes qu'avant. Et puis il y aura Salon Premium, un service payant (le prix de l'abonnement annuel n'a pas encore été annoncé) qui offrira aux abonnés un contenu non accessible au commun des internautes et sans publicité.

C'est un pari risqué, tant la culture de la gratuité est profondément ancrée sur Internet, mais les dirigeants de Salon ne le prennent pas à la légère. En décembre, après

s'être distingués par une remarquable couverture de la drôle d'élection présidentielle en Floride, ils ont dû écrémer 20 % de la rédaction pour réduire les coûts. L'ironie veut que Slate ait aussi fait une tentative de service payant, en 1998, qui a échoué : à 20 dollars (150 francs) l'abonnement annuel, son nombre de lecteurs a tellement chuté que le magazine est revenu à la gratuité en moins d'un an.

Les conditions sont sans doute différentes aujourd'hui : une sélection naturelle s'est faite sur Internet, Salon a eu le temps de se faire un nom et une réputation, et ses lecteurs inconditionnels se disent prêts à payer pour pouvoir continuer à avoir accès en ligne à un type de journalisme qu'ils ne trouvent pas sur papier. Combien sont ces inconditionnels ? C'est là le vrai test, à la fois pour Salon et pour l'avenir des médias en ligne qui ont choisi la publicité pour modèle économique : le consommateur est-il enfin prêt à payer pour du contenu généraliste de qualité sur le Web ?

PLUS IRRÉVÉRENCIEUX

Fondé en 1995 par des transfuges du San Francisco Examiner du conformisme de la presse écrite, Salon a lancé un type de journalisme différent, plus irrévérencieux, moins respectueux de l'establishment médiatico-culturel et du politiquement correct. Ses lettres de noblesse se sont forgées par quelques scoops, quelques chroniques régulières remarquées et le parti pris de la liberté pour traiter de sujets comme la sexualité dans un pays où même le New York Times ne peut se résoudre à traduire littéralement le titre du film français *Baise moi*. Au point qu'il se résigne à désigner sous la métaphore « un film dont le titre est une invitation directe et explicite à

copuler »... L'audience de Salon est en augmentation constante (2,7 millions de visiteurs par mois en décembre 2000).

Mais, après une introduction en Bourse réussie en juin 1999, au plus fort de la vogue boursière des dot.com, le titre s'est effondré comme les autres depuis un an : le 16 avril, il était coté 0,33 cent. Face aux rumeurs de vente ou de démission, un autre site Internet, Ironminds, a lancé ce cri d'alarme la semaine dernière : « Nationalisez Salon ! ». « Ce qu'il faut à présent, c'est un soulèvement populaire, expliquait l'éditorialiste. Dans les Etats totalitaires, on commence toujours par prendre la télévision. Nous, nous prendrons les Webzines. »

Sylvie Kauffmann

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL** : France Télévision pourrait s'allier à France Télécom dans l'Internet. Marc Tessier, PDG de France Télévision, a indiqué dans un entretien à La Tribune de jeudi 19 avril : « Une coopération dans le domaine de l'Internet serait (...) naturelle » avec France Télécom. « Nous pouvons développer des sites communs, nous appuyer sur le potentiel de Wana-doo pour commercialiser nos propres sites. Internet est coûteux, tout apport en capital est le bienvenu. Ensemble, nous pouvons aller plus vite », a-t-il déclaré.

■ **Dix-sept candidatures ont été enregistrées** pour remplacer Jean Stock, le président de la chaîne francophone TV5, qui va prendre la direction de l'Union européenne de radiodiffusion (UER), a indiqué mardi 17 avril, le ministère des affaires étrangères. Jean Stock doit quitter la présidence de TV5 à la fin de l'année.

■ **INTERNET** : le numéro un mondial des médias et d'Internet, AOL Time Warner, a affiché de solides performances au premier trimestre, malgré un marché publicitaire déprimé. Son bénéfice avant impôts, intérêts, dépréciations et amortissements, a crû de 20 % avant éléments exceptionnels en janvier-mars, à 2,146 milliards de dollars. Le chiffre d'affaires, soutenu par AOL, le câble, les studios et les chaînes de télévision du groupe, a progressé parallèlement de 9 %, à 9,1 milliards de dollars. L'ensemble du groupe AOL Time Warner (Internet, magazines, câble...) a vu le nombre de ses abonnements augmenter de 16 %, à 133 millions, dont 29 millions pour AOL.

■ **MARKETING** : la fédération internationale de football (FIFA) a décidé, mercredi 18 avril, de créer une société de marketing, FIFA Marketing SA, à titre préventif, dans la perspective d'une éventuelle faillite de son partenaire ISMM-ISL. Les droits sportifs appartenant à la FIFA pourraient être directement exploités par cette nouvelle entité. Le groupe Kirch, qui avait acquis les droits de retransmission télévisée pour les Coupes du monde de 2002 et 2006, conjointement avec ISMM-ISL, dispose aussi d'une première option de rachat des droits, si son partenaire n'est plus en mesure de remplir ses obligations.

EUROPAGES, L'ANNUAIRE EUROPEEN DES AFFAIRES

Précédente Suivant Rechercher Accueil Rechercher

Adresse : http://www.europages.com/

Et si c'était à Bristol qu'on fabriquait les meilleurs cartons ?

www.europages.com

Achetez mieux, Vendez plus



RUTH ELKRIEF EST A RTL

L'interview de la femme ou de l'homme qui fait l'événement

Tous les jours à 7H50

RTL
rtl.fr

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● TOTALFINAELF : le groupe pétrolier a annoncé jeudi 19 avril avoir cédé 2,3 % du capital du laboratoire pharmaceutique Sanofi-Synthelabo sur le marché boursier, pour ramener sa participation de 32,7 % à 30,4 %.

● DAEWOO : le groupe automobile américain General Motors exige des autorités de Séoul des avantages fiscaux pour reprendre le constructeur sud-coréen en faillite Daewoo Motor, qui a annoncé, jeudi, avoir triplé en 2000 ses pertes nettes, à 11,78 milliards d'euros.

● SCHERING : le groupe pharmaceutique allemand a annoncé, mercredi 18 avril, le transfert prochain de la direction de sa division thérapeutique de Berlin aux Etats-Unis, afin d'être plus proche du marché américain et des sociétés de biotechnologie avec lesquelles il veut accentuer ses collaborations.

● MITSUBISHI : le constructeur automobile japonais pourrait produire au Brésil, dans une usine de son nouvel actionnaire de référence DaimlerChrysler, la petite voiture « Z Car » que les deux firmes comptent lancer ensemble à partir de 2005.

● GKN : le groupe britannique va fusionner avec l'australien Brambles ses activités de services industriels, pour créer une société commune, détenue à 43 % par GKN et à 57 % par Brambles, et qui réalisera un chiffre d'affaires de 3 milliards de livres (4,8 milliards d'euros).

● PIRELLI/E.BISCOM : les groupes italiens Pirelli (pneus et câble) et e.Biscom (télécommunications) ont annoncé, mercredi, une alliance stratégique pour développer de nouvelles solutions d'accès à Internet et Internet vidéo à travers la fibre optique.

SERVICES

● DE BEERS: la Commission européenne a annoncé, mercredi, qu'elle avait ouvert une enquête approfondie sur le projet d'entreprise commune entre le groupe diamantaire sud-africain et le géant du luxe LVMH, pour le lancement de la marque De Beers dans les bijoux.

● INTERNET : deux Américains

ont plaidé coupable, en acceptant de rembourser 100 000 dollars et de ne pas participer à des enchères sur Internet pendant une période de trois ans, dans le cadre d'une affaire d'escroquerie de 450 000 dollars sur le site d'enchères Internet eBay, comprenant, entre autres délits, une tentative de vente d'un faux tableau.

● KALISTO : le concepteur de jeux électroniques souhaite accueillir des « partenaires minoritaires » pour résoudre ses difficultés financières, a déclaré mercredi son PDG, Nicolas Gaume. Après avoir réalisé un chiffre d'affaires de 32,8 millions de francs au premier trimestre, Kalisto table sur « au moins 20 millions » pour le deuxième.

FINANCES

● JP MORGAN CHASE : la deuxième banque américaine, a annoncé mercredi qu'elle allait baisser ses dépenses de fonctionnement et supprimer plus d'emplois que les 5 000 déjà annoncés suite à la fusion. Son bénéfice net a chuté de 40 % au 1^{er} trimestre de 2001.

● COB : les émetteurs d'actions et de titres de créance à Paris devraient pouvoir établir leur prospectus en anglais, à condition qu'il soit assorti d'un résumé en français « établi dans des conditions prévues par un règlement de la Commission des opérations de Bourse (COB) », selon le projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier (Murcef), présenté mercredi en conseil des ministres.

RÉSULTATS

● GENERAL MOTORS : le constructeur automobile américain a enregistré une baisse de 87 % de son bénéfice au premier trimestre. Les résultats du groupe qui s'élevaient à 237 millions de dollars (268,8 millions d'euros) ont souffert de la chute des ventes et des prix aux Etats-Unis. En Europe, le groupe est toujours en perte.

● STMICROELECTRONICS : le fabricant français de semi-conducteurs a prévu une baisse de son chiffre d'affaires et de sa marge brute au deuxième trimestre 2001 par rapport à l'an dernier, mais pense faire mieux que le marché sur l'ensemble de l'exercice.

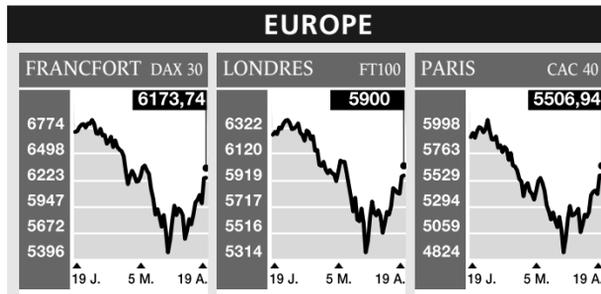


Table with columns: Europe 9h57, Indices sélection, cours 19/04, Var. % 18/04, Var. % 31/12. Lists indices like EURO STOXX 50, EURO STOXX 324, etc.

AMÉRIQUES

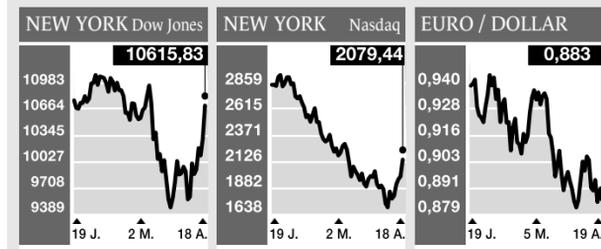


Table with columns: Amérique 9h57, Indices sélection, cours 18/04, Var. % 12/04, Var. % 31/12. Lists indices like DOW JONES, S&P 500, etc.

ASIE - PACIFIQUE

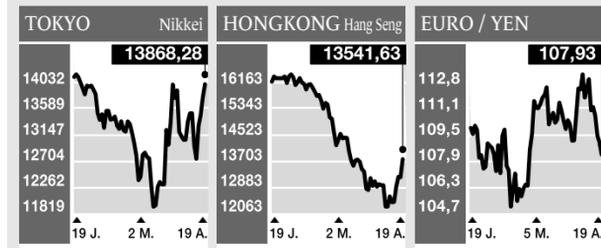
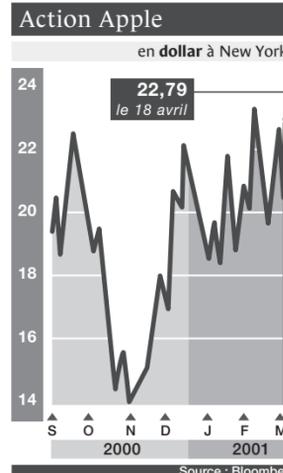


Table with columns: Zone Asie 9h57, Indices sélection, cours 19/04, Var. % 18/04, Var. % 31/12. Lists indices like NIKKEI 225, HANG SENG, etc.

VALEUR DU JOUR

Apple rebondit

APPLE a annoncé, mercredi 18 avril, un bénéfice pour le deuxième trimestre de son exercice fiscal 2000-2001, clos fin mars, bien meilleur que prévu. Même s'il s'inscrit en baisse de 75 %, à 40 millions de dollars (45,4 millions d'euros), contre 233 millions de dollars un an auparavant, hors éléments exceptionnels, le bénéfice est très supérieur aux prévisions des analystes. Ils tablèrent sur un bénéfice par action de seulement 1 cent, alors qu'il ressort finalement à 11 cents par action. Cette annonce a fait bondir l'action mercredi sur le Nasdaq, jusqu'à 27 dollars en séance, pour terminer la séance à 22,79 dollars, en hausse de 11,7 %.



L'action Apple avait été très sévèrement sanctionnée après l'annonce, en janvier, de sa première perte trimestrielle depuis trois ans, à 195 millions de dollars pour le premier trimestre, et un chiffre d'affaires de seulement un milliard. ultra-fin, vendu à 115 000 exemplaires. Apple mise aussi sur son nouveau système d'exploitation, baptisé OS X, lancé le 24 mars, pour doper les ventes. « Notre bilan reste très solide avec plus de 4,1 milliards de dollars de liquidités. Nous espérons pouvoir générer de 3,2 milliards à 3,4 milliards de dollars de chiffre d'affaires dans la seconde moitié de notre exercice fiscal, et nous prévoyons des améliorations de notre bénéfice au 3ème et 4ème trimestres », a affirmé Fred Anderson, le directeur financier. Il reste que si les nouveaux produits lancés en janvier se vendent très bien, M. Anderson a noté « un début de faiblesse des ventes en Europe alors que celles tant des Etats-Unis que du Japon ont été excellentes ».

Pascale Santi

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE DE Paris a ouvert en hausse de 0,46 % jeudi 19 avril, l'indice CAC 40 s'affichant à 5 530,50 points. L'indice des valeurs vedettes de la place parisienne avait terminé mercredi sur un bond de 3,07 % à 5 505,08 points, après la baisse surprise des taux d'intérêt américains par la Réserve fédérale.

FRANCFORT

LE DAX de la Bourse de Francfort a gagné 0,21 % dans les tous premiers échanges pour s'établir à 6 178,01 points. L'indice de la Bourse de Francfort avait clôturé mercredi à 6 164,88 points.

LONDRES

LA BOURSE DE LONDRES a ouvert en hausse jeudi. A l'ouverture, l'indice Footsie des cent principales valeurs progressait de 52,5 points à 5 942,7 points à 7 h 05 GMT, soit un gain de 0,89 %.

TOKYO

LA BOURSE DE Tokyo a clôturé sur un bond de 1,7 % jeudi, après avoir dépassé brièvement le seuil de résistance des 14 000 points, bénéficiant à plein de la baisse surprise des taux américains, annoncée mercredi par la Fed, et qui a dopé Wall Street. L'indice de référence Nikkei 225 a progressé de 226,49 points à 13 868,28 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS se sont envolés, mercredi 18 avril, dopés par la baisse surprise d'un demi-point des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine. L'indice Nasdaq, composé des principales valeurs technologiques, a fait un bond de 8,12 %, la quatrième plus forte hausse de son histoire, pour terminer à 2 079,44 points. De son côté, l'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a bondi de 3,91 % à 10 615,83 points. Les deux indices ont ainsi affiché leurs plus hauts niveaux en clôture depuis le 9 mars. Avec cette progression, le Nasdaq a repris 26 % par rapport à son niveau plancher de 1 638 points touché le 4 avril, et l'indice Dow Jones est en hausse de 13 % depuis son plus bas niveau de l'année, à 9 389 points, atteint le 22 mars.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat européens s'établissait à 5,05 % pour l'OAT française à dix ans, et 4,90 % pour le Bund allemand. Les marchés obligataires étaient légèrement orientés à la baisse mais restaient hésitants, jeudi 19 avril dans les premiers échanges.

MONNAIES

L'EURO se stabilisait face au billet vert, jeudi 19 avril dans les premières transactions, à 0,8862 dollar. Le yen restait ferme face à la devise américaine, cotant 122,12 pour 1 dollar.

ÉCONOMIE

George W. Bush s'engage à soutenir les réformes économiques en Turquie

LE PRÉSIDENT américain, George W. Bush, s'est engagé, mercredi 18 avril, à soutenir les réformes économiques en Turquie, lors d'un entretien téléphonique avec le premier ministre turc, Bulent Ecevit, a annoncé la Maison Blanche. « Le président a exprimé son soutien fort à la Turquie, une amie proche et une alliée au sein de l'OTAN, et aux progrès qu'elle a réalisés avec le Fonds monétaire international (FMI) pour la concrétisation de son programme de réformes économiques », a déclaré la porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer. M. Bush a souligné « l'importance de la mise en œuvre de ces réformes économiques », et affirmé « que les Etats-Unis, qui œuvrent avec la communauté internationale, continueront à soutenir la Turquie si elle poursuit l'application de son programme de réformes économiques et son programme avec le FMI », a déclaré M. Fleischer.

■ FRANCE : le nombre de créations d'entreprises en mars a progressé de 0,7 % par rapport au mois précédent, selon l'Insee. La production manufacturière (production industrielle hors énergie et industries agroalimentaires) en février a augmenté de 0,3 % par rapport à janvier et de 3,5 % en glissement annuel, indique l'Institut. L'excédent courant a atteint 3,5 milliards d'euros en février, contre 26 millions d'euros en janvier, selon les données corrigées des variations saisonnières du ministère des finances et de la Banque de France.

■ ITALIE : la balance des transactions courantes a été déficitaire de 596 millions d'euros en février, contre un déficit de 282 millions d'euros en février 2000, selon l'Office des changes italiens. L'indice des prix à la consommation en mars a progressé de 0,1 % en mars par rapport à février, et de 2,8 % en glissement annuel, selon l'Institut national de la statistique italien.

■ JAPON : l'excédent commercial de Tokyo avec le reste du monde s'est de nouveau contracté en mars, reculant de 17,2 % sur un an, à 915 milliards de yens (8,3 milliards d'euros), a annoncé, jeudi, le ministère japonais des finances. L'excédent avait déjà baissé de 25,4 % en février. Les exportations ont progressé de 4,7 % en mars pour atteindre 4 920,1 milliards de yens, tandis que les importations croissaient de

11,4 %, à 4 005,1 milliards. Le solde s'est accru de 0,3 % avec les Etats-Unis, à 690,1 milliards de yens, les exportations progressant de 4,3 % et les importations de 8,3 %.

■ ASIE : dans son rapport sur les « Perspectives du développement en Asie 2001 », présenté jeudi à Tokyo, la Banque asiatique de développement prévoit que la croissance des pays de la région (hors Japon) reculera de plus de 7 % en l'an 2000 à 5,3 % cette année, avant de se reprendre à 6,1 % en 2002. Le rapport avance comme hypothèse un tassement de la croissance mondiale à 3,5 % cette année, après 4,8 % en 2000, mais un rebond à 4 % dès 2002.

■ CANADA : l'excédent commercial canadien s'est contracté à 5,87 milliards de dollars canadiens (4,22 milliards d'euros) en février par rapport au record de 6,67 milliards de janvier, les exportations canadiennes étant toujours affectées par le ralentissement de l'économie américaine, a indiqué mercredi Statistique Canada.

■ ISLANDE : les Islandais sont devenus en 2000 les premiers producteurs d'électricité du monde par tête d'habitant, a indiqué, mercredi, Landsvirkjun, la firme qui produit la quasi-totalité de l'électricité islandaise. En 2000, les 280 000 Islandais ont produit 7679 mégawatts, dont 4 700 consommés par la seule industrie, en augmentation de 6,9 % sur l'année précédente, et, depuis la mise en service de la centrale hydroélectrique de Vatsfellsvirkjun en 2000, ils ont rattrapé les Norvégiens pour la production par tête d'habitant, selon Landsvirkjun.

■ NOUVELLE-ZÉLANDE : La Banque de réserve de Nouvelle-Zélande a diminué ses taux d'intérêt de 25 points de base, à 6 %, en raison du ralentissement global de la croissance, a indiqué, jeudi, son gouverneur, Don Brash. Une baisse des taux d'un quart de point avait déjà eu lieu le mois dernier. M. Brash a cependant souligné que cette nouvelle baisse était une mesure de précaution pour s'aligner sur les taux des autres pays et que les conditions étaient réunies pour éviter d'autres diminutions.

■ BRÉSIL : le comité de politique monétaire de la banque centrale du Brésil a relevé, mercredi, de 50 points de base son principal taux directeur pour le porter de 15,75 % à 16,25 %, a annoncé mercredi la banque centrale. Le taux directeur avait déjà été relevé de 50 points en mars 2000 pour freiner l'inflation. L'objectif du gouvernement brésilien est de contenir la hausse des prix à 4 %.

Table with columns: Taux de change fixe zone Euro, Taux contre franc, Euro contre, Hors zone Euro. Lists various currencies and their exchange rates.

Table with columns: Cours de change croisés. Lists exchange rates for Dollar, Yen, Euro, Franc, Livre, Franc Suisse.

Table with columns: Taux d'intérêt (%), Matif. Lists interest rates and maturity values.

Table with columns: Pétrole. Lists Brent (Londres), WTI (New York), Light Sweet Crude.

Table with columns: Or, Matières premières. Lists gold prices and various commodities like metals and grains.

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

Les plus grandes valeurs technologiques européennes ont très fortement bénéficié du rebond des marchés américains. Mercredi 18 avril, l'action du spécialiste du téléphone mobile finlandais Nokia a fait un bond de 17,97 %, à 34 euros.

des indiscretions « provenant de milieux financiers » et rapportées par l'AFP, la bataille en cours au sein de l'actionnariat de la holding industrielle se serait achevée au bénéfice du groupe Mediobanca et de ses alliés.



Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour pays, code, cours et variation.



Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

19/04 9h56

Tableau des valeurs automobiles (AUTOMOBILE) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

BANQUES

Tableau des valeurs bancaires (BANQUES) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

CONGLOMÉRATS

Tableau des valeurs de conglomérats (CONGLOMÉRATS) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Tableau des valeurs de télécommunications (TÉLÉCOMMUNICATIONS) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

CONSTRUCTION

Tableau des valeurs de construction (CONSTRUCTION) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

PRODUITS DE BASE

Tableau des valeurs de produits de base (PRODUITS DE BASE) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

CHIMIE

Tableau des valeurs chimiques (CHIMIE) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

LAPORTE

Tableau des valeurs de Laporte avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des valeurs d'alimentation et de boissons (ALIMENTATION ET BOISSON) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

PHARMACIE

Tableau des valeurs pharmaceutiques (PHARMACIE) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des valeurs de biens d'équipement (BIENS D'ÉQUIPEMENT) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

MÉDIAS

Tableau des valeurs médiatiques (MÉDIAS) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

ÉNERGIE

Tableau des valeurs énergétiques (ÉNERGIE) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs de services financiers (SERVICES FINANCIERS) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des valeurs de services collectifs (SERVICES COLLECTIFS) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des valeurs d'alimentation et de boissons (ALIMENTATION ET BOISSON) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

PHARMACIE

Tableau des valeurs pharmaceutiques (PHARMACIE) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des valeurs de biens d'équipement (BIENS D'ÉQUIPEMENT) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

MÉDIAS

Tableau des valeurs médiatiques (MÉDIAS) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

ÉNERGIE

Tableau des valeurs énergétiques (ÉNERGIE) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs de services financiers (SERVICES FINANCIERS) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des valeurs de services collectifs (SERVICES COLLECTIFS) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de haute technologie (HAUTE TECHNOLOGIE) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

Publicité pour 'Le Monde Interactif' avec le slogan 'Chaque mardi avec Le Monde DATÉ MERCREDI retrouvez LE MONDE INTERACTIF'.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des valeurs d'alimentation et de boissons (ALIMENTATION ET BOISSON) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

PHARMACIE

Tableau des valeurs pharmaceutiques (PHARMACIE) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des valeurs de biens d'équipement (BIENS D'ÉQUIPEMENT) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

MÉDIAS

Tableau des valeurs médiatiques (MÉDIAS) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

ÉNERGIE

Tableau des valeurs énergétiques (ÉNERGIE) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs de services financiers (SERVICES FINANCIERS) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des valeurs de services collectifs (SERVICES COLLECTIFS) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de haute technologie (HAUTE TECHNOLOGIE) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des valeurs d'alimentation et de boissons (ALIMENTATION ET BOISSON) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

PHARMACIE

Tableau des valeurs pharmaceutiques (PHARMACIE) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des valeurs de biens d'équipement (BIENS D'ÉQUIPEMENT) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

MÉDIAS

Tableau des valeurs médiatiques (MÉDIAS) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

ÉNERGIE

Tableau des valeurs énergétiques (ÉNERGIE) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs de services financiers (SERVICES FINANCIERS) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des valeurs de services collectifs (SERVICES COLLECTIFS) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de haute technologie (HAUTE TECHNOLOGIE) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

Publicité pour 'EURO NOUVEAU MARCHÉ' avec le slogan 'EURO NOUVEAU MARCHÉ' et 'AMSTERDAM'.

BRUXELLES

Tableau des valeurs de Bruxelles (BRUXELLES) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.

VALEURS FRANCE

L'action Highway Optical progressait de 9,9 %, jeudi 19 avril en début de matinée, à 53,45 euros. Le fabricant de composants optiques a annoncé, pour son exercice clos le 31 mars, un chiffre d'affaires de 71,5 millions d'euros, sensiblement supérieur à son objectif de 50 millions d'euros. Le titre avait déjà rebondi de 21 %, mercredi.

Le titre Cap Gemini Ernst & Young enrégistrait, jeudi, une hausse de 6 %, à 16,24 euros, après les bons résultats annoncés par des valeurs technologiques américaines, notamment IBM et AMD.

L'action Prologue Software s'envolait de 9,44 %, jeudi matin, à 7,77 euros. L'éditeur de logiciels a réalisé un résultat net de 4,06 millions d'euros en 2000, en hausse de 31 %. Ses ventes se sont élevées à 10,2 millions d'euros au premier trimestre, en progression de 37 %.

Le titre ST Microelectronics perdait 3,30 %, à 42,55 euros. Pasquale Pistorio, le PDG du groupe de semi-conducteurs, a déclaré, jeudi, que le marché mondial des semi-conducteurs devrait baisser de 10 % à 15 %, mais il a précisé que le recul devrait être de l'ordre de 5 % à 10 % pour les marchés sur lesquels le groupe franco-italien est présent. « Il n'y a aucun doute que nous ferons mieux, beaucoup mieux, que le marché », a-t-il assuré à Reuters.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 19 AVRIL Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 24 avril

Table of stock market data for France, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Compensation (I).

Table of stock market data for France, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Europe, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Europe, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for International, listing various companies and their stock prices.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 18 AVRIL
Une sélection. Cours relevés à 18 h 11

Table of stock market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 19 AVRIL
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock market data for Second Marché, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Second Marché, listing various companies and their stock prices.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 18 avril

Table of SICAV and FCP data, listing various funds and their performance.

Table of SICAV and FCP data, listing various funds and their performance.

Table of SICAV and FCP data, listing various funds and their performance.

Table of SICAV and FCP data, listing various funds and their performance.

Table of SICAV and FCP data, listing various funds and their performance.

LÉGENDE

* Hors frais. ** A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

SCIENCES En dix ans, les physiciens ont écrit les premiers chapitres d'un domaine de la physique hier prospecté par Albert Einstein. ● UN NOUVEL ÉTAT de la matière, le condensat

de Bose-Einstein, a pu ainsi être observé en 1995 par une équipe de chercheurs américains. ● CE PHÉNOMÈNE qui se présente sous la forme d'un petit nuage de gaz de quelques

centaines de milliers d'atomes n'aurait pu avoir lieu sans les travaux de quelques chercheurs – dont le prix Nobel de physique français 1997, Claude Cohen-Tannoudji – sur le refroidissement des atomes. ● CETTE DISCIPLINE, encore dans l'enfance, semble

riche de potentialités : en recherche fondamentale avec l'étude des étoiles en fin de vie, et en recherche appli-

quée avec la mise au point de nouveaux procédés de gravure de puces électroniques, d'horloges super-précises ou de systèmes miniaturisés pour diriger avions et fusées.

Les physiciens découvrent et prospectent un nouvel état de la matière

Observé plus de soixante-dix ans après avoir été décrit, le condensat de Bose-Einstein envahit les laboratoires. Phénomène fondamental par excellence, ce nuage d'atomes qui marchent au pas pourrait bientôt intéresser les industriels de l'aéronautique et de l'informatique

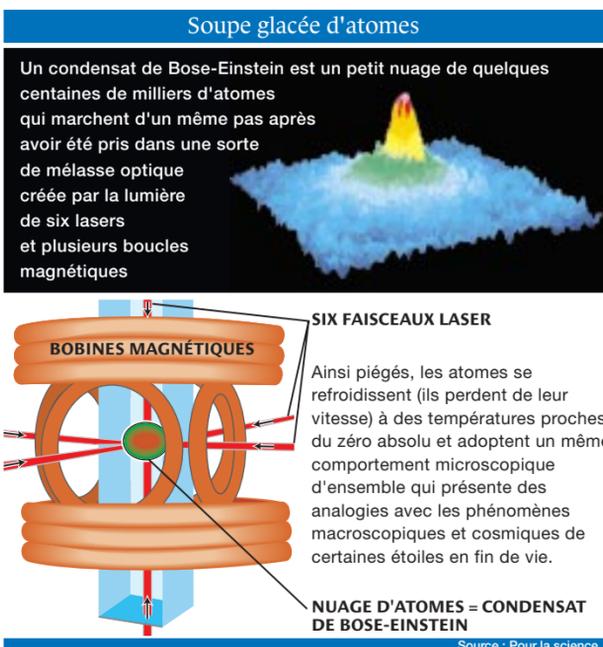
LA LÉGENDE raconte que, interrogés sur l'avenir du laser peu de temps après sa découverte, des chercheurs facétieux auraient répondu : « *Laser à quoi. Laser à rien.* » Quarante ans plus tard, ce faisceau de lumière cohérente, inventé par Charles Townes et Schawlow et mis au point en 1960 par Theodore Maiman, a envahi notre quotidien : cassettes enregistreuse, compact-disc, informatique, médecine, métallurgie, télécommunications, étalons de mesure, photocopieuses... Le condensat de Bose-Einstein imaginé dans les années

Outre certaines « aptitudes » de ces condensats microscopiques à simuler en laboratoire des phénomènes que l'on pense n'exister que dans le monde macroscopique de certaines étoiles – supernovae et étoiles à neutrons –, les chercheurs et les industriels pourraient exploiter demain leur capacité à produire des « jets atomiques cohérents et monomodes ».

On peut avec ces condensats fabriquer des lasers dont les atomes joueraient le rôle des photons dans les lasers de lumière. Seules différences : les propriétés de cohérence de ces lasers à atomes ne sont pas aussi parfaites que celles des lasers aujourd'hui utilisés et commercialisés, et leur puissance utile reste encore très modeste.

GRAVER LES PUCES

En 1997, l'équipe du MIT, dirigée par Wolfgang Ketterle, a créé, à partir d'un condensat de sodium, le premier de ces lasers. Son pinceau d'atomes « s'écoulait » sous l'action de la gravité à la manière de gouttes d'eau qui s'échappent tombant d'un robinet. Un an plus tard, des chercheurs de l'université de Munich sont parvenus à produire, sous la direction de Theodore Hänsch, deux pinceaux d'atomes de rubidium issus de deux zones distinctes, et ont pu observer les interférences entre les deux ondes de De Broglie correspondantes. Puis d'autres ont réussi à modifier la direc-



tion d'émission des atomes en donnant au faisceau un sens autre que celui déterminé par la gravité.

Fin mars, deux équipes (Institut d'optique d'Orsay et Ecole normale supérieure) ont présenté leurs travaux sur des condensats d'hélium

métastable dont l'énergie interne est si forte que leurs atomes seraient « capables, avance le CNRS dans un communiqué, de graver leur impact sur une surface comme les rayons X ou les électrons ». Un commentaire qui doit faire réagir plus d'un fabricant

de puces électroniques, eux qui sont toujours à la recherche d'un procédé nouveau pour miniaturiser leurs produits. Le trait le plus fin que l'on sait aujourd'hui graver industriellement sur ces puces a une largeur de 0,18 micron (millième de millimètre), là où demain, peut-être, les lasers à atomes permettront de gagner un facteur dix ou cent et d'accéder ainsi au monde convoité des nanotechnologies.

On pense à utiliser les propriétés – interaction entre eux et sensibilité aux forces de gravitation – de ces atomes prisonniers des condensats pour construire des gyromètres (appareil qui mesure les plus infimes changements de direction) des milliers de fois plus précis que ceux qui existent aujourd'hui. Un tel instrument a déjà été assemblé à Yale, aux Etats-Unis. « *C'est encore une usine à gaz, commentent Claude Cohen-Tannoudji et Jean Dalibard (Collège de France et laboratoire Kastler-Brossel de l'Ecole normale supérieure/CNRS), mais les résultats sont impressionnants.* » Trois ou quatre groupes de recherche tentent de réduire à la taille d'une puce informatique ces futurs gyromètres, qui pourraient remplacer les gyro-lasers des avions et des fusées pour gérer leur trajectoire.

Que peut donner le contrôle par les chercheurs de la dynamique de leurs condensats ? Certains voient en effet leurs atomes (sodium, hydro-

gène, hélium métastable et rubidium 87) se repousser, ce qui fait grossir la taille du condensat, alors que d'autres (lithium et rubidium 85) s'attirent et finissent par imploser comme des étoiles en fin de vie.

ARRÊTER LA LUMIÈRE

Aujourd'hui on sait jouer sur ces phénomènes attraction-répulsion et, pour certains, les renverser à volonté. Quelles applications cela peut-il donner ? Nul ne le sait. Pas plus qu'on ne sait à quoi peuvent servir les expériences de Jean Dalibard sur la formation – dans ces milieux – d'étonnants tourbillons, analogues à ceux d'une tasse de café, mais créés par un laser qui servirait de cuiller. Que dire encore de cette expérience réalisée par Lene Vestergaard Hau de la Harvard University et du Rowland Institute for Science (Cambridge) de ralentissement de la lumière via l'utilisation d'un condensat de Bose-Einstein. Alors que la lumière croise dans le vide à une vitesse de 300 000 km/s, Lene Vestergaard Hau et son équipe sont parvenues à l'arrêter en stockant dans les atomes l'information que transportait la lumière. Puis ils l'ont libérée pour lui permettre de poursuivre sa route. Une sorte d'effet binaire apprécié des informaticiens, qui tenteront peut-être de l'utiliser pour leurs matériels.

Jean-François Augereau

nature
le Monde
EL PAIS

1920 et observé pour la première fois en juin 1995 par Eric Cornell et Carl Wieman, de l'institut pour l'astrophysique de laboratoire (JILA) de Boulder (Colorado), est de cette nature. Bien audacieux serait celui qui s'avancerait à évoquer les vertus futures de cette curiosité de laboratoire, ce nouvel état de la matière, dont Einstein disait : « *C'est une belle théorie, mais contient-elle une vérité ?* »

Assurément, oui. Les condensats se sont multipliés ces cinq dernières années. Condensats de rubidium, condensats de sodium, de lithium, d'hydrogène et, tout récemment, condensat d'hélium métastable créé par deux équipes françaises d'Orsay (laboratoire Charles-Fabry de l'Institut d'optique/CNRS) et de Paris (Collège de France et laboratoire Kastler-Brossel de l'Ecole normale supérieure/CNRS) (*Le Monde* du 12 avril). Mais si ces minuscules gouttelettes de gaz ultrafroid dont les atomes perdent, d'une certaine manière, leur individualité et se comportent alors ensemble comme un superatome, ne sont plus des exceptions, rares dans les laboratoires capables de les domestiquer. Pas de quoi faire dans le spectaculaire. Encore que, au-delà de ces « travaux théoriques et expérimentaux », commencent à se manifester quelques idées d'application.

PRENEZ un soupçon de vapeur de rubidium. Scellez le tout dans un flacon à confinement magnétique. Servez glacé. Telle est la recette qu'ont suivie les chercheurs de l'université du Colorado pour fabriquer, en 1995, le premier condensat de Bose-Einstein, soixante-dix ans après qu'Albert Einstein eut repris les travaux du physicien indien Satyendranath Bose et décrit, en 1924, le phénomène qui porte leur nom. Un état très particulier de la matière où les atomes se comportent tous de la même façon et qui ne peut s'obtenir qu'à des températures proches du zéro absolu. Mais, jusqu'ici, la soupe glacée des condensats de Bose-Einstein n'a ravi que quelques palais raffinés.

Afin de comprendre ce combat d'un siècle pour la fabrication de tels objets, il faut revenir sur ces éléments de base de la physique atomique que sont les bosons et les fermions. Dans ce monde étrange de la microphysique, bosons et fermions se comportent très différemment. Les premiers ont une tendance au collecti-

visme : à très basses températures, ils se regroupent dans un même état, dit quantique, un peu comme si toute la population d'un pays se retrouvait dans une cabine téléphonique. Les seconds, en revanche, sont des individualistes : il n'en est pas deux qui adoptent le même état... quantique. Electrons, protons et neutrons qui composent les atomes sont tous des fermions. Mais, en combinaison, ils peuvent constituer des atomes qui se comportent alors comme des bosons, preuve que rien n'est jamais simple. Et c'est à partir de tels atomes, du rubidium-85 pour être précis, que le premier condensat de Bose-Einstein a pu être élaboré, il y a six ans.

TOURBILLON SANS FIN

Toutefois, une forme de condensat de ce type a été, en fait, observée dès 1937 avec des atomes d'hélium-4 refroidi à -271 °C par le physicien russe Piotr Kapitsa. L'hélium liquide parut alors perdre toute sa viscosité. Si un tour-

billon était créé dans cet hélium-4, dit « superfluide », il continuait de tourner sans fin, au contraire de ce qui se passe dans une tasse de café qu'agite une cuiller. Un an plus tard, le physicien allemand Fritz London affirmait que le remplacement d'un liquide normal par un liquide superfluide constituait un exemple de condensat de Bose-Einstein.

Dans les années 1950, des physiciens ont identifié un type de condensation de Bose-Einstein plus ancien encore : la superconductivité, découverte en 1911. Lorsqu'ils sont refroidis à une température proche du zéro absolu, des métaux perdent toute résistance électrique et permettent au courant électrique qui les traverse de circuler sans entrave. Les électrons porteurs d'un courant circulent librement. En 1957, les physiciens américains John Bardeen, Leon Cooper et Robert Schrieffer ont montré que ce phénomène était le résultat de l'appariement de certaines particules dont le comportement global reflète celui d'autres, les bosons, à l'ori-

gine des condensats de Bose-Einstein. Faut-il, au vu de ces résultats, rapprocher étroitement superfluidité, supraconductivité et condensat de Bose-Einstein ?

Nombre de scientifiques hésitent à franchir ce pas et restent les tenants d'une condensation de Bose-Einstein « pure et dure » : à savoir un gaz d'atomes ayant un comportement de bosons. Un état difficile à obtenir, car, contrairement aux superfluides et aux supraconducteurs, qui se forment quelques degrés au-dessus du zéro absolu (certains nouveaux supraconducteurs existent à plus haute température), un condensat de Bose-Einstein ne s'obtient qu'à une température de moins d'un millionième de degré au-dessus de zéro. Or les techniques de refroidissement (laser, mélasse optique, refroidissement par évaporation) qui permettent d'atteindre ces valeurs n'ont été élaborées qu'au cours de la dernière décennie.

Ph. Ba.

Des étoiles en fin de vie créées en laboratoire

VOULEZ-VOUS fabriquer un trou noir ? Une supernova ? Une naine blanche ? Depuis un an, les scientifiques élaborent en laboratoire ces objets d'un autre monde grâce au condensat de Bose-Einstein (CBE). Créé il y a cinq ans, ce « milieu gazeux » présente des propriétés s'apparentant au comportement de la matière de certaines étoiles en fin de vie qui s'effondrent sur elles-mêmes après avoir brûlé tout leur combustible nucléaire. Toutes ne subissent pas le même sort. Celles qui sont semblables à notre Soleil voient leur contraction s'arrêter lorsqu'elles ont à peu près la taille de la Terre. Ce sont alors des naines blanches. Des astres qui brillent faiblement d'un blanc bleuté et qui résistent aux forces de gravité qui tentent de les comprimer un peu plus.

En revanche, les étoiles dont la masse équivaut à plusieurs fois celle du Soleil ont un sort plus spectaculaire. Certaines, les supernovae, s'effondrent avec une rapidité in-

crovable et explosent dans une débauche d'énergie et de lumière qui les rend momentanément très brillantes. L'essentiel de leur masse est alors éjectée dans l'espace. Ne subsiste qu'un petit cœur de matière sombre : une étoile à neutrons. Un astre d'une dizaine de kilomètres de diamètre dont la densité énorme dépasse l'imagination : le pulsar.

Les étoiles les plus grosses, qui, en se contractant sous l'action de la gravité, ne trouvent pas le moyen de se débarrasser d'une partie de leur masse, entrent, elles, dans un processus d'effondrement sans fin. Elles deviennent alors des trous noirs. Des ogres cosmiques au champ gravitationnel si terrifiant qu'il avale tout et empêche même la lumière de s'en échapper.

Les chercheurs se sont demandé s'il serait possible, comme le fait un trou noir, de ralentir la lumière – 300 000 km/s dans le vide – voire de la stopper. Certes tout milieu matériel est capable de ralentir la

lumière. C'est le cas du verre et de l'eau, par exemple. Mais c'est aussi celui de certaines vapeurs. Les condensats de Bose-Einstein offrent dans ce domaine des conditions d'expérience inégalées, car les effets que l'on veut y observer sont plus faciles à étudier du fait de la température et de la densité très faibles de ce milieu.

PAS DE SIMPLES GADGETS

En 1999, une équipe de physiciens américains a en effet réussi à ralentir la vitesse de la lumière à 17 m/s (*Nature* du 18 février 1999). Plus récemment, on a pu la stopper. D'autre part, Ulf Leonhardt, de l'université de Saint Andrews (Ecosse), et Paul Piwnicki, de l'Institut royal de technologie (Suède), ont montré qu'un tourbillon dans un condensat de Bose-Einstein présentait tous les caractères d'un trou noir car, comme ses homologues cosmiques, il attirait à lui la lumière ralentie (*Physical Review Letters*, du 31 janvier 2000) et pouvait même, dans certai-

nes conditions, l'absorber tout entière ! Ces modèles de trous noirs ne sont pas de simples gadgets. On pourrait, par exemple, affiner leur conception pour qu'ils diffusent aussi une sorte d'incandescence analogue à celle dont Stephen Hawking a indiqué, dans les années 1970, qu'elle émanait de tous les trous noirs (hypothèse toujours à vérifier) et que, de ce fait, les trous noirs ne seraient en fin de compte pas tout à fait noirs.

D'autres chercheurs s'essaient à créer des supernovae à partir des condensats. Ces objets, qui ont reçu le nom de « Bosenovae », connaissent, tout comme ces étoiles, de minuscules explosions dues à leur effondrement sur eux-mêmes. Quand Randall Hulet et son équipe de l'université Rice (Houston, Texas) ont pour la première fois, en 1995, fabriqué un tel condensat de type « attractif », ils ont observé que celui-ci dépassait le simple stade de l'effondrement et « rebondissait » vers

l'espace en explosant. Comme une vraie supernova. Le condensat développait ainsi des cycles à répétition d'effondrement et d'expansion.

Au mois d'août, l'équipe de l'université du Colorado, qui, la première, a observé en 1995 un CBE, a produit des systèmes de plus grande taille, de façon à étudier ce processus en détail (*Physical Review Letters* du 28 août 2000). Ces chercheurs ont alors découvert que l'explosion qui suit une contraction ressemble au phénomène de la supernova qui projette dans l'espace les débris de sa croûte et conserve son cœur. La différence réside dans l'échelle de l'explosion : pour convertir l'énergie libérée par une Bosenova en celle d'une supernova, il faut multiplier sa valeur par 10^7 : 1 suivi de 75 zéros.

On ne sait pas encore très bien pourquoi ce processus a lieu. Mais les astrophysiciens pensent depuis longtemps que l'effondrement du cœur de la supernova est stoppé au stade de l'étoile à neutrons par un

phénomène dit de pression de Fermi. Par essence, les neutrons se heurtent les uns aux autres selon les lois de la mécanique quantique, qui empêche leur chevauchement, de même exactement que des billes comprimées ne fusionnent pas entre elles. La pression de Fermi conserve également leur forme aux naines blanches qui cessent de se rétracter : ce sont alors les électrons, et non pas les neutrons, qui ne peuvent pas se chevaucher.

Ce phénomène a de solides bases théoriques, mais personne ne l'a en fait observé. D'autres formes de condensats, demain, permettront-elles d'en savoir plus ? Les physiciens l'espèrent.

Philip Ball

★ Page réalisée par les rédactions du Monde, d'El Pais et de la revue scientifique internationale Nature. Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize.

Le Monde des
DEBATS
le nouvel
Observateur

LA FURIE DESTRUCTRICE DES ISLAMISTES AFGHANS

Mahomet contre Bouddha

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 25 F

Faire construire sa maison : les pièges à éviter

Ouvrir un chantier demande moult précautions pour éviter les malfaçons et des procès sans fin. Ne pas négliger les études préalables et prendre une bonne assurance

PAUVRE Denis ! Sept ans après l'ouverture du chantier de son pavillon, en juillet 1994, il se retrouve en procès avec le constructeur. La maison est inhabitable et la longue liste des malfaçons fait penser à la chanson *Tout va très bien, Madame la marquise*: outre le sous-sol inondé (trente centimètres d'eau) on relève un léger fléchissement de la charpente, l'absence d'escalier entre la maison et le garage, un conduit de cheminée défectueux, la fenêtre des toilettes à un emplacement différent de celui indiqué sur le plan, des appuis de fenêtre à resceller dans deux chambres, une fissure dans le mur du fond du sous-sol, des raccords mal exécutés dans les combles, des tuiles de béton à la place des tuiles en terre cuite initialement prévues et exigées par les Bâtiments de France dans une zone protégée.

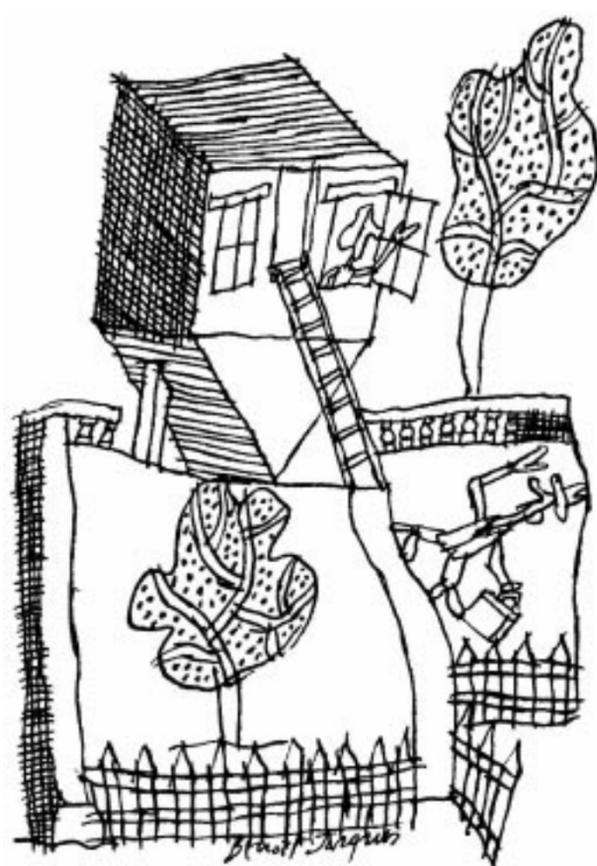
Les dégâts des eaux auraient pu être évités si l'architecte de la société de construction avait demandé une étude préalable du terrain (coût: de 5 000 à 30 000 F). En effet, le rapport d'expertise constate que le sol est constitué de « couches d'alluvions

et de glaises vertes dotées d'un potentiel de variations volumiques très élevé » et que les inondations répétées du sous-sol de la maison résultent de l'existence d'une nappe de coteau dont la remontée en période pluvieuse rend inopérant le puisard et le drain posés par le constructeur pour remédier aux infiltrations. En fin de compte, un cuvelage pourrait être efficace, mais l'assurance, peu disposée à prendre en charge des travaux très coûteux, estime que l'installation d'une pompe devrait suffire, malgré les inconvénients: bruit, risque de pannes.

La première erreur de Denis a consisté à ne pas avoir souscrit d'assurance « dommages-ouvrage », pour l'obtention de laquelle l'étude du sol est indispensable. Sa deuxième erreur fut d'accepter de signer un contrat, alors que les documents qui lui ont été soumis étaient par trop imprécis: les plans, dépourvus de cotes, représentaient un terrain plat avec tout le rez-de-chaussée au même niveau, alors que le terrain accusait une pente de soixante centimètres, nécessitant un décaissement à la hauteur du séjour, avec un peron pour accéder à la porte d'entrée.

Quant au sol du garage, plus bas que celui de la maison, il n'était pas non plus prévu de marches pour y pénétrer. « L'architecte m'a assuré qu'il me fournirait des plans plus détaillés, dès que le sous-sol serait fini », explique Denis. « Les cotes sont indispensables dans la mesure où l'on s'engage sur un nombre de mètres carrés et sur un prix », indique Jean-Luc Renevier, ingénieur à l'Association française de normalisation (Afnor), chargé de l'élaboration de la marque NF-Maisons individuelles. Cette négligence provoque de nombreux litiges. Lorsque Denis s'étonne de l'inexistence d'un escalier d'accès à la porte d'entrée, le constructeur lui répond qu'il s'agit « d'une prestation non contractuelle ».

« Il y a eu maldonne », explique Denis. Le premier devis descriptif sommaire concernait une maison de 136 m² (16 x 8,50 m) pour un montant de 1 146 000 F, alors que nous désirions un pavillon de 127 m² (15 x 8,50 m) pour un budget de 950 000 à un million de francs. » Au lieu de refaire ses plans en conséquence, le constructeur a proposé à Denis des



DESSIN DE BENOIT JACQUES

moins-values sur certains postes qu'il pourrait exécuter ou faire exécuter. C'était là mettre le doigt dans un engrenage infernal, générateur de conflits. « Concevoir une réalisation de maison sur de telles bases, c'est risquer de se retrouver avec de nombreux frais

ré, en cours de chantier, certains lots au constructeur pour les confier à d'autres artisans dont les devis étaient plus compétitifs. Ces initiatives se sont retournées contre lui. L'expert, en effet, a constaté « qu'il était difficile d'établir un récapitulatif des travaux

« En prenant l'initiative d'exécuter lui-même certains travaux, le client a perturbé la coordination du chantier, dégageant du même coup la responsabilité du maître d'œuvre »

supplémentaires à l'arrivée », explique un architecte.

La troisième erreur de Denis fut donc d'accepter de se charger lui-même de certains travaux pour faire des économies. Electricien de métier, il assurerait l'installation électrique. Il a aussi reti-

réellement dus au constructeur ». Ce dernier a dès lors beau jeu de décliner toute responsabilité pour certains lots. Par exemple, les menuiseries des fenêtres PVC, dont la pose laisse à désirer, et pour lesquelles deux artisans se renvoient mutuellement la res-

ponsabilité. Les consignes données par le fournisseur des fenêtres n'auraient pas pu être respectées par le menuisier, dans la mesure où les appuis édifiés par le maçon ne le permettaient pas. « En prenant l'initiative d'exécuter lui-même certains travaux ou de faire intervenir telle ou telle entreprise de son choix, le client a perturbé la coordination du chantier, dégageant du même coup la responsabilité du maître d'œuvre à l'égard des lots qui ne lui avaient pas été confiés », précise Jean-Luc Renevier.

Les « lots » correspondent aux étapes de la construction: terrassement, fondations, murs, toit. « La réalisation de ces quatre opérations aboutit au clos couvert et à la mise hors d'eau d'un bâtiment », explique un architecte. Viennent ensuite les fenêtres, la plomberie, le chauffage-sanitaire, l'électricité, les revêtements de sol, la serrurerie. Plusieurs corps de métier interviennent dans un ordre logique: il est préférable, par exemple, de faire le plafond avant le sol pour éviter de le dégrader. La principale difficulté réside dans la coordination du chantier, entre les sept à douze entreprises qui devront se succéder. Le maître d'œuvre peut alors se heurter à des aléas, qui retarderont les travaux.

Tout d'abord, la répartition des lots n'est pas toujours évidente; certains peuvent être réunis (charpente-couverture par exemple) et d'autres dissociés: la menuiserie extérieure peut être confiée soit au menuisier soit au maçon, capable d'assurer la pose de fenêtres PVC. Par ailleurs, il est difficile de mobiliser des entreprises sur des chantiers épars, si bien que les délais sont parfois importants. « Une fois la maison hors d'eau, il peut s'écouler un mois sans que rien ne se passe », explique un architecte.

Enfin, la difficulté s'accroît lorsque les entrepreneurs font appel à des sous-traitants. Un bon maître d'œuvre doit vérifier la sérieux des entreprises pressenties, définir des niveaux de prestations et « serrer les budgets » pour éviter que les entreprises ne réclament en permanence des plus-values. D'où l'intérêt de bien ficeler le projet dès le départ.

Michaëla Bobasch

L'assurance

« dommages-ouvrage »

Souscrite par le particulier qui fait construire sa maison, l'assurance « dommages-ouvrage » prend en charge les réparations des malfaçons survenues pendant les travaux, à deux conditions: que le contrat conclu avec l'entrepreneur ait été résilié et que la mise en demeure enjoignant au constructeur de réparer ait été infructueuse. Cette assurance est chère (de l'ordre de 50 000 F); et le montant et les garanties varient selon les assureurs. De plus, il n'est pas toujours facile de faire jouer cette assurance; ainsi, la résiliation du contrat conclu avec le constructeur nécessite une décision de justice, sauf si l'entreprise est en faillite. La « dommages-ouvrage » n'est pas obligatoire pour le particulier; elle peut cependant se révéler utile pour pallier les insuffisances de l'assurance décennale, dont les délais de règlement sont de plus en plus longs.

Comment choisir une entreprise et mûrir son projet

L'INCONVÉNIENT, lorsqu'on fait construire, c'est que l'objet qu'on achète n'existe pas. « Il faut l'imaginer dans le moindre détail, ce qui nécessite parfois une longue maturation. Lorsque des clients qui réfléchissent depuis un an me disent qu'ils ont encore besoin de six mois pour mûrir leur projet, je trouve leur démarche positive, même si je ne gagne rien dans l'intervalle », explique Pierre Balosso, architecte.

Avant de se rendre au Salon de la maison individuelle, Guy et Edith ont préparé soigneusement leur dossier, pesé tous leurs choix: emplacement du garage (accollé ou en sous-sol?), type de chauffage (électrique ou au gaz?), fenêtres (aluminium ou PVC?), nombre de salles de bains, toiture.

Après avoir beaucoup consulté, ils ont élaboré un cahier des charges pointilleux: surface, disposition des pièces, matériaux d'isolation, petites tuiles en terre cuite, marque de la chaudière, sans oublier le sanitaire ni la robinetterie. « J'ai même dressé un tableau récapitulatif avec mon ordinateur pour comparer les différents postes », explique Guy. Il a remarqué ainsi des écarts de 20 000 à 30 000 F d'un constructeur à

l'autre. Certains réclament un supplément de 8 000 F pour des fenêtres en PVC, ou 2 000 F pour un lave-mains dans les toilettes! Il y a ceux qui proposent deux couches d'apprêt pour le prix d'une seule ailleurs.

« Il faut aussi prendre en compte les charges à venir », estime Guy. La maison « tout électrique » est moins chère, car il n'y a à prévoir ni chaudière ni réseau de canalisations; mais le client devra assumer des notes d'électricité élevées. Alors que le « tout gaz », même s'il coûte 50 000 F de plus au départ, sera à la longue plus économique, d'autant que l'inertie du gaz maintient une certaine chaleur dans les radiateurs.

« PETITES RUSES »

Guy et Edith ont débutsé au passage ce qu'ils appellent « les petites ruses des constructeurs ». Par exemple, les deux chiens-assis (fenêtres mansardées dans la toiture) figurant sur les brochures publicitaires ne sont pas toujours inclus dans le prix: « En général, il y a un seul chien-assis et un Vélux; si on veut la seconde lucarne, il faudra payer un supplément. Les maisons à chauffage électrique ne comportent

pas de conduit de cheminée. Quant à l'écoulement droit pour les eaux de pluie, il est prévu, mais pas toujours le coude terminal (dau-phin). » Ils ont enfin établi une liste de tout ce qui n'entre pas dans le devis du constructeur, mais qu'il faudra budgétiser: l'évacuation des gravois, les raccordements aux différents réseaux (eau, égout), l'accès au garage, la taxe locale

Labels

La marque NF-Maison individuelle, délivrée par la société Céquami, filiale à parts égales du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) et de Qualitel et mandatée par Afnor Certification, est décernée à des constructeurs (dix-sept actuellement, répartis dans quatorze régions) qui s'engagent à respecter un cahier des charges rigoureux: devis, fourniture de plans, information du maître d'ouvrage, déroulement du chantier.

D'autre part, la Fédération française des constructeurs de maisons individuelles (FFC, 76, avenue des Champs-Élysées, 87008 Paris) estampille « Maisons de confiance » des constructeurs qui s'engagent à édifier des maisons conformes à la loi du 19 décembre 1990 et à doubler la durée de la garantie de parfait achèvement.

On lira enfin avec profit la norme P.03-001, qui définit les clauses administratives générales applicables aux travaux du bâtiment faisant l'objet de marchés privés (Afnor, décembre 2000; www.afnor.fr) et le magazine *Que Choisir?* (hors-série Argent, n° 81, février 2001).

* Céquami, 136, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris; tél: 01-42-34-53-23.

Le Monde des **DEBATS**
le nouvel **Observateur**

LES NOUVEAUX RISQUES ET LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION

L'angoisse du mangeur contemporain

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 25 F

DANSE Dix compagnies françaises seront présentées à New York, du 23 avril au 6 mai, dans le cadre d'un festival intitulé France Moves. Une occasion pour les chorégraphes

invités à cette manifestation d'envergure de mesurer l'impact de la danse américaine sur leur travail. ● **YORKOS LOUKOS**, directeur artistique de France Moves, explique,

dans un entretien au *Monde*, que « les compagnies françaises ont été sélectionnées en concertation avec les directeurs de salles new-yorkaises (...). Les programmeurs ont

voulu des créations déjà existantes afin de juger sur pièces (...). La difficulté est de ne pas proposer des œuvres qui ressembleraient à ce qui se fait en Amérique ». ● **UN**

FESTIVAL très attendu par la presse new-yorkaise, que complétera une programmation de films de chorégraphes diffusés au Musée Guggenheim et à l'Alliance française.

Dix chorégraphes français bien décidés à conquérir New York

Organisé outre-Atlantique par l'Association française d'action artistique, le festival France Moves, programmé dans des salles de prestige, est une opération d'envergure qui bénéficie d'un budget de 7 millions de francs

« À TRAVERS le choix des dix compagnies qui seront représentées à New York, du 23 avril au 6 mai, c'est une politique volontariste de soutien à la danse contemporaine qui s'exprime », soutient Sylvie Hubac, directrice de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles au ministère de la culture. Mais ce festival, intitulé France Moves, est-il une énorme opération de promotion, orchestrée par l'Association française d'action artistique (AFAA), bras culturel du ministère des affaires étrangères, ou exprime-t-il un réel intérêt des théâtres new-yorkais les plus en vue pour mieux faire connaître la danse française ? Personne n'aura mégoté sur l'ampleur de la manifestation, ni en France, ni aux Etats-Unis et les sponsors sont là. Budget global : 7 millions de francs (1,67 million d'euros).

Yorgos Loukos, patron du Ballet national de Lyon, nommé directeur artistique des opérations, veut que « New York soit une fête ». Quels chorégraphes a-t-il choisis ? Par ordre alphabétique : Fred Bendongué (d'origine franco-camerou-

gnaise), Dominique Boivin, Boris Charmatz, Philippe Decouflé, Lionel Hoche, Blanca Li (d'origine espagnole), Maguy Marin (d'origine espagnole), Dominique Hervieu/José Montalvo (d'origine espagnole), Josef Nadj (d'origine hongroise), Angelin Preljocaj (d'origine albanaise). Têtes d'affiche et quasi-inconnus investiront les salles mythiques que sont la Brooklyn Academy of Music, le Joyce Theater, le New Victory Theater, The Kitchen...

Donné une conférence sur la gestion de l'espace à la RATP, et parlait de créer une « usine à rêves » en même temps qu'il prépare, lui aussi, un film. Dominique Boivin soignait un dos douloureux, tandis que Josef Nadj prenait l'avion pour Moscou afin d'y recevoir le Masque d'or du meilleur spectacle étranger qu'il a obtenu pour *Les Veilleurs*, pièce qu'il présentera dans le cadre de France Moves. Angelin Preljocaj était en pleine répétition d'un *Sacre du printemps* qu'il créera le 6 mai au Staatsoper de Berlin. Quant à Maguy Marin, elle se réjouissait de la réélection de Jacky Darne, maire socialiste de Rilleux-la-Pape, près de Lyon...

« Depuis 1983, je tourne à New York et aux Etats-Unis avec ma compagnie, constate Maguy Marin. En 1985, nous avons présenté May B, inspiré de Beckett, au City Center, en même temps que les danseurs du Ballet national de Lyon présentaient la *Cendrillon* que j'avais chorégraphiée pour eux. » Cette *Cendrillon* devait mettre le feu au box-office. Désormais, Maguy Marin est invi-



QUENTIN BERTOUX

Une composition pour l'inauguration du Centre de la danse à Pantin, représentant Dominique Boivin entouré de saynètes humoristiques en référence au monde de la chorégraphie.

Près de quinze ans plus tard, notre vision d'une danse américaine toute-puissante n'a-t-elle pas changé ? Depuis Durham, plus de quarante compagnies sont allées aux Etats-Unis. Tandis que la danse continuait son essor en France et en Europe, les troupes américaines perdaient peu à peu leur hégémonie. New York cessait d'être une étape obligée pour apprendre à danser.

« Quel que soit notre âge, nous

avons tous été marqués par la technique Cunningham, affirme pourtant Boris Charmatz, le benjamin de France Moves, ancien danseur du Ballet de l'Opéra de Paris. Mais mes racines en danse se nomment Bagouet ou Gallotta. Je me sens un peu isolé dans cette sélection car je suis plus proche de Jérôme Bel, Loïc Touzé, Xavier LeRoy, Rachid Oumramdane. Si je dois incarner la danse américaine à travers des figures, alors je choisis Steve Paxton,

Simone Forti, des artistes des années 1960 qui dansent encore avec une liberté d'approche dans le mouvement qui les prévient de tout vieillissement. On dit parfois qu'ils sont les nouveaux dieux de ma génération ! » Le jeune chorégraphe s'inquiète : « Il y a un risque à présenter Herses. Certes, l'esthétique pop/années 1970 peut plaire, mais l'âpreté du temps étiré va surprendre les Américains qui aiment quand ça bouge. »

Yorgos Loukos, directeur artistique de France Moves

« Il faut que l'œil américain porté sur la danse fasse sa révolution »

« Qui a pris l'initiative d'organiser une manifestation d'une telle ampleur en faveur des chorégraphes français ?

« La conception de ce festival revient à Jean-Marc Granet-Bouffartigue qui, à l'Association française d'action artistique, est responsable des arts de la scène et des événements spéciaux. Il m'a demandé de prendre en charge la programmation de France Moves parce que le Ballet national de Lyon que je dirige va tous les ans aux Etats-Unis. Bill T. Jones a été pendant trois ans notre chorégraphe associé. Susan Marshall, Ralf Lemon, Lucinda Childs, Trisha Brown, Stephen Petronio ont signé des œuvres pour notre répertoire.

« Au Festival de danse de Cannes que j'ai créé, j'ai reçu Wally Cardona, John Jasperse, Lance Gries... Les compagnies françaises ont été sélectionnées en concertation avec les directeurs de salles new-yorkaises. Jo Mellilo de la Brooklyn Academy of Music, Linda Shelton du Joyce Theater viennent régulièrement en France. Les programmeurs ont voulu des créations déjà existantes afin de juger sur pièces. Il n'empêche que toutes les compagnies n'ont pas été faciles à imposer. Que ce soit du côté français ou américain.

« Quels ont été les critères de sélection ?

« Pour moi, la présence de Maguy Marin avec *Pour Ainsi dire* et d'Angelin Preljocaj avec *Paysage après la bataille* ne se discutait pas. Ils sont les locomotives qui tirent les autres sélectionnés. J'avais cependant un défi : que Philippe

« manière française » de danser ?

« Les Américains aiment percevoir notre latinité, mélange de leur danse postmoderne et d'expressionnisme à l'allemande, avec en sus l'humour français. Voire une certaine dérision dynamique. New York, ville de grande culture yiddish, de peuplements d'Europe centrale, devrait permettre à Josef Nadj et à son travail autour de Kafka de rencontrer un public attentif. *La Danse, une histoire à ma façon*, de Dominique Boivin, va faire un tabac, car l'Amérique y joue un rôle historique prépondérant... Il faut prendre garde d'arriver en conquérant, sous prétexte que la France est devenue un pays

Un festival reçu dans six salles prestigieuses

- **Brooklyn Academy of Music (BAM)** : *Shazam*, de Philippe Decouflé, les 25, 27, 28 et 29 avril. Tél. : 718-636-41-00. *Io Io Ito Ito*, de Hervieu/Montalvo, les 2, 4 et 5 mai.
- **The Joyce Theater** : *Les Veilleurs*, de Josef Nadj, du 24 au 29 avril. *Paysage après la bataille*, d'Angelin Preljocaj, du 1^{er} mai au 6 mai. Tél. : 212-691-97-40.
- **The New Victory Theater** : *Pour Ainsi dire*, de Maguy Marin, du 26 au 29 avril. Tél. : 646-223-30-20.
- **Institut français** : *Mirabilis/Volubilis* de Lionel Hoche, les 25 et 26 avril. *La Danse, une histoire à ma façon*, du 4 au 6 mai. Tél. : 212-355-61-60.
- **The Kitchen** : *Herses*, de Boris

- Charmatz, du 24 au 28 avril. *Zap ! Zap ! Zap !*, de Blanca Li, du 2 au 5 mai. Tél. : 212-255-57-93.
- **Saint Mark Church** : *D'une rive à l'autre*, de Fred Bendongué, du 3 au 6 mai. Tél. : 212-674-81-12.
- **Programme de films** : soirée Philippe Decouflé, le 29 avril, Musée Guggenheim. Soirée Angelin Preljocaj, le 2 mai, à la BAM. Différents chorégraphes, le 3 mai, Musée Guggenheim. *Le Mystère Babilée*, de Patrick Bensard, les 23 et 24 avril, et *Rosella Hightower*, de François Verret, le 30 avril, Alliance française (ce programme a été établi par la Cinématique française de la danse).
- **Renseignements**. Internet : www.francemoves.com/

de danse. Non seulement les esthétiques chorégraphiques américaines ont bouleversé la danse classique dans notre pays, mais elles sont aussi, en grande partie, à l'origine du travail des artistes qui participent à France Moves.

« Mon regret, peut-être, est de ne pas montrer les changements intervenus dans la danse classique. J'aurais aimé que Bob Wilson mette en scène Sylvie Guillem. J'aurais bien fait un clin d'œil à Roland Petit, très apprécié des Américains. J'aurais souhaité plus de réciprocité, mettre en évidence les allers-retours qui depuis un siècle nourrissent les chorégraphes d'ici et ceux de là-bas. Nous sommes le seul pays où la danse développe une histoire sur trois siècles...

« Pensez-vous qu'un tel rendez-vous puisse avoir un réel écho aux Etats-Unis ?

« France Moves est très attendu. On sait déjà qu'Anna Kisselgoff, critique principal au *New York Times*, prépare des papiers sur Blanca Li, Angelin Preljocaj, Philippe Decouflé. Son équipe signera deux ou trois chroniques chaque jour. Quant à Deborah Jowitz du *Village Voice*, elle s'apprête à publier quatre pages sur le sujet. Et Clive Barnes du *New York Post* affûte son regard. Il faut aussi que l'œil américain porté sur la danse fasse sa révolution, car la danse en France n'est pas que mouvement, parfois même elle ne bouge plus du tout ! »

Propos recueillis par Dominique Frétard

Têtes d'affiche et quasi-inconnus investiront les salles mythiques que sont la Brooklyn Academy of Music, le Joyce Theater, le New Victory Theater, The Kitchen...

naise), Dominique Boivin, Boris Charmatz, Philippe Decouflé, Lionel Hoche, Blanca Li (d'origine espagnole), Maguy Marin (d'origine espagnole), Dominique Hervieu/José Montalvo (d'origine espagnole), Josef Nadj (d'origine hongroise), Angelin Preljocaj (d'origine albanaise). Têtes d'affiche et quasi-inconnus investiront les salles mythiques que sont la Brooklyn Academy of Music, le Joyce Theater, le New Victory Theater, The Kitchen...

Une première américaine pour Philippe Decouflé (qui l'eût cru !), Josef Nadj, Boris Charmatz, Lionel Hoche et Dominique Boivin. A quelques jours de l'envol pour New York, on a voulu mesurer auprès de ces dix chorégraphes – le plus jeune n'a pas trente ans, le plus âgé frôle la cinquantaine – l'influence, ou pas, de la danse américaine sur leurs parcours, et prendre le pouls de leurs humeurs.

Blanca Li, qui vient d'être nommée au Komische Oper, à Berlin, finissait de monter son premier long métrage, une comédie hip-hop provisoirement titrée *DJ*. Philippe Decouflé revenait d'avoir

té aux Etats-Unis pour chacune de ses créations. Angelin Preljocaj jouit également outre-Atlantique d'une belle réputation, amplifiée depuis qu'il a chorégraphié *La Stravaganza* pour le New York City Ballet, en mai 1997...

Pour mieux comprendre les enjeux de France Moves, il faut retourner en juillet 1983. Cet été-là, à l'initiative de la chorégraphe Susan Buirge et de l'AFAA, Charles Reinhart, directeur de l'American Dance Festival (qui se tient, à Durham, en Caroline du Nord), invitait cinq troupes de la nouvelle danse française : Dominique Bagouet, Bouvier/Obadia, Marcadé/Petit, Karine Saporta, et Maguy Marin. « Nos travaux amorçaient un grand débat avec les Américains pour lesquels la danse est avant tout mouvement, se rappelle Maguy Marin. Avec curiosité, ils découvraient la diversité d'œuvres qui, tout en étant très influencées par leurs artistes, étaient empreintes de théâtralité dans la tradition expressionniste. C'est avec le même étonnement que le public découvri- ra aujourd'hui Josef Nadj, Dominique Boivin, ou Philippe Decouflé. »

CULTURE
Publiés
EN
RÉGIONS

L'Institut National des Sciences Appliquées
La Maison d'Izieu
cycle de conférences : Histoire, science, éthique
Norbert SCHAPPACHER
lundi 23 avril - 20h30
I N S A
Bât. et amphi Eugène Freyssinet
20, Av. A. Einstein
Villeurbanne
entrée libre tél. 04 72 43 85 67

17 au 29 avril 2001
Kateb Yacine
Boucherie de l'Espérance
Chantier Chavassieux / Mangelot
20 au 27 avril 2001
Samuel Beckett
Premier Amour
Jean-Quentin Châtelain
mise en scène Jean-Michel Meyer
répertoire contemporain de création
5 rue Petit David Lyon 2ème
Tél. : 04 78 37 46 30 www.theatrelosateliers.com
Renseig. publicité :
01.42.17.39.65

La sélection officielle du Festival de Cannes 2001

L'Asie, les Etats Unis et la France dominant un programme riche et attrayant, marqué aussi par quelques grandes absences

La sélection officielle du Festival de Cannes 2001 reflète les grandes tendances de la production cinématographique de qualité dans le monde, telles qu'elles se manifestent depuis le milieu des années 1990. Avec l'Asie comme

zone la plus prolifique, un paysage américain en constante évolution et la France comme place forte d'une cinématographie européenne globalement mieux défendue au Sud qu'au Nord. Les films choisis devraient per-

mettre une belle représentation des actrices françaises sur la Croisette, avec Jeanne Balibar chez Jacques Rivette, Emmanuelle Béart chez Catherine Corsini, Caroline Ducey chez Jacques Doillon, Béatrice Dalle chez Claire

Denis et... chez le Japonais Suwa, dont le film évoque le tournage de *Hiroshima mon amour* par Alain Resnais. Outre Charlotte Rampling, maîtresse de cérémonie pour l'ouverture, on attend une apparition d'Isabelle Adjani.

GILLES JACOB, président du Festival de Cannes et ses « *coadjuteurs* », selon sa propre expression, Thierry Fremaux, directeur artistique, et Véronique Cayla, directrice générale, devaient présenter jeudi 19 avril le programme de la 54^e édition, qui aura lieu du 9 au 20 mai. En ouverture, *Moulin rouge*, avec Nicole Kidman et Ewan McGregor, est le premier représentant d'une forte délégation américaine, où figurent des habitués de la Croisette comme les frères Coen et David Lynch, des auteurs incontestables comme Abel Ferrara, Sean Penn ou Tod Solondz, mais aussi, pour la première fois en compétition depuis cinquante ans, un dessin animé, *Shrek*, et des premiers films, signés Michael Gondry, Jennifer Jason Leigh et Alan Cumming, ou Roman Coppola – fils de Francis, dont la version longue d'*Apocalypse Now* est très attendue. Cette sélection reflète un retour, timide mais réel, des Majors, soupçonnées ces dernières années de bouder Cannes.

Une fois de plus, l'Asie domine nettement la sélection. Le Japon se taille la part du dragon, avec sept films, dont six jeunes auteurs aux côtés du vétérinaire, et double palme d'or, Shohei Imamura. Mais Taiwan, avec deux auteurs majeurs, la Chine, l'Inde, la Thaïlande, les républiques d'Asie centrale et l'Iran confortent la place désormais capitale de ce continent dans le cinéma contemporain. Le reste du monde est bien inégalement représenté, l'Europe du Nord étant totalement absente, alors que la partie méridionale figure avec honneur – aux côtés du vétérinaire portugais Manoel de Oliveira, toujours aussi prolifique, et du jeune et pro-

metteur Marc Recha, Catalan plutôt qu'Espagnol, on note un retour en forme de l'Italie, ainsi qu'un intrigant premier film bosniaque, qui évoque la guerre encore si récente. A l'exception de l'« original » Sokourov, qui inflige à Léonide un traitement comparable à celui qu'il réservait à Hitler dans *Moloch*, l'Europe de l'Est reste muette.

NI ROHMER NI ROZIER

Restent les films français, nombreux et divers. Toutes les générations y sont représentées, de Jacques Rivette dont le retour était très attendu au premier long métrage d'Yves Caumon, en passant par les auteurs confirmés qui se sont

révélés au cours des décennies précédentes, Jacques Doillon, Claire Denis, Cédric Kahn, Catherine Corsini. On pourrait également trouver à Cannes, dans un cadre encore non précisé, le sulfureux *Clément*, de la toute jeune Emmanuelle Bercot. Mais on avait espéré à Cannes un carré d'as de la nouvelle vague, dont les sélectionneurs n'ont pas voulu : Godard et Rivette sont bien là, mais ni Rohmer, ni Rozier. Dans le même esprit, les nouveaux films d'André Téchiné et de Jean-François Stevenin manquent à l'appel, comme, dans un genre fort éloigné, *Vidocq*, le film entièrement en numérique de Pitof.

Parmi les nouveautés de cette année, il faut noter l'ouverture, sal-

le Buñuel, d'un espace pour des films singuliers, auxquels le decorum des marches ne conviendrait pas : le film de Claude Lanzmann sur la révolte du camp d'extermination de Sobibor, le journal de voyage en Afrique frappée par le sida d'Abbas Kiarostami et l'histoire du cinéma italien vue par Martin Scorsese y seront projetés. Dans ce nouveau cadre, les responsables du Festival envisagent de passer à l'avenir commande à de grands auteurs de films « *cartes postales, donnant de leurs nouvelles* ».

Une journée spéciale sera consacrée, le 16 mai, à la « transmission », à l'occasion des dix ans de Leçons de cinéma – c'est Wong Kar-wai qui administrera celle de cette

année. Plusieurs hommages sont également prévus, notamment à Gérard Oury et Melanie Griffith, tandis que le 17 mai seront célébrés les cinquante ans des *Cahiers du cinéma*. Enfin, *Le Monde* s'associe pour la première fois à la Caméra d'or, la récompense réservée aux premiers films – toutes sections confondues – et devenue l'un des prix les plus prestigieux du Festival : des espaces publicitaires seront offerts dans le quotidien au lauréat que désignera le jury, présidé cette année par Maria De Medeiros.

Jean-Michel Frodon

► www.lemonde.fr/cinema

Le programme

● **Compétition officielle.** *Moulin rouge*, de Baz Luhrman (Etats-Unis) en ouverture, *Desert Moon*, de Shinji Aoyama (Japon), *The Man Who Was Not There*, de Joel Coen (Etats-Unis), *La Répétition*, de Catherine Corsini (France), *La Chambre des officiers*, de François Dupeyron (France), *Eloge de l'amour*, de Jean-Luc Godard (Suisse), *Millenium Mambo*, de Hou Hsiao-hsien (Taiwan), *De l'eau tiède sous un pont rouge*, de Shohei Imamura (Japon), *Shrek*, de Victoria Jensen et Andrew Adamson (Etats-Unis), Roberto Succo, de Cédric Kahn (France), *Distance*, de Hirokazu Kore-Eda (Japon), *Mullholand Drive*, de David Lynch (Etats-Unis), *Kandahar*, de Mohsen Makhmalbaf (Iran), *La Chambre du fils*, de Nanni Moretti (Italie), *Je rentre à la maison*, de

Manoel de Oliveira (Portugal), *Le Métier des armes*, d'Ermanno Olmi (Italie), *The Pledge*, de Sean Penn (Etats-Unis), *Pau et son frère*, de Marc Recha (Espagne), *Va savoir !* de Jacques Rivette (France), *Taurus*, d'Alexandre Sokourov (Russie), *No Man's Land*, de Danis Tanovic (Bosnie), *Et là-bas, quelle heure est-il ?*, de Tsai Ming-liang (Taiwan).

● **Hors compétition.** *Apocalypse Now* (version longue), de Francis Coppola (Etats-Unis), *Human Nature*, de Michael Gondry (Etats-Unis). Salle Buñuel : *Sobibor*, de Claude Lanzmann (France), *ABC Africa*, d'Abbas Kiarostami (Iran), *Il mio viaggio in Italia*, de Martin Scorsese (Etats-Unis). En séance de minuit : *Trouble Everyday*, de Claire Denis (France), *CQ*, de Roman Coppola (Etats-Unis), *Avalon*, de Mamoru Oshii (Japon), *The Center of the World*, de Wayne Wang (Etats-Unis).

● **Un certain regard.** *R-Xmas*, d'Abel Ferrara (Etats-Unis), en ouverture, *Maimal*, d'Aktan Abdykalikov (Kirghizstan), *La Libertad*, de Lisandro Alonso (Argentine), *Domani*, de Francesca Archibugi (Italie), *Gagner sa vie*, de Joao Canijo (Portugal), *Amours d'enfance*, d'Yves Caumon (France), *Carrément à l'ouest*, de Jacques Doillon (France), *No Such Thing*, de Hal Hartley (Etats-Unis), *Lovely Rita*, de Jessica Hausner (Autriche), *L'Homme qui marche sur la neige*, de Masahiro Kobayashi (Japon), *Mariage tardif*, de Dover Kosashvili (Israël), *Atanarjuat The Fast Runner*, de Zacharias Kunuk (Canada), *Kairo*, de Kiyoshi Kurosawa (Japon), *Lou-yu*, de Stanley Kwan (Chine), *The Anniversary Party*, de Jennifer Jason Leigh et Alan Cumming (Etats-Unis), *A Dog's Day*, de

Murali Nair (Inde), *La Route*, de Darejan Omirbaev (Kazakhstan), *Les Larmes du tigre noir*, de Wisit Sasanatieng (Thaïlande), *Hijack Stories*, d'Oliver Schmitz (Afrique du Sud), *Storytelling*, de Tod Solondz (Etats Unis), *H-Story*, de Nobuhiro Suwa (Japon), *Rien que nous deux*, d'Alexandre Veleudinski (Kirghizstan). ● **Jurys.** Présidé par Liv Ullman, le jury pour les longs métrages est composé des actrices Charlotte Gainsbourg, Sandrine Kiberlain et Julia Ormond, des cinéastes Mofida Tlatli, Mimmo Calopresti, Terry Gilliam, Mathieu Kassovitz et Edward Yang, et de l'écrivain Philippe Labro. Présidé par Eric Zonka, le jury pour les courts métrages est composé de l'actrice Valeria Bruni Tedeschi et des cinéastes Samira Makhmalbaf, Lynne Ramsay et Rithy Panh.

Les syndicats de la culture appellent à une nouvelle grève le 26 avril

LES SYNDICATS des personnels de la culture ont appelé, dans l'après-midi du mercredi 18 avril, à une journée de grève le 26 avril. Ce jour-là, ils doivent s'entretenir avec le ministère de la culture et de la communication de la question des effectifs – notamment dans les musées – et de la réduction du temps de travail. Dans un communiqué, les organisations CFTD-CFTC-CGC-CGT-FSU-SUD-UNSA « font à nouveau le constat de l'absence de réponse de la ministre [Catherine Tasca] à leur demande d'ouverture immédiate de négociations sur la RTT [réduction du temps de travail] ». Les syndicats défendent notamment les positions des « emplois postés », en contact permanent avec les publics des musées ou des monuments historiques. Ils réaffirment qu'« une réelle RTT pour tous » passe notamment par un régime général de « 35 heures x 44,2 semaines » travaillées, le maintien des acquis sociaux liés aux sujétions et pénibilités particulières, et des créations d'emplois indispensables pour résorber le sous-effectif et assurer un fonctionnement normal du service public. Les syndicats appellent également à un rassemblement, le 26 avril, à partir de 15 h 30, sous les fenêtres du ministère de la culture et de la communication, au Palais-Royal. Le ministère a rappelé qu'il lui était impossible de se prononcer sur le nombre de créations d'emplois avant que le premier ministre, Lionel Jospin, ne rende ses arbitrages, début juillet.

DÉPÊCHES

■ **MUSIQUE : le pianiste brésilien Nelson Freire présidera le jury** du prochain Concours international Marguerite Long-Jacques Thibaud qui se tiendra, à Paris, du 30 novembre au 10 décembre 2001. L'Orchestre philharmonique de Radio-France accompagnera l'épreuve finale, à la Maison de la Radio. Les candidats, qui ne doivent pas être âgés de plus de trente ans, peuvent s'inscrire à l'administration du concours, 32, avenue Matignon, 75008 Paris. Tél. : 33 1-42-66-66-80. Fax : 33 1-42-66-06-43. Courriel électronique : longthi@club-internet.fr. Site internet : concours-long-thibaud.org/

■ **Jean-Pierre Guillard, soixante-huit ans**, conseiller maître à la Cour des comptes et ancien administrateur général de l'Orchestre de Paris, a été nommé, mercredi 18 avril, président de la nouvelle Commission de contrôle des sociétés de perception et de répartition des droits d'auteur auprès de la Cour des comptes. Catherine Tasca, ministre de la Culture et de la communication, « souhaite qu'une attention particulière puisse être portée au financement des actions d'intérêt général notamment au titre de la rémunération pour copie privée ». Cette commission, dont les travaux donneront lieu à un rapport public, réunira, autour de Jean-Pierre Guillard, l'inspecteur général des finances Dominique Wallon, ancien directeur du CNC et ancien directeur de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles, Jean-François de Canchy, inspecteur général des affaires culturelles, et François Lavondes, conseiller d'Etat honoraire.

■ **La direction de l'Olympia et Jean-Michel Boris**, directeur artistique de la salle de spectacle parisienne depuis 1979, viennent d'annoncer dans un communiqué adressé au *Monde*, qu'ils avaient décidé, « d'un commun accord, de mettre fin à leur collaboration à compter du 1^{er} juillet ». La décision de mise à la retraite de Jean-Michel Boris, âgé de soixante-huit ans, avait récemment provoqué des remous dans le milieu professionnel de la musique (producteurs de spectacles, artistes, éditeurs musicaux...) attaché à la personnalité de Jean-Michel Boris (*Le Monde* du 14 avril).

Redécouverte d'un panneau de Lucas Cranach

M^e PHILIPPE ROUILLAC a déniché, pour sa vente annuelle, du 10 juin au château de Cheverny, un petit trésor. Il s'agit d'un panneau de bois de tilleul peint en 1532 par Lucas Cranach (1472-1553), non répertorié à ce jour. Selon le commissaire-priseur, il provient d'une famille du Val-de-Loire, où il est conservé depuis plus d'un siècle, 1898 précisément, date à laquelle un aïeul à la main heureuse en fit l'emplette dans une boutique des quais de Seine. Il représente *Vénus et l'Amour voleur de miel*, un thème fréquemment traité par l'atelier que le peintre faisait travailler à Wittenberg, où il a résidé un demi-siècle durant au service de la cour de l'électeur de Saxe.

On connaissait quatre versions de ce sujet datées des années 1530-1532. D'autres existent, plus tardives, qui témoignent également de la popularité de cette curieuse mésaventure survenue, selon le grec Théocrite (*Idylle*, chant XIX), à Cupidon, le petit dieu de l'amour. Attaqué par les abeilles auxquelles il volait du miel, l'Amour se plaint à sa mère, Vénus, qui lui répond que les blessures provoquées par ses flèches sont bien plus douloureuses. Le cartel peint en haut à gauche du tableau en précise de surcroît les intentions moralisatrices : « Alors que Cupidon volait du miel de la ruche, une abeille le piqua au doigt. S'il nous arrive aussi de rechercher des plaisirs transitoires et dangereux, la tristesse vient s'en mêler et nous apporte la douleur. »

LE CONTEXTE DE LA RÉFORME

Le texte, en latin, a été traduit du grec en 1528 par Philippe Schwartzerd, dit Melancton, un disciple de Luther. Cranach est également proche du Réformateur : il a illustré en 1522 la traduction allemande de son Nouveau Testament. Toute profane qu'elle soit, cette scène peut donc s'interpréter dans le contexte de la Réforme naissante.

Le panneau qui sera proposé à Cheverny n'a pas été restauré. Il est « dans son jus », comme

disent les spécialistes, expression ici justifiée puisque aux piqûres des abeilles sont venues s'ajouter les injures de générations de mouches. Mais à travers la crasse, la peinture semble dans un état de fraîcheur et de conservation exceptionnel, puisque tous les détails apparaissent clairement, des glaciés à l'opalescence du voile de Vénus en passant par le serpent ailé, ce blason avec lequel, depuis qu'il lui avait été octroyé en 1508, Cranach signait ses œuvres.

LE BAS EST DÉTRUIT

Seule ombre au tableau, le bas du panneau a été détruit, et selon l'expert René Millet, réparé probablement au XIX^e siècle par l'adjonction d'une découpe de bois d'essence différente. L'homme de l'art craint qu'un acheteur peu scrupuleux ne le remette d'équerre d'un coup de scie, ce qui serait un traitement réellement trop radical.

Espérons que son futur propriétaire aimera davantage les Vénus de Cranach que ne le faisait jadis l'historien d'art Louis Réau, en décrivant les chefs-d'œuvre de l'école allemande conservés au Musée du Louvre : « *Un front bombé, des yeux bridés, des cheveux blonds crépelés, des seins menus, une attitude légèrement hanchée... des jambes démesurément longues et fluettes reposant sur de grands pieds plats en patte d'oie...* », des mots qui prouvent que Réau ne goûtait guère les jeunes échappées de l'atelier de Wittenberg.

Les amateurs contemporains ne sont pas de cet avis : une autre version de Vénus et l'Amour, de taille sensiblement équivalente, proposée aux enchères à Drouot en décembre 2000, a atteint la somme stupéfiante de 18,8 millions de francs (2,87 millions d'euros), frais compris. Comme la Vénus de M^e Rouillac a obtenu son certificat de libre circulation, il est probable que des acheteurs étrangers feront aussi leur miel de cette œuvre-là.

Harry Bellet

NRJ GROUP
NOUVEAU RECORD
12 886 000*
auditeurs quotidiens !
(sans les 11-14 ans)

<p>2 773 000* auditeurs quotidiens</p>	<p>5 925 000* auditeurs quotidiens</p>	<p>4 041 000* auditeurs quotidiens</p>	<p>1 796 000* auditeurs quotidiens</p>
---	---	---	---

Chez NRJ Régies, nous nous efforçons de toujours mieux connaître nos auditeurs afin de répondre parfaitement à leurs attentes. Ce qui explique pourquoi ils sont de plus en plus nombreux à nous rejoindre et à nous être fidèles. Cette connaissance approfondie nous permet de proposer à nos clients des études notamment qualitatives dont la liste est disponible sur le site www.nrjregies.fr. C'est en innovant chaque jour que NRJ Régies peut vous apporter l'expertise, la performance et le meilleur du son.

La consommation d'aujourd'hui.
www.nrjregies.fr

*Source Médiamétrie 75 000+ - Janvier-Mars 2001 - Audience Cumulée - L-V - 5h-24h - Cible 15 ans et +.

La montée de la violence raciste anti-maghrébine en Corse

Les agressions xénophobes contre les travailleurs et les étudiants, pour l'essentiel marocains, se multiplient de manière inquiétante dans l'île. La revue mensuelle « Corsica » étudie ce phénomène trop souvent occulté par les élus

UN FOYER Sonacotra plastiqué, quatre étudiants marocains agressés, lettres anonymes de menaces à l'association antiraciste Ava basta, des places de cimetière toujours refusées aux harkis musulmans... la liste des actes racistes commis en Corse s'est allongée de manière inquiétante ces dernières semaines. *Corsica*, mensuel d'information insulaire, a décidé d'ausculter ce phénomène rampant. Une enquête minutieuse et lucide sur une réalité trop longtemps occultée par les élus politiques.

Voici un an, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) avait soulevé une tempête de protestation sur

l'île en stigmatisant la région comme la plus touchée par les agressions xénophobes. « Les chiffres divulgués alors sur le nombre de violences racistes ne correspondaient pas à notre perception de la réalité », explique Jean-Guy Poletti, directeur de la publication. En abordant les principaux aspects de la vie quotidienne des étrangers dans l'île, le dossier réalisé par la journaliste Florence Antomarchi met en lumière une société peu encline à leur intégration.

Avec près de 16 500 Maghrébins vivant sur l'île – dont plus de 80 % de Marocains –, la Corse est l'une des deux régions françaises, avec l'Île-de-France, où la proportion de



résidents étrangers rapportée au nombre d'habitants est la plus importante. Les liens ont voulu croire jusqu'à présent que cette cohabitation se passait sans heurts. La ratonnade qui s'est déroulée dans la nuit du 11 mars à l'université de Corte est venue leur rappeler que l'image d'Épinal d'une Corse accueillante ne correspondait pas toujours à la réalité.

Ce soir-là, trois étudiants marocains se sont fait cingés par trois jeunes dans la cité universitaire et rouer de coups sous les insultes : « Retourne chez toi, arrabacciu », s'entendent-ils dire. La réaction sur le campus sera étonnante : si une manifestation est organisée en

riposte le lendemain, c'est « contre la violence » à Corte. Pas un mot du caractère raciste de l'agression. La presse s'en tient elle aussi à cette version « soft », souligne l'enquête. Les étudiants agressés n'oseront pas non plus, le 16 mars, à l'audience qualifier clairement les faits. « De toute façon, on passe nos exams et on s'en va », se justifient-ils.

DÉPRIME

Ils ne sont pas les seuls d'ailleurs à fuir une ambiance trop lourde, rappelle *Corsica*. En 2000, le consulat du Maroc à Bastia a enregistré deux fois et demi plus de départs que les années précédentes. « Les gens sont tellement déprimés... », lan-

ce le vice-consul en guise d'explication. Les conditions de vie qui sont réservées aux Maghrébins sont effectivement déprimantes. Ils sont nombreux à voter dans des « baraques en bois », sans chauffage ni eau, raconte la journaliste, partie à la rencontre de manœuvres du bâtiment de la banlieue bastiaise. Les emplois qu'ils occupent, quand ils sont déclarés, sont sous-payés et le droit du travail n'y est pas respecté. Quant à leurs enfants, ils se retrouvent de plus en plus dans des écoles ghettos sans moyens spécifiques pour les accueillir. « Personne n'a voulu enrayer ce phénomène où se mêlent la peur de l'autre et une sectorisation dévoyée qui fabrique le racisme », souligne Florence Antomarchi.

C'est contre toutes ces discriminations que l'association Ava basta s'était dressée en 1985. L'unique association antiraciste de l'île, « souvent seule mouche du coche dénonciatrice dans des cas de violences racistes », se démène pour aider les étrangers qui n'arrivent pas à faire valoir leurs droits sociaux ou pour obtenir la régularisation de sans-papiers. Un travail de « fourmi discrète », car dénoncer le racisme et soutenir les immigrés n'est pas chose facile dans un milieu politique où la question est encore taboue. « L'enquête prouve que les deux communautés vivent côte à côte dans l'indifférence. C'est une mise en alerte sur la capacité de la société corse à accueillir vraiment les étrangers », conclut M^{me} Antomarchi.

Sylvia Zappi

DANS LA PRESSE

LA CROIX

Bruno Frappat

Il y a deux manières de lire l'évolution du social et de l'économie. La première, ample et générale, fondée sur les données globales, impose une évidence : l'emploi n'a cessé de se développer en France. Mais cette évidence devient abstraite quand, se rapprochant du terrain des difficultés, on passe de la lecture macroéconomique à une lecture microsociale. Les statistiques d'ensemble ne consolent pas ceux qui risquent de perdre leur travail. Quand un salarié est sur le point de voir son poste supprimé c'est bien cent pour cent de son emploi qui est menacé et pas seulement la minuscule partie d'un tout. Il y a, dans ce domaine,

deux vérités qui cohabitent et qui cohabitent mal, précisément parce qu'elles sont... toutes deux vraies. La vérité globale est rose, la vérité vécue par certains est noire.

LE FIGARO

Philippe Reclus

Une fois de plus, ceux qui cherchent des explications à l'impression d'emballement des plans sociaux en France auront vite fait de trouver le coupable dans le calendrier politique. Que les entreprises aient décidé de repousser après les municipales leurs décisions de se restructurer est indéniable. Au regard des résultats électoraux, ce calcul s'est révélé hasardeux. Car, outre l'effet d'accumulation, le cocktail entre le souci de Lionel Jospin de donner des gages à son électorat

le plus à gauche et l'incapacité des entreprises à attendre plus longtemps pour se réorganiser est explosif. Le raidissement du discours du premier sur les licenciements s'alimente de la précipitation des annonces des secondes. (...) Cela ne peut pas tout expliquer. Les spasmes dont est aujourd'hui saisie la société révérent, plus profondément, une incompréhension grandissante entre l'opinion et l'entreprise. Et un véritable retour en arrière par rapport à la période où certains s'engouillaient de la réconciliation de ces deux mondes.

LES ÉCHOS

Françoise Crouigneau

Au-delà de la forme, la décision de la Fed va pourtant relancer la polémique autour d'Alan Greenspan : est-ce un génie du

bien, lui qui fait tout pour assurer un atterrissage en douceur et sans douleur de l'économie américaine, ou un génie du mal qui surréagit aux attentes des marchés, quitte à rajouter de la volatilité là où chacun aspire à un peu de calme et de visibilité ? Il est vrai que la conjoncture américaine est, comme toujours en fin de cycle, particulièrement difficile à lire : les derniers indicateurs sur la production industrielle ne présagent pas un scénario catastrophe où s'enchaîneraient désinvestissements, licenciements en masse, chute libre de la consommation et difficultés à financer les déficits extérieurs.

FRANCE-INTER

Pierre Le Marc

Sans la réanimation politique du gouvernement, sans sa mobili-

sation au service des attentes concrètes des Français, le premier ministre ne parviendra pas à surmonter le syndrome des fins de règne, qui se transforme déjà en accusation d'immobilisme et d'autisme social. Et sans le soutien confirmé de la majorité (de qui il tient sa légitimité), il lui sera difficile de crédibiliser un nouveau projet. Cette dernière condition – comme les autres – n'a rien d'évident. (...) En laissant entendre qu'il ne serait pas candidat si les conditions d'un nouveau pacte majoritaire, sur ses choix et sur ses conceptions de la transformation sociale, de la modernisation institutionnelle, n'étaient pas réunies, Lionel Jospin a en quelque sorte posé les limites – en tout cas ses limites – du débat à gauche pour les prochains mois.

SUR LA TOILE

MUSIQUE

La société italienne Vitaminic, qui vend de la musique sur Internet en téléchargement par abonnement forfaitaire mensuel, a ouvert un site visant le marché américain. Pour étoffer son catalogue actuel de 5 000 titres, elle a racheté le site américain IUMA, spécialisé dans les artistes indépendants et alternatifs, qui possède notamment une radio musicale en ligne diffusant au format MP3. – (Reuters.) www.vitaminic.com

DÉPISTAGE

La police de Caroline du Nord a arrêté un homme de quarante-deux ans qui vendait son urine via Internet. Ses clients étaient des personnes désireuses de tricher aux tests de dépistage antidrogue par analyse d'urine imposés par leurs employeurs. Pour sa défense, l'accusé se présente comme un militant des droits civiques : selon lui, ces tests constituent une violation de la vie privée, car les employeurs peuvent également dépister différents problèmes de santé ainsi que des grossesses. Pour lutter contre ce trafic naissant, plusieurs Etats américains ont déjà fait voter des lois interdisant la vente d'urine. – (AP.)

Géraldine Faes

www.manbeast.com/allyourbase
Itinéraire planétaire d'une plaisanterie en images



base are belong to us. » Des dizaines de participants se piquent au jeu, et envoient toute une gamme de photographies : la phrase apparaît sur des pancartes de manifestations, sur des avions, sur des paquets de cigarettes, sur une couverture de magazi-

nes ou comme épitaphe sur une pierre tombale. En novembre, un internaute rassemble ces images détournées, les accole à la séquence de Zero Wing et ajoute à l'ensemble une bande son de musique techno. Diffusé par courrier électronique,

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 11 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le troisième dimanche de chaque mois à 16 heures

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde
BFM
Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Abonnez-vous au **Monde** pour seulement **173F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :
Adresse :
Code postal : [] [] [] [] Localité : 101MQPA1
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom :			
Prénom :			
N° :rue			
Code postal : [] [] [] []	Ville :		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N° :rue			
Code postal : [] [] [] []	Ville :		
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/mn)

Le Monde (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

La bataille de Paris

par Dominique Dhombres

IL FALLAIT attendre 23 h 20, mercredi soir sur France 3, mais le jeu en valait la chandelle. Serge Moati a suivi pendant six mois les candidats à la mairie de Paris, filmant les coulisses, insistant sur les visages. Le résultat est étonnant. On avait rarement vu ainsi Bertrand Delanoë, Philippe Séguin, ou Jean Tiberi. Les gros plans leur donnent parfois l'allure de héros de film noir ou de personnages d'une dramatique bien ficelée, à l'ancienne, du temps de l'ORTF.

Certes, comme dans la tragédie grecque, on connaît le dénouement, mais cela ne gêne pas le plaisir, au contraire. Philippe Séguin semble d'ailleurs, de bout en bout, persuadé du sort cruel qui l'attend. C'est un Saint-Bernard perdu dans les rues de la grande ville sans collier, sans tonnelet de rhum, sans montagnes et sans voyageurs à secourir. Il reste une énigme, même pour ses coéquipiers. « Incadable », conclut d'un

air rêveur Françoise de Panafieu. Moati, qui a le cœur à gauche, a cherché à ne pas trop le montrer. C'est l'élément humain, plus que le débat politique qui l'intéresse. Il capte très bien la détresse de Séguin, la nervosité de Delanoë, l'étrange impavider de Tiberi. « Il doit y avoir des blessures chez cet homme », confie Delanoë à propos de Séguin en fin de campagne, s'appuyant presque sur les souffrances de son principal adversaire. On ne voit guère les Parisiens eux-mêmes, hormis une dame qui apostrophe avec beaucoup d'énergie le maire sortant au sujet des crottes de chiens qui jonchent son trottoir, mais tel n'était pas le sujet de ce documentaire.

Certaines scènes sont des morceaux d'anthologie. « Ils ont encore de la confiture à la commissure des lèvres », s'écrit Séguin, joignant le geste à la parole, à propos des anciens partisans du maire sortant qui, sentant le vent changer, s'effor-

cent de prendre leurs distances ou se mettent soudain à dénoncer le système. On mange et on boit beaucoup, d'ailleurs, dans tous les camps. « C'est toujours cela de pris », remarque placidement Tiberi en se servant un canapé à un buffet. Il y a décidément du Buster Keaton chez cet homme. « Profitez-en, ce sont les derniers », lance Bernard Bled, en faisant circuler un coffret à cigares lors du repas d'adieux des collaborateurs du maire battu. Il était le secrétaire général de la mairie et, à ce titre, le détenteur de tous les secrets, l'exécuteur des hautes et des basses œuvres. Avec sa chevalière, sa moustache et sa barbiche, il s'efforce de ressembler à un personnage de la Renaissance. Le style du bâtiment, avec ses escaliers compliqués et ses plafonds à caissons s'y prête. Hélas, tout cela n'est qu'une reconstitution, l'original ayant brûlé pendant la Commune. Ce décor en toc explique peut-être bien des choses.

Les gourous

par Pierre Georges

PARFOIS, parfois seulement, ignorant de ces choses-là et assez fier de l'être, on tente de comprendre la vie dangereuse, compliquée et prophétique de l'analyste financier. Ah, les braves gens, les merveilleux augures qui dissèquent, auscultent, les entrailles de l'immonde admirable et planétaire bête à profits et pertes et en tirent les plus définitives et fragiles conclusions !

Péremptoire dans l'instant, démentis dans la semaine ou le mois ! Certains jours, en les écoutant en leurs trilles haussières ou leurs mélodées baissières, on croirait à du Molière saisi par la finance. Une docte assemblée d'analystes malgré eux prônant au chevet de Dame Bourse qui une purge salvatrice, qui une saignée d'urgence. Dans l'espoir que, si cela ne fait pas de bien à l'indolente et capricieuse, cela ne saurait lui nuire davantage.

Les analystes sont parfaits. Ils annoncent la hausse comme la baisse de leur balcon sur cours. Ils scrutent les horizons, les embellies, les dépressions, les variations barométriques de l'indice et vivent dans cette crainte délicate qu'un jour le krach ne leur tombe sur la tête.

Ils sont à la science économique ce que la grenouille est à la météorologie. Toujours à faire le Yo-Yo sur leur échelle de compétence. Toujours à annoncer la Bourse qu'il va faire, qu'il fait, qu'il aurait dû faire, si de menus incidents et variations de taux n'étaient venus troubler ce doux horoscope des valeurs. Souvent dépassés par les phénomènes qu'ils sont censés analyser, ils feignent d'en être les prophètes, sinon les organisateurs. Ce dernier rôle et pouvoir reste réservé à l'élite de l'élite, la crème de la crème, en un mot les gourous.

Car la corporation, – on n'ose dire la secte ou l'Ordre du Temple boursier ! – a ses grands maîtres et quasiment ses saints. Qu'un menu analyste se trompe ici ou là, Paris, Londres ou Francfort, ce n'est pas trop grave. Sauf pour lui, jeté aussitôt et pour l'exemple du 25^e étage d'un château fort bancaire ou financier. Mais qu'un gourou prévisionniste hausse un sourcil, esquisse une moue, torde le nez ou avance, à demi-mot, dans un grognement gouroutesque un sentiment, une intuition, une analyse, une anticipation, et voici le marché en transe.

Ce que gourou dit, Bourse fait dans un grégaire incendie de rumeurs et de valeurs. Pour dire comme ces grands prêtres ont leur place dans cette grand-messe et toute sa liturgie, on sait des journalistes qui feraient des bassesses pour un sourire, c'est-à-dire une interview, d'eux. Que l'un consente à donner son sentiment, l'aumône de son sentiment, sur le marché, et le marché s'emballa, s'enflamme, s'affole, tressaute, en une planétaire sarabande des cours.

C'est leur pouvoir, immense et semi-occulte, de faiseurs de pluie et de beau temps boursiers. Au-dessus de la vulgaire planète des humanoïdes ignorants. Ils vivent ailleurs dans la constellation des chiffres, indices, marchés, valeurs, à mitonner une économie au-dessus de l'économie, un super-marché au-dessus des marchés. Ils taillent, coupent, cisailent, restructurent. Ou, plutôt, laissent à d'autres le soin et le devoir de procéder à ces menus travaux chirurgicaux. Car cela c'est du vulgaire et besogneux travail d'humanoïdes patrons face à d'humanoïdes salariés.

Une collaboratrice de Charles Pasqua dit avoir rapporté « une mallette » de Suisse

Sabine de la Laurencie a été entendue par les juges de l'affaire Falcone

DANS un entretien publié par *Le Figaro*, jeudi 19 avril, une ancienne collaboratrice de Charles Pasqua, Sabine de la Laurencie, affirme qu'à l'époque où elle travaillait au ministère de l'intérieur elle avait rapporté de Suisse « une mallette » à la demande du conseiller diplomatique de M. Pasqua, Bernard Guillet, dont elle était l'assistante.

Les juges d'instruction en charge de l'enquête sur les ventes d'armes en Angola, Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez, avaient recueilli, jeudi 12 avril, le témoignage de M^{me} de la Laurencie. Au cours de sa déposition, effectuée en qualité de témoin assisté, la jeune femme, qui a travaillé aux côtés de MM. Pasqua et Guillet au ministère de l'intérieur, entre 1993 et 1995, puis au conseil général des Hauts-de-Seine, jusqu'en 1996, avait mis en cause Bernard Guillet, mis en examen pour « recel d'abus de biens sociaux » le 12 avril (*Le Monde* du 14 avril).

« Je suis allée à Genève où, dans l'aéroport, j'ai rencontré quelqu'un que je ne connaissais pas », déclare la jeune femme au *Figaro*. « Il m'a

remis une mallette qui était fermée avec un code. Lorsque je suis rentrée à Paris, j'ai demandé à Bernard Guillet ce que contenait cette mallette. Il m'a répondu que ça ne me regardait pas. » L'ancienne assistante de M. Guillet affirme par ailleurs que ce dernier était en relation régulière avec un homme d'affaires, Nasir Abid, bras droit de l'intermédiaire irakien Nadhmi Auch.

OFFICE D'INTERMÉDIAIRE

M. Auch, milliardaire résidant à Londres, est visé par un mandat d'arrêt international délivré par le juge Renaud Van Ruymbeke, dans le cadre de l'affaire Elf. Il a fait office d'intermédiaire lors du rachat par Elf, en 1991, de la compagnie espagnole de raffinage et de distribution d'essence Ertoil. Pour son concours, M. Auch, très proche, comme M. Abid, d'Alfred Sirven, avait perçu une rémunération de 400 millions de francs du groupe pétrolier français.

« Je sais que Bernard Guillet et Nasir Abid se voyaient régulièrement à Luxembourg mais également

à Paris », rapporte Sabine de la Laurencie, qui précise, au *Figaro*, qu'elle est allée voir M. Abid « en février dernier », à la demande de Bernard Guillet, « pour deux choses : délivrer quelques messages et chercher de l'argent ». « Au sujet de l'argent, ajoute-t-elle, [M. Guillet] m'a dit : "Cette fois, ce ne sera pas pour le RPF mais ce sera pour moi." J'ai catégoriquement refusé d'y aller mais j'ai clairement compris que l'argent de Nasir Abid servait, les autres fois, à financer le RPF. »

Selon la jeune femme, lors d'une précédente rencontre avec Nasir Abid, qui aurait eu lieu au Luxembourg « à l'automne dernier », l'homme d'affaires, « au fil de la discussion », lui aurait dit qu'« il fallait ramener de l'argent pour Bernard Guillet ». « Je n'en revenais pas. Je lui ai tout de suite répondu qu'il n'en était pas question et que Bernard Guillet ne m'avait nullement prévenu de ce genre de manœuvre. »

Fabrice Lhomme

► www.lemonde.fr/angolagate

HLM de Paris : nouvelle requête en annulation contre les actes du juge Halphen

DEUX avocats d'une personne mise en examen dans le dossier des HLM de la Ville de Paris, instruit à Créteil (Val-de-Marne) par le juge Eric Halphen, ont déposé, mardi 17 avril, une requête en annulation visant l'ensemble des actes effectués par le magistrat depuis novembre 1999. Dans leur requête, M^{re} Thierry Herzog et Philippe Dehapiot indiquent que l'enquête du juge Halphen avait été suspendue, le 22 novembre 1999, par une décision du président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.

Cette suspension n'aurait pris fin que le 27 février 2001, date à laquelle la Cour de cassation avait rendu sa décision sur différents pourvois qu'elle avait examinés (*Le Monde* du 30 mars). « Les actes accomplis entre-temps, notamment la saisie puis l'exploitation de la cassette Méry, doivent donc être annulés », a déclaré au *Monde* M^{re} Dehapiot. Selon l'avocat, la convocation, le 4 avril, de Jacques Chirac à titre de témoin serait, par conséquence, également entachée de nullité.

Relance du débat sur la vaccination contre la fièvre aphteuse

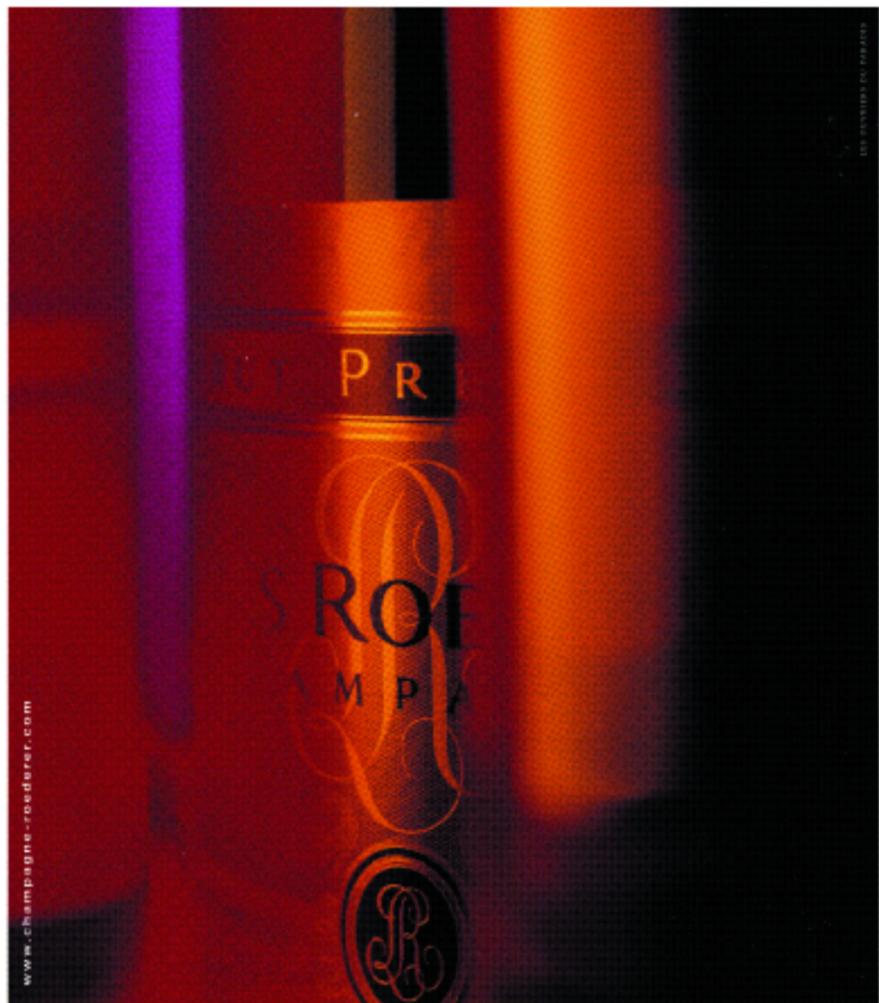
ALORS QUE l'épizootie de fièvre aphteuse poursuit sa progression en Grande-Bretagne où près de 1 400 foyers ont été recensés, l'Office international des épizooties (OIE) vient de relancer le débat sur la question controversée de la vaccination. Au terme d'une conférence scientifique internationale organisée les 17 et 18 avril à Paris et à laquelle participaient les représentants de 157 pays, plusieurs résolutions ont été formulées dont certaines constituent un assouplissement notable des règles sanitaires internationales actuellement en vigueur. Une de ces résolutions stipule que dans les pays officiellement considérés comme étant indemnes de fièvre aphteuse sans avoir recours à la vaccination des dispositions pourraient prévoir l'immunisation des animaux des espèces rares ainsi que ceux de grande valeur ou faisant l'objet de recherches scientifiques comme les animaux transgéniques ou obtenus par clonage.

Le financement de la prestation dépendance inquiète les députés

IL S'EN EST fallu de peu – deux voix – que l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ne s'en retourne à la case départ. Au premier jour de l'examen de ce texte à l'Assemblée nationale, mercredi 18 avril, les communistes ont en effet voté avec l'opposition une motion de renvoi devant la commission des affaires sociales. Prétextant que les amendements de son groupe n'avaient pas été examinés, Maxime Gremetz (PCF, Somme) a tout à la fois évoqué le « manque de concertation » et les « risques financiers » pour justifier sa position. Consensuelle sur le fond, la réforme censée remplacer, le 1^{er} janvier 2002, la prestation spécifique dépendance a, en effet, suscité un débat sur son financement, dénoncé par Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) comme « obscur et incertain ». A droite comme à gauche, les députés ont également regretté que le projet ne constitue pas la création d'un « cinquième risque » de la Sécurité sociale.

Nucléaire : des bâtiments de Cadarache ne répondent plus aux normes sismiques

UNE PARTIE des installations nucléaires du centre de Cadarache (Bouches-du-Rhône) où sont installés des ateliers appartenant au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), à la Cogema et à Technicatome devront être renforcées parce qu'elles ne répondent pas ou plus aux normes sismiques de la région. Six d'entre elles devront être impérativement arrêtées dans les quinze prochaines années, en particulier l'atelier de technologie plutonium où la Cogema fabrique 45 tonnes de combustible Mox par an pour le compte notamment des électriciens allemands. L'autorité de sûreté (ASN) avait invité dès 1995 l'industriel à s'engager à fermer ce site. « En cas de silence persistant de la Cogema », l'ASN décidera elle-même de la date de fermeture, qui pourrait « se situer vers la fin 2002 », a annoncé, mercredi 18 avril à Marseille, la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur (Drire).



PROLONGER CHAQUE GESTE JUSQU'À CET INSTANT DE PARFAITE HARMONIE OÙ L'EXIGENCE EST ENFIN SATISFAITE. DÉNICHER L'EXCEPTION ET LA POURSUIVRE À NOUVEAU. NE PLUS SAVOIR FAIRE AUTREMENT, DOUTER PARFOIS, CHERCHER PLUS LOIN. PUISER ENCORE DANS DES TRÉSORS DE PATIENCE

LOUIS ROEDERER
CHAMPAGNE

DE L'EXCEPTION LA RÈGLE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION